

BILAN 2014

DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA LOUTRE D'EUROPE (2010-2015)



© Rachel KUHN



Bilan du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015

Période : 01/01/14 – 31/12/14

DREAL pilote : DREAL du Limousin

Structure animatrice : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)

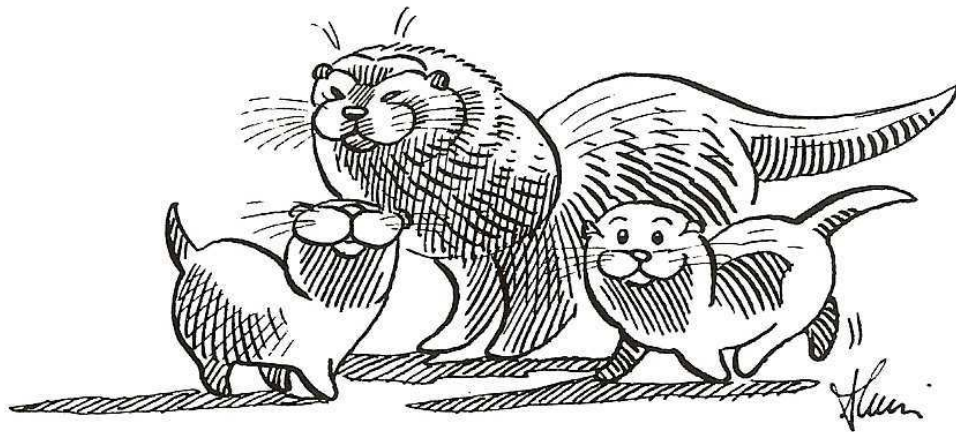
Rédigé par Rachel KUHN (SFEPM), animatrice nationale

Citation recommandée :

KUHN R. (2015). Bilan 2014 du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (2010-2015). SFEPM, 72 p. + annexes.

Table des matières

Partenaires p. 1
Introduction p. 6
Bilan des actions p. 8
Conclusion p. 68
Récapitulatif des indicateurs de suivi et d'évaluation p. 64
Actions déclinées dans les différentes régions p. 66
Bilan financier p. 67
Lexique p. 69
Références p. 71
Annexes p. 73



Les principaux partenaires



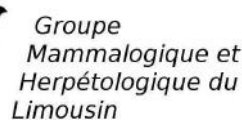
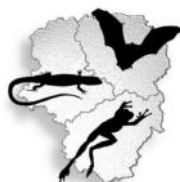
**Muséum
national
d'Histoire
naturelle**



Projet cofinancé par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage avec le Fonds européen de développement régional.









AGIR pour la BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE



MAUGES NATURE
Association d'étude
et de protection
de la Nature
dans les
Mauges



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
ANJOU



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
SARTHE



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
VENDEE

edenn
Ensemble pour la reconquête de l'Erdre



VALLEES DE LA SARTHE ET DU LOIR



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
RHÔNE-ALPES



RhôneAlpes

Asters
Conservatoire d'espaces naturels
Haute-Savoie

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG SUISSE
UNIVERSITÄT FREIBURG SCHWEIZ

Remerciements

Nous voulons exprimer toute notre gratitude aux personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bilan, notamment par l'envoi de leurs informations, merci aux rédacteurs et illustrateurs de *l'Echo du PNA*, merci à tous ceux qui participent à la mise en œuvre de ce plan d'actions :

AMPEN Nicolas (DREAL Bretagne), ANDRIEU Freddy (DREAL Rhône-Alpes), ARTHUR Christian (SFPEM), ASTRE Patrice (Fédération Française d'Aquaculture), AULAGNIER Stéphane (SFPEM), BALLAND Martine (DEB-MEDDE), BARON Xavier (PNR Marais Poitevin), BARTHE Laurent (NMP), BARTHELEMY Véronique (DREAL Limousin), BERLEMONT Denis (Pôle Relais Zones Humides), BODIN Julie (CEN Midi-Pyrénées), BOUCHE Jacques (LPO Rhône-Alpes), BOUCHEZ Bénédicte (FRAPNA), BOURBON Benoît (DPMA-MEDDE), BOUTIN Anaïs (Bourgogne Nature), BRESSAN Yoann (ONCFS-CNERA PAD), BRUN Jean-Christophe (ONCFS), BUGÉY Rémi (FRAPNA), CAPBER Fabrice (GEPMA), CAPON Luc (ComCom Cévennes des Haut Gardons), CAROFF Catherine (GMB), CAUBLOT Gaëlle (GMHL), CHARLIER Philippe, CHATEAU Nelly (CC

du Tournonnais), CHAVAREN Philippe (Vinci-autoroutes), CHEGRANI Patrick (DREAL Auvergne), CHEVALIER Nathalie (ONCFS), CHLECQ Justine (Musée d'Histoire Naturelle de Colmar), CHOLLET Jean-Yves (ONCFS), CLET Florent (DREAL Basse-Normandie), COURMONT Lionel (GOR), DANTIN Bastien (FFCK), DARBLADE Stéphanie (RNN Etang Noir), DE CRECY Benoît (FFA), DECOR Anouck (ONCFS), DE SOUSA Luis (DREAL Languedoc-Roussillon), DEVILLEGER Cédric (PNR Périgord-Limousin), DOHOGNE Romuald (Indre Nature), DOUARD Anne (RNF), EHRHARDT Frédéric (EPIDOR), EROME Georges (FRAPNA), FAINE Laetitia (GMN), FILLOL Nicolas (PNR Marais du Cotentin et du Bessin), FOUERT Jérôme (PNR Landes de Gascogne), FOURNIER Pascal (GREGE), FOURNIER-CHAMBRILLON Christine (GREGE), FOURNIER-CHRISTOL Ronan (Songes de Moai), FROPPIER Nathalie (DREAL Midi-Pyrénées), GAILLED RAT Miguel (Poitou-Charentes Nature), GIGOUNOUX Alain (Fédération Nationale des Chasseurs), GISSINGER Thierry (Fondation de France), GOUJON Roland (Agence de l'eau Seine-Normandie), GREMILLET Xavier (GMB), GROLLEAU Gérard (UFCS), GUILLAUME Lionel, GUILLET Willy (LPO Franche-Comté), GUINOT-GHESTEM Murielle (ONCFS), HAFA Jihane (SFEPM), HAFFNER Patrick (MNHN), HASSANI Sami (Océanopolis), HESNARD Olivier (CPIE Collines Normandes), HUREL Paul (ONCFS), JACOB Gwénael (Université de Fribourg), JACQUES Hélène (SFEPM), JACQUOT Emmanuelle (NMP), JOUENNE Benoît (Fondation Nature et Découvertes), KUGLER Joëlle (Musée d'Histoire Naturelle de Colmar), LAYDIER Hervé (CNR), LE NEVE Arnaud (DREAL Pays-de-la-Loire), LEBLANC Frédéric (EDF), LEBRET Véronique (LPO Rhône-Alpes), LEBRUN Patrice (Vinci-autoroutes), LEFEBVRE Vincent (CRIR Eau et Rivière de Bretagne), LEFEVRE Thierry (AE Seine-Normandie), LEHMANN Alexandre (CRCL Hunawehr), LEMAIRE Michèle (Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges), LEMARCHAND Charles (Catiche Productions), LERAT Damien (SHNA), LHUILLIER Robin (LPO PACA), MAISONNEUVE Jean-Luc (Eden Natura), MARRAGE Damien (DREAL Bourgogne), MARC Daniel (CEN Midi-Pyrénées), MARCHADOUR Benoît (LPO Pays-de-la-Loire), MARCINKOWSKI Julie (DREAL Centre), MASSALOUX Damien (Urban-Lyon), MASSET Grégoire (Les Amis des Marais du Vigueirat), MASTAIN Olivier (DEB-MEDDE), MATHEVET Raphaël (CEFE/CNRS Montpellier), MICHAUX Johann (Université de Liège), MIGNON-LINET Cathy (PNR Millevaches), MONTFORT Didier, MONTFORT Serge (Crayon Vert), MORONVAL Hélène (EPIDOR), MOUTOU François (SFEPM), NERI Frédéric (CEN Midi-Pyrénées), NOUAILHAT Alexis, OLIVIER Anthony (Tout du Valat), PAUL Jean-Philippe (*La Salamandre*), PERRAULT Aurore (DREAL Poitou-Charentes), PERRIN Magalie (MNE), PIGNEUR Lise-Marie (Université de Namur), RAIMOND Stéphane (Objectif Loutres/SFEPM), RAMBERT Sandrine (FFA), RAVENEAU Patrice (Fondation Nicolas Hulot), RIDEAU Christophe (GMN), REY Elodie (Parc Zoologique de Paris), RIGAUX Pierre (LPO PACA), ROBIN Rolland (DREAL PACA), ROUSSEAU Julien (SNE), RUETTE Sandrine (ONCFS), RUYS Thomas (Cistude Nature), SANE Fabien (ALEPE/Méridionalis), SARAT Emmanuelle (ONCFS), SAULNIER Jean-Claude (Union Nationale des Associations de Piégeurs Agréés), SAVOURE-SOUBELET Audrey (MNHN), SEVE David (Fondation Nature et Découvertes), SIMONNET Franck (GMB), SIRUGUE Daniel (PNR Morvan), SOLOMAS Dominique (SFEPM), STEINMETZ Julien (ONCFS), TESSEYRE Dominique (AE Adour-Garonne), TESSIER Sébastien (LPO Loire), TEXIER Alain (Naturalistes Vendéens), THIRIET Jacques (GEPMA), TOURNEBIZE Thierry (PNR Forêt d'Orient), TOUTAIN Yann (RNN Etang de Cousseau), VAN LOOY Kris (IRSTEA), VARANGUIN Nicolas (SHNA), VERON Géraldine (MNHN), VERMEERSCH Perrine (CEREMA), VILCOT Vincent (SHNA)...

et tous les autres !

Un plan national d'actions est un vaste projet qui requiert la contribution d'un nombre important d'acteurs, surtout lorsqu'il concerne une espèce présente dans plusieurs régions de France, comme c'est le cas pour la Loutre. Au delà des animateurs du plan (national et régionaux), des référents PNA des services de l'Etat, des porteurs de projets, des financeurs et de tous les partenaires directs du PNA, existent une multitude de partenaires indirects (associations diverses, gestionnaires, acteurs socio-professionnels...) qui, en prenant en compte la Loutre dans leurs activités et en communiquant sur cette espèce, contribuent à atteindre les objectifs de ce PNA. Ajoutons également tous ceux qui soutiennent la conservation de la nature, notamment par leurs dons et adhésions à des associations et à des fondations, sans qui tout ceci ne serait pas possible. Qu'ils soient tous remerciés !

INTRODUCTION

En 2009, le Ministère en charge de l'écologie (MEDDE) a confié à la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM), la rédaction du Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Loutre d'Europe. Le déclin de la Loutre avait pu être stoppé grâce à sa protection légale et à une certaine amélioration de la qualité écologique des milieux aquatiques. La tendance s'est même inversée, puisque une avancée de l'espèce est aujourd'hui observée. Cependant, l'espèce, présente autrefois dans toute la France, est toujours absente de plus de la moitié de cette aire de répartition originelle et doit encore faire face à des menaces. A l'heure actuelle, le trafic routier et le mauvais état des milieux aquatiques apparaissent comme étant les principaux freins à la recolonisation. Par ailleurs, la Loutre, prédateur piscivore, peut commettre des dégâts dans les exploitations piscicoles. Le plan d'actions se veut d'accompagner le retour de la Loutre afin de l'aider à réoccuper un jour l'ensemble de son aire de répartition originelle et cela dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines. Les principaux enjeux du plan sont la consolidation du réseau d'acteurs et le développement des coopérations pour un meilleur suivi et une meilleure protection de la Loutre, la meilleure diffusion de la connaissance sur l'espèce et sur les problématiques liées à sa conservation, la mise en œuvre d'actions de conservation (réduction de la mortalité d'origine anthropique, protection et restauration de l'habitat, amélioration de la disponibilité des ressources alimentaires dans le milieu naturel...) et l'amélioration des conditions de cohabitation avec l'aquaculture. Afin d'atteindre ces objectifs, le plan propose la mise en œuvre de 31 actions réparties dans les catégories « étude », « protection » et « communication ».

Le PNA Loutre a été validé par la Commission Faune du Conseil National de la Protection de la Nature (CNP) le 17 mars 2010. L'animation du plan, confiée à la SFEPM par le Ministère de l'Ecologie, a débuté le 1^{er} septembre 2010. La DREAL du Limousin assure le pilotage administratif du plan. Le Comité de Pilotage National s'est réuni pour la première fois le 10 décembre 2010. Le Ministère de l'Ecologie a officiellement lancé la mise en œuvre du PNA Loutre en février 2011.

Les régions ont le choix entre 4 niveaux de déclinaison (Tab. 1). Dans chaque région, le choix du niveau de déclinaison ainsi que de l'animateur régional incombe à la DREAL. A ce jour, sur les 15 régions concernées par le PNA Loutre (c'est-à-dire les régions où l'espèce est présente en se basant sur la carte de répartition qui figure dans le plan), 12 le déclinent (Tab. 1) mais les subventions prévues au départ pour l'animation régionale ont été fortement réduites et ne sont pas versées chaque année. Des actions sont également menées dans des régions qui ne déclinent pas officiellement le plan. Si, à l'échelle nationale, le travail s'est concentré sur les actions définies comme étant prioritaires, les démarches en région ne suivent pas systématiquement ce schéma mais s'adaptent notamment aux problématiques locales, aux projets existants ou prévus, aux opportunités de réalisation, aux réseaux déjà en place.

Le présent document fait le bilan de l'année 2014. L'intitulé, le degré de priorité, le calendrier et l'objet sont rappelés pour chaque fiche action. Le domaine et l'objectif général sont repris au début de chaque partie. Certaines actions sont traitées ensemble du fait de leur liens et relations organisationnelles. Les difficultés rencontrées et retards constatés sont discutés. Les perspectives pour 2015 sont également traitées. Les indicateurs de suivi et de réalisation sont renseignés pour chaque fiche action et récapitulés à la fin du document. Un bilan financier est présenté. Un lexique est disponible en page 69. Des éléments complémentaires sont disponibles en annexes.

En plus des projets menés dans le cadre de la mise en œuvre nationale et régionale du PNA Loutre et ceux financés par l'Etat dans le cadre de ses différentes politiques, d'autres initiatives permettant d'atteindre les objectifs du plan seront traitées ici. C'est l'occasion de rappeler qu'un plan national d'actions est un outil stratégique qui a notamment pour vocation de permettre une meilleure utilisation des outils existants, de veiller à la cohérence entre les politiques publiques, de mutualiser les moyens, de faire partager les expériences et de capitaliser les connaissances acquises.

Tableau 1 : Récapitulatif de l'état d'avancement des déclinaisons régionales. Voir l'annexe 1 pour les coordonnées des correspondants régionaux (réfèrent DREAL et animateur régional) et l'annexe 2 pour les liens auxquels télécharger les comptes-rendus des réunions en région et les bilans régionaux.

Région	Niveau de déclinaison	Opérateur régional	Réunions en 2014
Alsace	-	-	
Aquitaine	-	-	
Auvergne	1	Catiche Productions	05/12/14 : COPIL régional
Basse-Normandie	2	GMN	
Bourgogne	2	SHNA	01/07/14 : réunion comité de pilotage groupe thématique Loutre 21/10/14 : journée sur les PNA 13/12/14 : réunion groupe loutre régional
Bretagne	2	GMB	
Centre	1	ONCFS et Muséum d'Orléans	
Champagne-Ardenne	-	-	
Languedoc-Roussillon	2	Méridionalis	23/01/14 : COPIL régional
Limousin	1	GMHL	
Midi-Pyrénées	3	CEN et ONCFS	
PACA	3	LPO PACA	
Pays de Loire	2	LPO et ONCFS	18/12/14 : COPIL régional
Poitou-Charentes	3	GREGE	
Rhône-Alpes	2	LPO Rhône-Alpes (ancien ^t CORA FS)	

Niveaux de déclinaison (extrait du compte-rendu du COPIL national de décembre 2010) :

1. Déclinaison complète avec écriture d'un plan régional,
2. Déclinaison semi complète avec adaptation du PNA national au contexte local,
3. Déclinaison avec simple mise en application d'une sélection de fiches actions du PNA national,
4. Déclinaison limitée à de simples actions d'opportunité.

BILAN DES ACTIONS

Récapitulatif des actions

Domaine	Objectif	N°	Intitulé	Priorité	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Etude	Objectif I	1	Actualiser la carte de répartition française de la Loutre d'Europe	1	x	x	x	x	x	x
		2	Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation	1			x	x	x	x
		3	Etudier la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre d'Europe en milieu marin en France	3	x	x	x	x	x	x
		4	Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique	3	x	x	x	x	x	x
		5	Affiner les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur la Loutre d'Europe	2		x	x	x	x	x
		6	Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe par secteur géographique	1	x	x				
		7	Etudier les risques sanitaires encourus par la Loutre d'Europe	2			x	x	x	x
	Objectif II	8	Etudier l'impact de la prédation par la Loutre d'Europe dans les étangs de pisciculture	1		x	x	x		
		9	Déterminer les facteurs influençant la prédation par la Loutre d'Europe dans les piscicultures	1		x	x	x		
		10	Tester des systèmes de protection dans les piscicultures	1		x	x	x		
Protection	Objectif III	11	Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques	1	x	x	x	x	x	x
		12	Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la Loutre d'Europe et améliorer son efficacité	1	x	x	x	x	x	x
		13	Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence	1	x	x	x	x	x	x
		14	Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe	1	x	x	x	x	x	x
		15	Elaborer un document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides	1	x	x				
		16	Faciliter le franchissement de barrages	2	x	x	x	x	x	x
		17	Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules	1	x	x	x	x	x	x
		18	Eviter la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche	3			x	x	x	x
		19	Eviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse	3			x	x	x	x
		20	Créer des Havres de Paix pour la Loutre d'Europe	2	x	x	x	x	x	x
Communication	Objectif IV	21	Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe	2		x	x	x	x	x
		22	Veiller à une bonne cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités de loisirs	3			x	x	x	x
		23	Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique « loutres et activités aquacoles »	1	x	x				
		24	Apporter une aide aux pisciculteurs	1	x	x	x	x	x	x
		25	Informier et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole	1	x	x	x	x	x	x
		26	Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres	1	x	x	x	x	x	x
	Objectif v	27	Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires	1	x	x	x			
		28	Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique	1	x	x	x	x	x	x
		29	Renforcer les coordinations régionales et nationales	1	x	x	x	x	x	x
		30	Assurer un lien entre les actions françaises et le Groupe Loutre UICN	1	x	x	x	x	x	x
		31	Animer le plan et un réseau de coopération	1	x	x	x	x	x	x

Domaine	Etude
---------	-------

Objectif I	Améliorer les connaissances sur la Loutre, sur sa répartition et sur les possibilités de recolonisation et mettre en place des outils d'étude performants et standardisés
------------	---

Action 1	Actualiser la carte de répartition de la Loutre d'Europe
----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place un suivi régulier des populations à l'échelle nationale selon un protocole standardisé (défini dans le PNA), afin d'obtenir une actualisation régulière de la carte de répartition de la Loutre (à minima tous les 5 ans).

Action 2	Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation
----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de réaliser, dans certains secteurs, des inventaires de la présence de la Loutre selon une version modifiée du protocole utilisé pour l'inventaire à l'échelle nationale (effort de prospection plus important) dans le but d'augmenter les chances de détecter la présence de l'espèce dans les secteurs où elle est rare et/ou d'obtenir une image plus fine de la répartition de l'espèce lorsque cela est souhaité.

Ces deux actions sont étroitement liées et de plus, la distinction entre suivi standard et suivi affiné s'avère difficile. Les fiches 1 et 2 auraient pu être fusionnées, l'essentiel étant d'obtenir à minima une actualisation régulière de la carte de répartition de la Loutre en France. Elles seront désormais traitées ensemble, comme cela avait été suggéré lors du dernier bilan annuel.

Etat d'avancée des actions	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Rappelons que la méthode standard du PNA consiste à choisir **4 points** à prospecter au sein de chaque **maille 10x10 km** de la projection **Lambert 93**. Ces points sont situés sur des cours d'eau ou autre point d'eau (lacs, étangs...), de préférence au niveau de ponts ou de confluences. **600 m de rives** sont prospectés, d'un seul tenant, **à partir de chaque point**. **Dès qu'un indice de présence est trouvé, la maille est notée positive** (il n'y a donc pas nécessité de prospecter systématiquement tous les points mais cela peut être fait si on le souhaite). **Si tous les points sont prospectés (+ 600 m de rives) sans résultat, la maille est notée négative** (voir détails en annexe du PNA). Un passage doit être effectué au moins tous les 4 ans.

Il est important de garder à l'esprit que cette méthode correspond à un **minimum de prospection**, elle peut donc être compatible avec d'autres méthodes qui visent un suivi plus poussé.

N'oublions pas non plus que différents modes de représentation peuvent ensuite être choisis (par mailles, par points, par linéaire de cours d'eau occupé...), voir exemples dans le bilan Languedoc-Roussillon (www.sfepm.org/pdf/LR_2011-2012.pdf).

A l'échelle nationale, le travail a consisté à continuer de présenter la méthode de prospection standard proposée dans le plan, à recueillir et valider (ou invalider) des données, à mettre en relation des observateurs avec les réseaux existants. La liste de discussion loutre, qui comprend actuellement 198 inscrits, (voir fiche 29) permet aussi de soumettre des observations (par photo ou vidéo) à l'avis des naturalistes spécialisés sur l'espèce.

A l'échelle régionale ou interrégionale, des formations continuent d'être organisées afin d'étoffer le réseau d'observateurs participant à ces inventaires, par exemple, une formation en Bretagne organisée par le GMB avec le CG35, une formation en Rhône-Alpes organisée par la LPO, une formation en Corrèze organisée par EPIDOR (voir article dans *l'Echo du PNA* n°7 en annexe et <http://www.eptb-dordogne.fr/contenu/index/idcontenu/255>), la formation annuelle organisée par la LPO PACA dans le Vaucluse (voir programme en annexe 3). Ajoutons une formation en Rhône-Alpes et une en région Centre dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature (voir détails fiche 27).



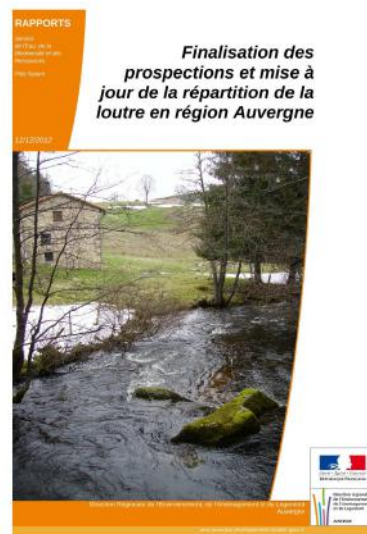
Formation dans le Vaucluse par la LPO PACA (photos : Joanna Raffin). Autres photos sur : <http://paca.lpo.fr/blogs/formations-naturalistes/2014/11/07/formation-loutre-deurope-et-autres-mammiferes-semi-aquatiques/>.

A l'heure actuelle, des inventaires sont prévus ou en cours dans la quasi totalité des régions ayant décidé de décliner le PNA et également dans d'autres régions.

En Auvergne, des prospections ont été réalisées selon la méthode standard du PNA, ce qui a permis d'actualiser la carte de répartition.

Référence : LEMARCHAND C. & BOULADE Y. (2012). Finalisation des prospections et mise à jour de la répartition de la Loutre dans la région Auvergne. DREAL Auvergne/Catiche Productions, 10 p.

Rapport disponible sur le site de la DREAL Auvergne au lien : www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_repartition_loutre_121212_cle04f7aa.pdf



En Bourgogne, le suivi se poursuit également selon la méthode standard du PNA, 29 mailles ont été prospectées. Les résultats sont intégrés à la carte de répartition en Bourgogne et ont été présentés lors du dernier colloque francophone de mammalogie qui a eu lieu justement dans la région, à Saint-Brisson (voir programme en annexe 4).

En Bretagne, les prospections se sont poursuivies dans le cadre de l'atlas des mammifères de Bretagne en suivant la méthode standard du PNA. Une centaine de nouvelles mailles 10x10 km ont été complétées en 2014. Les résultats figurent sur la carte régionale actualisée dans le bilan 2014 de l'atlas et dans le bilan 2013-2014 du plan régional.

Référence : SIMMONET F. (2014a). Plan National d'Action Loutre – déclinaison régionale Bretagne – Bilan 2013-2014. GMB, 16 p. + annexes.

En Pays-de-la-Loire, des prospections sont réalisées dans le cadre du programme d'actions régional (plusieurs bassins versants ciblés), dans le cadre du suivi de l'Erdre aval (par E-DENN et le GMB), dans le cadre de l'atlas des mammifères sauvages de Bretagne (GMB) ou dans le cadre du suivi de la population de Loutre en Mayenne (MNE). Les efforts sont ciblés sur le front de recolonisation. Les résultats figurent dans le bilan 2014 du plan régional.

Référence : MARCHADOUR B. (2014) : Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe – animation de la déclinaison régionale – rapport d'activités 2014 et bilan. LPO/DREAL des Pays de la Loire, 17 p. + annexes.

Dans le Limousin, une journée de prospection commune a été organisée par le GMHL et ONCFS en Haute-Vienne sur la Gartempe et ses affluents. Les résultats sont publiés dans le compte-rendu de la journée. Ces prospections ont également vocation de formation puisque les équipes sont composées de prospecteurs confirmés et de débutants.



Dans le Languedoc-Roussillon, les prospections se sont également poursuivies avec une cinquantaine de nouvelles mailles.

Référence : MERIDIONALIS, CEFE-CNRS & Tour du Valat (2014). Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe *Lutra lutra*, 2010-2015 - Bilan des actions menées en 2013-2014 en Languedoc-Roussillon. DREAL Languedoc-Roussillon, 36 p. + annexes.

En Rhône-Alpes de nouvelles prospections ont été réalisées en 2014 sous la coordination de la LPO Rhône-Alpes, une actualisation de la carte régionale est en cours.

En PACA, 75 nouvelles mailles sont été complétées en 2014 selon la méthode standard PNA. La carte des résultats est disponible dans le bilan annuel du plan.

Référence : LPO PACA (2014a). Plan National d'Actions en Faveur de la Loutre d'Europe *Lutra lutra*, 2010-2015. Déclinaison en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, bilan 2014, 36 p. + annexes.

En Poitou-Charentes, dans le cadre d'une mission d'appui technique auprès de la DREAL pour la mise en œuvre, l'accompagnement et le suivi des actions concourant aux objectifs des Plans Nationaux d'Action en faveur du Vison d'Europe et de la Loutre, un recensement des inventaires réalisés et des données de présence est en cours par le GREGE.

En région Centre, le suivi du front de recolonisation continue par le biais du réseau mammifères de Loire coordonné par l'ONCFS.

En Midi-Pyrénées, des prospections ont été réalisées en canoë-kayak sur la majeure partie de l'Agout, de l'Ariège, de la Garonne et du Tarn où l'espèce était à confirmer/rechercher (environ 117 km pour la Garonne, 20 km pour l'Ariège, 60 km pour l'Agout et 115 km pour le Tarn). Les résultats du suivi ont été publiés en fin d'année.

Référence : STEINMETZ J., MARC D., NERI F., TRICHET E., BESNARD A., DEFOS DU RAU P. & BODIN J. (2014). Dynamique régionale de la loutre en Midi-Pyrénées. *Faune Sauvage* 305 : 31 – 37.



Nous rappelons que si certains inventaires sont réalisés selon la méthode standard préconisée dans le PNA, tous ne le sont pas. Une homogénéité totale des méthodes de prospection semble difficile en raison des inégalités de moyens dont disposent les régions (moyens financiers et importance des réseaux de bénévoles), des choix des structures locales et également du fait que certaines études ont débuté antérieurement au PNA, avec un protocole propre. Comme précisé plus haut, la méthode standard du PNA Loutre correspond à un minimum de prospection et est compatible avec d'autres méthodes mais cela n'est souvent pas compris par les structures locales qui organisent des prospections, d'où l'intérêt de le rappeler très régulièrement.

Des suivis sont également réalisés sans protocole particulier, des points et des tronçons à prospecter sont parfois choisis de manière aléatoire sur le terrain en fonction de la configuration du site. Il faut cependant veiller à ce que l'effort minimal de prospection reste suffisant. Comme nous l'avons déjà signalés dans les bilans précédents, l'hétérogénéité des méthodes de suivi complique la restitution des résultats ; elle est surtout problématique pour la représentation cartographique des données négatives. Quand on parle d' « absence » il s'agit en fait d' « absence de résultats positifs » car si l'espèce n'est pas détectée, cela ne garantit pas son absence. Il convient donc de plutôt parler de « données négatives », or une maille ne peut pas être notée négative si un effort minimal de prospection n'a pas été respecté.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de sessions de formation organisées	Au moins 6 en 2014
Surface prospectée	Plus de 150 nouvelles mailles 10x10 km en 2014
Carte de la répartition de la Loutre en France réalisée selon une méthode standardisée	Prévue en fin de plan à l'échelle nationale
Autres cartes réalisées	Cartes régionales ou autres échelles dans au moins 9 régions

Perspectives d'avenir : Le travail de prospection et de formation des observateurs doit se poursuivre. Une page de la partie PNA Loutre du site Internet de la SFEPM est désormais consacrée au suivi de la répartition www.sfepm.org/repartitionloutre.htm. Des informations sur la reconnaissance d'indices de présence (fiche et photothèques d'indices) seront ajoutées en 2015 (www.sfepm.org/repartitionloutre.indices.htm).

Le plan prévoit une réactualisation de la carte de la répartition de la Loutre en France à minima tous les 5 ans. La prochaine réactualisation est prévue pour la fin de la période de mise en œuvre du plan. Au vu de l'avancée de l'espèce ainsi que de l'intensification des efforts de suivi, la carte réalisée en 2009 n'est déjà plus représentative de l'aire de répartition connue actuellement. Comme déjà mentionné dans le précédent bilan, une réactualisation plus régulière apparaît donc souhaitable.

De nouvelles discussions ont été menées avec des associations régionales qui sont favorables à la réalisation d'une cartographie dynamique en ligne actualisée régulièrement et disposées à communiquer leurs données. Les données seront représentées, comme prévu dans le plan, en mailles 10x10 km du réseau français Lambert 93. Les données pourraient également être fournies en mailles 10x10 km du réseau européen Lambert azimuthal (utilisé pour l'évaluation Natura 2000), voire par commune. Une représentation par niveaux de présence est souhaitée (voir aussi compte-rendu du Groupe Loutre, information fiche 29). Une méthode devra être élaborée pour déterminer ces niveaux. Une représentation des mailles aux résultats négatifs est aussi demandée. Il est également prévu de représenter les points de mortalité (voire fiche 26). Un financement pour cet outil (voir fiche 26) a été accordé par le Parc Zoologique de Paris. Un cahier des charges sera élaboré au premier semestre 2015 par l'animatrice du plan en lien avec les partenaires locaux. Les données disponibles pourraient être mises en ligne au courant de l'année 2015.

Action 3	Etudier la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre d'Europe en milieu marin en France
----------	--

Degré de priorité : 3

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des études afin de mieux connaître la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre en milieu côtier et insulaire en France.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Nous rappelons qu'une étude s'intégrant dans cette action avait été confiée au Groupe Mammalogique Breton par le Parc national de la Mer d'Iroise en 2010 (voir bilan PNA Loutre 2010-2011),

Référence : SIMMONET F. (2010). Statut et conservation de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dans le Parc naturel marin d'Iroise. GMB/PNMI, 50 p.

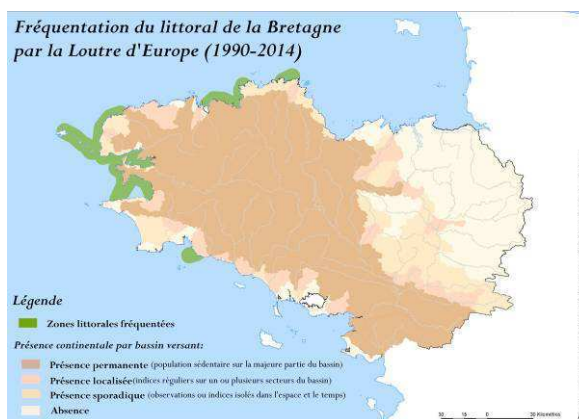
Téléchargeable à l'adresse : www.gmb.asso.fr/PDF/Rapport_Etude_Loutre_PNMI.pdf

Une nouvelle étude a été menée par le GMB sur le site Natura 2000 Rade de Brest. Le retour récent de la Loutre en Rade de Brest a d'ailleurs fait l'objet d'une publication scientifique.

Référence : MENAGE M. & SIMONNET F. (2014a). Statut de la Loutre d'Europe et risque de mortalité routière sur les sites Natura 2000 « Rade de Brest – estuaire de l'Aulne », « Baie de Daoulas – anse du Poulmic ». GMB/PNR Armorique, 94 p. + annexes.

TROADEC L. (2014). Le retour de la loutre d'Europe en Rade de Brest : la promesse d'un ancrage en mer ? *Les cahiers naturalistes de l'observatoire marin* 3 : 25-36.

Une carte de présence de l'espèce sur le littoral a été réalisée par le GMB.



Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Etude(s) réalisée(s)	2 études
Rapports d'étude, articles scientifiques	2 rapports, 1 article

Perspectives d'avenir : Cette action de priorité 3 fait partie des actions optionnelles du PNA. Des études spécifiques ne sont pas prévues pour l'instant mais pourraient être mises en place selon les opportunités.

Action 4	Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique
----------	--

Degré de priorité : 3

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des études basées sur l'identification génétique à partir des épreintes et des cadavres dans le but d'obtenir des informations sur la densité des populations dans des secteurs donnés, le mode d'utilisation de l'espace, la filiation, les dynamiques de recolonisation, l'origine de certaines populations et la viabilité des populations isolées.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Des études sont menées depuis le début du plan dans le Limousin et dans le Sud-Ouest à l'initiative respectivement du GMHL et du CEN Midi-Pyrénées (voir bilans précédents).

Un autre travail a été réalisé dans le Languedoc-Roussillon à l'échelle du site Natura 2000 Plateau de Charpal en Lozère, à l'initiative de l'ALEPE pour le compte de la Communauté des communes Cœur de Lozère.

Références : ALEPE (2014) : Résultats de l'analyse génétique d'épreintes de Loutre d'Europe (*Lutra lutra* L.) collectées dans le site Natura 2000 « Plateau de Charpal ». ALEPE, 15 p.

PIGNEUR L-M. & MICHAUX J. (2014). Rapport scientifique concernant l'étude génétique d'échantillons de Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) de Lozère. Université de Liège/Université de Namur, 9 p.



Pour l'ensemble de ces études locales, les analyses génétiques ont été menées par les Universités de Liège et de Namur (Johan MICHAUX et Lise-Marie PIGNEUR). Les résultats ont été comparés entre eux et complétés par des analyses réalisées dans d'autres régions au gré d'opportunité (Basse-Normandie et Bretagne). Les premiers résultats ont été présentés par Lise-Marie PIGNEUR lors des colloques de mammalogie 2013 et 2014, respectivement à Toulouse et à Saint-Brisson et s(er)ont publiés dans les actes de ces colloques. Ils ont également fait l'objet d'un article publié dans *l'Echo du PNA Loutre 7* (voir annexe).

Références : PIGNEUR L-M., MARC D., FOURNIER P. FOURNIER-CHAMBRILLON C., STEINMETZ J. RIEU L. GIRALDA-CARRERA G., URRÀ, F. VAN DONINCK K. & MICHAUX J. (2014). La Loutre en France et Navarre. Actes du 36^{ème} colloque francophone de mammalogie, *Tais 7* : 117 – 123 (téléchargeables sur www.naturemp.org/mammif2013/les-actes/). PIGNEUR L-M., CAUBLOT G., FOURNIER-CHAMBRILLON C., FOURNIER P. & MICHAUX J. (2014). Sur les traces de la Loutre dans le Limousin... *Echo du PNA Loutre 7* : 5 – 7.

L'objectif actuel est d'élargir ces travaux à l'ensemble du pays.

En vue d'une synergie entre cette étude nationale et la constitution d'une banque de prélèvements « génétiques » prévue par le protocole de valorisation des loutres trouvées mortes (voir fiche 26), une rencontre a été organisée en septembre 2014 entre la SFEPM (structure animatrice du PNA Loutre), la DREAL du Limousin (pilote du PNA Loutre), les porteurs de l'étude nationale et le MNHN qui hébergera la banque de tissus (voir compte-rendu en annexe 5). Il est apparu judicieux que le matériel collecté dans le cadre de la mise en oeuvre du protocole PNA soit, dès à présent, mis à disposition de l'étude nationale en cours. Les structures en région seront encouragées à transmettre leurs prélèvements directement aux porteurs de l'étude nationale, dans un souci de simplicité et de gain de temps. Ceux-ci rejoindront la collection du MNHN après les analyses. Un message à ce sujet a été diffusé en septembre aux partenaires régionaux et figure également dans le numéro 7 de *l'Echo du PNA Loutre* (annexe).

L'utilisation de tissus est privilégiée mais dans certaines zones où les cadavres sont rares, des épreintes pourront être analysées. A ce titre, la SHNA a déjà fourni 27 échantillons (épreintes) collectés sur 16 sites différents en Bourgogne.

Un partenariat a également été établi par les porteurs de cette étude nationale avec Gwénaél JACOB (Université de Fribourg en Suisse), qui travaille au suivi de la recolonisation de la région Rhône-Alpes par analyses génétiques, étude portée par la LPO Rhône-Alpes (voir bilans précédents et article publié dans *Info Loutre – Rhône-Alpes* n°2 (http://rhone-alpes.lpo.fr/IMG/pdf/14-011_bulletin-loutre-n2_v2.pdf)).

Une autre étude locale est en cours sur les régions Auvergne et Centre en partenariat avec Roland LIBOIS de l'Université de Liège.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Etudes réalisées	4 études locales, une étude nationale
Rapports et articles scientifiques	2 rapports finalisés, 2 articles

Perspectives d'avenir :

L'étude en Auvergne est en cours.

L'étude nationale se poursuivra à minima jusqu'en 2016, l'objectif est de pouvoir la poursuivre à plus long terme.

Action 5	Affiner les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur la Loutre d'Europe
----------	---

Degré de priorité : 2

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des études destinées à améliorer les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur les populations de loutres et à mieux évaluer les conséquences de certains facteurs (par exemple le dérangement, notamment celui causé par les activités de loisirs nocturnes qui sont en plein essor dans certaines régions).

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Il n'y a pas eu d'étude spécifique à cette action, cependant rappelons que l'étude de la répartition de la Loutre en Midi-Pyrénées comprend une analyse des facteurs influençant le taux de colonisation (voir bilan 2013).

Cette action est également mise en œuvre dans la région Auvergne en lien avec les études sur la recolonisation.

Une analyse de l'influence de différents facteurs sur la recolonisation par la Loutre a été faite dans le cadre d'une étude menée en Languedoc-Roussillon pour déterminer le potentiel d'accueil pour la Loutre (voir fiche suivante).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de sites suivis	Une étude en Midi-Pyrénées
Nombre de paramètres de l'habitat pris en compte	A préciser
Rapports et articles scientifiques	Un rapport

Perspectives d'avenir : Le travail en Midi-Pyrénées se poursuit. D'autres études pourraient être mises en place selon les opportunités, notamment pour répondre à la question de l'impact des loisirs nocturnes. Des analyses sont parfois faites en lien avec d'autres actions

Action 6	Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe par secteur géographique
----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de réaliser un diagnostic environnemental par secteur géographique en se basant sur un certain nombre de critères déterminants pour la Loutre afin d'obtenir une représentation cartographique du potentiel d'accueil de la Loutre par secteur géographique.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Ce projet national est porté par le Service du Patrimoine Naturel (SPN) du Muséum national d'Histoire naturelle qui a élaboré une méthode et sélectionné un certain nombre de paramètres à prendre en compte, en se basant sur l'étude européenne OHNE (voir PNA p. 19 et 20), sur les conseils des experts de la Loutre et sur la disponibilité des couches SIG correspondantes pour la France.

L'analyse cartographique est aujourd'hui terminée et la publication des résultats est en cours.

Une quinzaine de paramètres ont été retenus :

- densité des cours d'eau
- surface des plans d'eau
- sinuosité des cours d'eau
- ressources en poissons hors pisciculture
- ressources en écrevisses
- qualité chimique de l'eau
- qualité écologique de l'eau
- réseau routier
- obstacle à l'écoulement sur les cours d'eau (barrages hydrauliques, grilles, écluses...)
- aires protégées
- densité de la population humaine
- habitats anthropiques
- relief
- type d'occupation du sol
- état des berges et de la ripisylve

Les données sont issues de :

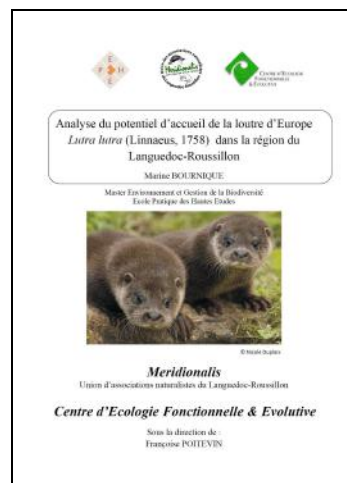
- base de données CarTHAgE,
- ONEMA (Indice Poisson Rivière et rapport Directive Cadre sur l'Eau)
- base de données TOPO de l'IGN
- base de données Alti 1000 de l'IGN
- INSEE
- base Corine Land Cover
- base de données de caractérisation de l'hydromorphologie des Cours d'Eau (Car-HyCE 2010 version 1.0)

Quelques structures locales ont aussi mené des études dans le même objectif, à l'échelle régionale.

En plus de celles déjà mentionnées dans le dernier bilan, citons l'étude menée dans le Languedoc-Roussillon dans le cadre d'un stage de master auprès de Méridionalis, en collaboration avec le CEFE-CNRS de Montpellier.

Référence :

BOURNIQUE M. (2014). Analyse du potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* (Linnaeus, 1758) dans la région du Languedoc-Roussillon. Rapport de stage de Master Environnement et Gestion de la Biodiversité, Ecole Pratiques des Hautes Etudes. Méridionalis/CEFE, 21 p. + annexes.



Nous avons également évoqué dans le précédent bilan, le travail réalisé par le CEMAGREF en collaboration avec l'Université de Montpellier, l'ONEMA et l'ONCFS, sur la qualité et la fragmentation du réseau d'habitat du corridor rivulaire du bassin versants de la Loire et du Rhône. Celui-ci a depuis fait l'objet d'un article dans *l'Echo du PNA n°6* (voir annexe).

Référence : VAN LOY K. (2014). La Loutre indicatrice de connectivité pour le corridor rivulaire. *Echo du PNA Loutre* 6 : 12 – 13.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de critères pris en compte et données disponibles pour chaque critère Rapport et cartes réalisés	15 critères, 8 bases de données pour l'étude nationale Etude nationale en cours de publication, un article dans <i>l'Echo du PNA Loutre</i> , 3 rapports de stage en région, 1 carte en Bourgogne (SHNA)

Perspectives d'avenir : Les résultats de l'étude nationale seront publiés en 2015.

Action 7	Etudier les risques sanitaires encourus par la Loutre d'Europe
-----------------	---

Degré de priorité : 2

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des études destinées à augmenter le niveau de connaissances sur les risques toxicologiques, écotoxicologiques, parasitologiques et pathologiques encourus par la Loutre afin de limiter, le cas échéant, leur impact.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

La mise en place d'un suivi sanitaire des populations de loutres est en cours (voir fiche 26).

31 loutres ont été autopsiées en Bretagne sous la coordination du GMB en 2013 et 2014. Parmi elles, un cas d'intoxication à la bromadiolone, les résultats de l'autopsie faite à Océanopolis et des analyses faites par le laboratoire de toxicologie de l'école vétérinaire de Lyon figurent dans le bilan régional du plan (SIMMONET 2014a).

Un individu a été analysé dans le cadre du réseau SAGIR au laboratoire départemental du Tarn. Aucune lésion n'a été observée, des prélèvements ont été conservés pour d'éventuelles analyses histologiques et toxicologiques ultérieures.

Sinon l'étude écotoxicologique menée par Charles LEMARCHAND, Philippe BERNY et René ROSOUX dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature se poursuit, avec notamment l'autopsie de 3 individus en région Centre en 2014.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'études, d'analyses	Pas d'étude spécifique dans le cadre du PNA, analyses ponctuelles sur 2 individus Plus d'une trentaine
Nombre d'individus autopsiés	
Rapports et articles scientifiques	

Perspectives d'avenir : voir action 26

Objectif II	Trouver des solutions aux problèmes de cohabitation entre la Loutre et les activités humaines
-------------	---

Action 8	Etudier l'impact de la prédation par la Loutre d'Europe dans les étangs de pisciculture
----------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'évaluer la part de la production prélevée par la Loutre en étangs de pisciculture afin de connaître l'impact de cette prédation.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

En Auvergne, le CEN pilote une étude sur le régime alimentaire de la Loutre, incluant une évaluation de l'impact sur la pisciculture en étang, en collaboration avec Catiche Productions et l'Unité de recherche zoogéographique de l'Université de Liège (Roland LIBOIS).

Une étude similaire est en cours en région Centre portée le Muséum d'Orléans, l'Unité de recherche zoogéographique de l'Université de Liège (Roland LIBOIS) et la réserve naturelle de Chérine en partenariat avec l'ONCFS. Trois réseaux hydrographiques typés ont été identifiés :

- Le bassin de l'Arnon (terminé)
- Le Val de Loire (en cours)
- Le réseau d'étangs de la Brenne (commencé fin 2014)

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de propriétaires d'étangs contactés	Pas connu
Eléments recueillis dans le cadre de l'étude	Etudes en cours
Rapports et articles scientifiques	

Perspectives d'avenir :

Les études de régime alimentaire menées en régions Centre et Auvergne se poursuivent.

Action 9	Déterminer les facteurs influençant la prédation par la Loutre d'Europe dans les piscicultures
-----------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des études sur les facteurs influençant la prédation par la Loutre, notamment sur la corrélation entre les dégâts constatés et les ressources alimentaires disponibles dans le milieu.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

L'étude en cours en Auvergne (voir fiche précédente) doit permettre d'apporter des éléments.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de pisciculteurs contactés	Pas connu
Eléments recueillis dans le cadre de l'étude	Etude en cours
Rapports et articles scientifiques	

Perspectives d'avenir :

Poursuite de l'étude en Auvergne.

Action 10	Tester des systèmes de protection dans les piscicultures
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de conduire une étude consistant à mettre au point et à tester différents systèmes pour protéger les exploitations piscicoles de la prédation par la Loutre.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Nous rappelons que le GMB n'a pas pu achever l'étude sur la salmoniculture des Monts d'Arrée (29), car celle-ci a déposé le bilan. Le travail réalisé avait été présenté lors du colloque de mammalogie à Arles en octobre 2012, un article paraîtra prochainement dans les actes du colloque. Un article a également été publié dans *L'épreinte*, la feuille de liaison du réseau Loutre du GMB (voir annexe 6).

Le travail débuté à l'établissement d'enseignement d'Ahun n'a pas été poursuivi suite au départ de l'enseignant et du directeur d'exploitation ayant initié ce projet. Une relance de l'établissement pourrait être faite pour savoir, à minima, si l'installation de systèmes anti-prédation est toujours envisagée.

L'animateur Loutre et pisciculture avait également réalisé une expertise sur l'exploitation pressentie pour être site pilote en Ardèche (voir précédent bilan) en février 2013. De nombreuses structures étaient impliquées dans ce projet (LPO, PNR des Monts d'Ardèche, SFPEM, Communauté des Communes du Tournonais, DREAL Rhône-Alpes) qui avait fait l'objet d'un reportage sur France 3 Rhône-Alpes, d'un article dans *l'Echo du PNA Loutre* n°4 et d'une vidéo sur le site de la Fondation Nicolas Hulot (http://www.fnh-tv.org/Loutre-et-pisciculture_v209.html). Un premier aménagement pour freiner la prédation a été réalisé sur ce site piscicole, la mise en place d'une clôture pérenne est en attente de financements. Des travaux sont également nécessaires pour rendre l'exploitation conforme aux nouvelles normes en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2014. Un rapport sur le suivi réalisé sera disponible prochainement.

Dans le Limousin, un suivi de deux exploitations équipées par le passé est réalisé par le GMHL en lien avec le PNR Millevaches (voir bilan précédent et article dans *l'Echo du PNA* n°6, en annexe). Le GMHL suit également la pisciculture de Saint-Pardoux le Vieux qui avait fait l'objet d'une expertise en 2013 (voir bilan précédent) ; des systèmes anti-prédation légers (clôtures électriques, guirlandes lumineuses) ont pour le moment été mis en place. Un projet pourrait également voir le jour sur une nouvelle exploitation en Creuse identifiée fin 2014.

Référence : CAUBLOT G., RAIMOND S. & MIGNON-LINET C. (2014). Loutre d'Europe et piscicultures du Parc naturel régional du plateau de Millevaches en Limousin : bilan de 2 années d'actions. *Echo du PNA Loutre* 6 : 3 - 4.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de sites d'étude	5 sites
Nombre de techniques différentes ou de combinaisons de techniques testées	2 (2 clôtures + grilles aux entrées et sorties d'eau)
Nombre de systèmes efficaces obtenus suite à ces tests	2

Perspectives d'avenir : Diffuser l'information sur les suivis réalisés. Poursuivre les tests et les observations selon les opportunités.

Domaine	Protection
Objectif III	Améliorer l'état de conservation de la Loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique

Action 11	Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques
-----------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'évaluer les outils existants, d'en assurer la cohérence, de les renforcer le cas échéant et de décrire leur possible utilisation opérationnelle pour la conservation de la Loutre et de son habitat (SAGE, Contrats de rivière, SCOT, PLU...) afin d'aboutir à une prise en compte systématique et adaptée de la Loutre et des écosystèmes aquatiques dans les politiques publiques. Les mesures prises doivent permettre une meilleure protection de la Loutre et une amélioration de l'état de conservation général des milieux aquatiques (qualité de l'eau, état des berges, disponibilité en ressources alimentaires...).

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Les administrations et associations contactées confirment un développement de la prise en compte de la Loutre dans les politiques publiques, notamment dans les SAGE (les sites protégés, les études d'impact et la TVB seront traitées dans les fiches 12, 13 et 14). Des exemples concrets et une évaluation chiffrée de l'avancée de cette action reste difficiles à obtenir.

Notons qu'en Languedoc-Roussillon, l'association Méridionalis a fait parvenir un questionnaire aux structures porteuses des SAGE et aux structures animatrices des sites Natura 2000. Les réponses obtenues sont disponibles dans le bilan régional 2013-2014 du plan (www.sfepm.org/pdf/LR_2013-2014.pdf) et montrent que lorsque la présence de la Loutre est avérée, l'espèce est bien prise en compte dans les SAGE. La Loutre profite indirectement d'actions de gestion mais les actions spécifiques pour la Loutre restent rares.

La mise en œuvre de cette action passe aussi par la réalisation d'opérations de communication auprès des services concernés (voir aussi action 25).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'outils pris en compte, nombre de démarches	Apparaît difficile à renseigner mais prise en compte progresse
Taux de prise en compte de la Loutre dans les politiques publiques et meilleur respect de la réglementation existante en matière de protection des milieux aquatiques	

Perspectives d'avenir : Développer les opérations de communication auprès des services concernés.

Action 12	Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la Loutre d'Europe et améliorer son efficacité
-----------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de vérifier et le cas échéant améliorer la prise en compte de la Loutre dans les sites protégés ou gérés où elle est présente ou potentiellement présente et de créer de nouveaux sites protégés ou gérés pour la Loutre selon les besoins.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Il est difficile et très chronophage de répertorier les sites protégés où la Loutre est présente et où elle est prise en compte à l'échelle nationale. L'espèce profite de manière générale des mesures prises en faveur de la préservation et de la restauration des milieux aquatiques. En ce qui concerne les actions spécifiques à la Loutre, au suivi de la répartition, qui se développe, s'ajoutent de plus en plus des actions de communication ainsi des mesures de gestion, notamment la mise en place d'aménagements pour permettre le passage sous la chaussée et réduire ainsi la mortalité routière.

A titre d'exemple, la Loutre est prise en compte dans le plan de gestion de la RNN St Mesmin (45). La RNN Chérine (36) participe à l'étude sur le régime alimentaire menée en région Centre (voir fiche 8).

En Midi-Pyrénées l'inscription du périmètre de la confluence Ariège-Garonne en tant que RNN est en cours, ce qui représentera un nouveau site protégé pour la Loutre.

Egalement en cours, la demande de classement du Vieux Lez (Vaucluse) en Arrêté préfectoral de protection de biotope par l'association les Amis de Vivier (voir bilan précédent et bilan régional PACA www.sfepm.org/pdf/PACA_2014.pdf).

Rappelons que la Loutre fait partie des espèces prioritaires pour la SCAP et est prise en compte dans les travaux.

Un des objectifs de cette action est de permettre une meilleure utilisation de l'outil Natura 2000 pour la conservation de la Loutre. Des actions pour la Loutre sont réalisées ou prévues sur un certain nombre de sites Natura 2000. Des exemples sont actuellement collectés et seront présentés dans un rapport dont la finalisation est prévue pour 2015.

Par exemple, en Bretagne, des travaux sur la Loutre ont été menés sur plusieurs sites Natura 2000.

Références : MENAGE M. & SIMONNET F. (2014a). Statut de la Loutre d'Europe et risque de mortalité routière sur les sites Natura 2000 « Rade de Brest – estuaire de l'Aulne », « Baie de Daoulas – anse du Poulmic ». GMB/PNR Armorique, 94 p. + annexes.

MENAGE M. & SIMONNET F. (2014b). Statut de la Loutre d'Europe et risque de mortalité routière sur le site Natura 2000 « Abers, Côtes des Légendes ». GMB/Communauté des communes Pays des Abers, 101 p. + annexes.



En Auvergne, la Loutre est prise en compte dans l'élaboration du DOCOB du site N2000 « Vallées de la Cère et de la Jordane » (power-point sur www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ppt_N2000-copil_FR8302031_130606_cle7befb4.pdf).

L'animatrice nationale du plan a également apporté son assistance à un projet d'étude sur le site Haute Vallée du Lignon.

Référence : CAPRIO A. (2014). Suivi des espèces patrimoniales du site Natura 2000 Haute Vallée du Lignon – La Loutre d'Europe *Lutra lutra*, le Castor d'Europe *Castor fiber*, la Mulette perlière *Margaritifera margaritifera*. Université de Franche-Comté/SICALA Haute-Loire, 73 p.

En PACA, le DOCOB du site « Rhône Aval » prenant en compte la Loutre est paru (rédaction LPO PACA pour le PNR de Camargue).

En Midi-Pyrénées, les animateurs du plan régional participent à plusieurs COPIL Natura 2000.

En Aquitaine, la RNN de l'Etang Noir a réalisé pour l'association Landes Nature (structure animatrice du DOCOB), un complément d'inventaire de la répartition de la Loutre et une identification des menaces sur le site N2000 "Zones humides de l'arrière dune du Marensin". Le document de synthèse sera finalisé début 2015.

A noter également, un contrat Natura 2000 est en cours sur le PNR Landes de Gascogne avec le CG de la Gironde. Sur 27 ouvrages jugés prioritaires dans les DOCOB des sites des Vallées de la Leyre, du Domaine d'Hostens et du Réseau hydrographique du Gat Mort, 17 ouvrages ont été retenus après expertise du GREGE, tous sous des routes départementales à risque de collision important. Ils seront équipés dès janvier 2015, essentiellement à partir d'encorbellements et de protections/mises en défens de la chaussée. Les travaux sont estimés à 209 000 euros. Le contrat N2000 a été déposé en 2013 selon le plan de financement suivant : 48 % AE Adour Garonne, 38 % N2000, 8 % CG33, 6 % GIE Atlandes (source : PNR Landes de Gascogne).

En Poitou-Charentes, 4 DOCOBs ont été validés depuis 2012 et tous proposent des actions sur la Loutre. Au niveau des travaux d'aménagements d'ouvrages, il y a eu 2 contrats Natura 2000 :

- 1 avec le CG16 pour l'aménagement de 5 ouvrages en 2012 et 2013 sur le site Natura 2000 "Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac" pour un montant total de 58 000 €.
- 1 avec le CG17 pour l'aménagement de 3 ouvrages en 2013 sur les sites Natura 2000 "Vallée de l'Antenne" et "Vallée du Né" pour un montant total de 61 000 € (source : DREAL Poitou-Charentes).

En Languedoc-Roussillon, l'enquête menée par Méridionalis (voir fiche précédente) montre que des actions spécifiques à la Loutre (animations pédagogiques, inventaires, mesures de gestion) sont menées dans près de la moitié des sites concernés par l'espèce. En matière d'action de communication, signalons une journée de découverte de la Loutre organisée dans le cadre de l'animation du site Vallée du Gardon de Mialet (48).



Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de nouveaux sites protégés ou gérés pour la Loutre Nombre de sites où la prise en compte de l'espèce a été améliorée	La Loutre est prise en compte sur plusieurs dizaines de sites

Perspectives d'avenir :

Continuer de diffuser l'information auprès des gestionnaires de sites (voir aussi action 25).

Rédaction du rapport présentant des actions sur la Loutre réalisées au sein du réseau Natura 2000.

Action 13	Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'élaborer et diffuser des outils permettant d'améliorer et de systématiser la prise en compte de la Loutre dans les études d'impact.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Il est difficile de connaître le nombre d'études d'impact prenant en compte la Loutre, cet inventaire étant extrêmement chronophage, d'autant plus que plusieurs services instruisent ces dossiers et cela dans chaque région (différents services des DTT, différents services des DREAL, DDCSPP, préfecture...) mais dans l'ensemble, d'après les informations transmises par les administrations et les associations, la prise en compte de la Loutre auprès des porteurs de projet se développe.

Voici quelques exemples :

Dans le Limousin, le GMHL suit un chantier sur l'A89 pour ASF.

En PACA, la LPO participe à une étude préalable aux travaux d'essartements sur la basse Durance (étude menée par le bureau Ecomed pour le compte d'EDF).

En Bretagne, des catiches artificielles ont été posées en tant que mesures compensatoires à un remembrement sur la commune de Plestin-les-Grèves (22).

La problématique Loutre est bien connue des porteurs de projet en Poitou-Charentes (source : DREAL Poitou-Charentes).

En Midi-Pyrénées, le CEN est sollicité par la DREAL pour avis pour tous les projets d'aménagement pouvant impacter la Loutre.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Pas connu
Nombre d'études d'impact prenant en compte la Loutre de manière adéquate	Pas connu

Perspectives d'avenir :

Améliorer la diffusion de l'information auprès des acteurs concernés.

Réaliser un outil sur la prise en compte de la Loutre dans les études d'impact.

Action 14 Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de l'action est de définir des corridors écologiques le long desquels la continuité écologique sera rétablie en priorité, puis réaliser des aménagements destinés à rendre les milieux plus accueillants pour la Loutre, à réduire la mortalité et renforcer la réglementation en faveur de l'espèce et de ses habitats le long de corridors définis, dans le but de rétablir la connectivité entre les milieux favorables à la Loutre et permettre la jonction des populations isolées.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Rappelons que dans le cadre de l'élaboration de la TVB, la Loutre fait partie des espèces de cohérence nationale dans 13 régions (Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Pays de Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes). Il s'agit de l'espèce la plus fréquemment retenue. Elle n'avait initialement été retenue que dans deux régions dans la pré-liste établie par la SPN/MNHN mais lors de la consultation des CSRP, 10 d'entre eux ont demandé l'ajout de la Loutre. Le SPN a accepté toutes ces demandes et a également ajouté la Basse-Normandie. Ce choix vise notamment une synergie PNA/TVB.

Les SRCE sont en cours d'élaboration. Les associations de protection de la nature et l'ONCFS, représentés dans les comités de pilotage, s'assurent que les besoins de l'espèce sont pris en compte.

A titre d'exemple d'actions, dans le Limousin une réflexion sur le rétablissement des connexions au niveau des franchissements de cours d'eau par les axes routiers majeurs est menée.

Mise en œuvre de la TVB : actions de restauration

Le rétablissement des connexions au niveau des franchissements de cours d'eau par les axes routiers majeurs

- Limiter les risques de collision routière au niveau des « points noirs » identifiés dans l'atlas
- Profiter des travaux d'entretien des ouvrages
- Installation de banquettes, encorbellements, grillages de protection, buses sèches...



Franchissement Aurence



Franchissement Valoine

L'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise a réalisé un cahier technique TVB comprenant une fiche sur la Loutre (voir annexe 7).

Les continuités écologiques de l'agglomération lyonnaise

Cahier technique associé à la carte poster



Signalons aussi l'inventaire des points de discontinuité à risque de mortalité sur le Rhône réalisé par la LPO PACA pour la CNR (1^{ère} partie en 2013, 2^{ème} partie en 2014).

Référence : LPO PACA (2014b). Inventaire des sites à risque de mortalité pour la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et le Castor d'Eurasie (*Castor fiber*) lié au franchissement de points de discontinuité des corridors aquatiques sur le Rhône et ses annexes hydrauliques entre Lapalud et Arles (Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône) : 2^{ème} partie – rive droite du Rhône, 32 p + annexes.

Rappelons également la réalisation par le SPN/MNHN d'un dossier de presse, d'une cartographie des mouvements effectués par l'espèce et d'une synthèse bibliographique sur les traits de vie de la Loutre d'Europe relatifs à ses déplacements et à ses besoins de continuités écologiques (voir bilan précédent et Echo n°3). Documents téléchargeables :

www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier_de_presse_-_Trame_verte_et_bleue.pdf

www.trameverteetbleue.fr/documentation-outils/syntheses-bibliographiques-especes

et sur http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/60630/tab/fiche

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de régions où la Loutre est prise en compte dans l'élaboration de la Trame bleue	13
Nombre et taille des corridors	Pas connu
Nombre de mesures prises pour aménager les corridors	Pas connu

Perspectives d'avenir : Poursuivre les démarches en cours.

Action 15	Elaborer un document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides
-----------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de rédiger et diffuser un guide traduisant l'ensemble des connaissances existantes en termes de recommandations de gestion favorables à la conservation de la Loutre.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Cette action a été mise en attente mais sa finalisation est prévue pour le premier semestre 2015.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Cahier technique réalisé et qualité de la diffusion	En cours
Nombre de prises en compte de ce cahier technique dans les dossiers d'aménagement	

Perspectives d'avenir : Finalisation, impression et diffusion du document en 2015.

Action 16	Faciliter le franchissement de barrages
------------------	--

Degré de priorité : 2

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des aménagements permettant le passage de la Loutre de part et d'autre des ouvrages qui posent problème à la libre circulation de l'espèce.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Dans le Limousin, l'impact de 6 barrages a été évalué par le GMHL. La problématique du franchissement des ouvrages hydrauliques est traitée dans la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue.

En PACA, l'inventaire des points de discontinuité à risque de mortalité sur le Rhône, prend en compte les ouvrages hydrauliques (voir fiche 14).

En Midi-Pyrénées, l'impact sur la Loutre a été évalué par le CEN et NMP sur les barrages suivants (tableau). Une réflexion est aussi menée par NMP sur l'utilisation par la Loutre de passes à poissons sur le barrage de Malause dans le Tarn-et-Garonne (secteur de Golfech) et sur la commune de Toulouse.

Ariège	Merens les vals
Ariège	Foix
Ariège	Soulan
Ariège	Verdun
Aveyron	Saint Amans des côtes
Aveyron	Rodez
Aveyron	Villefranche de Rouergue
Aveyron	St Beauzely
Aveyron	Le Cayrol
Aveyron	St Geneviève sur Argence
Aveyron	Rivière sur Tarn
Aveyron	Espalion
Aveyron	Espalion
Aveyron	Bozouls
Aveyron	Rodez
Lot	Orniac
Lot	Frayssinet
Lot	Linac
Lot	Thédirac
Lot	Capdenac (port)
Lot	Capdenac (Cayroua)
Tarn	Vabre
Tarn	Lavaur (château de la Barthe)
Tarn et Garonne	Nègrepelisse
Haute Garonne	Salles-et-Pratviel
Aveyron	Espalion

Nous rappelons qu'une présentation d'aménagements pour permettre le franchissement de barrages par la Loutre sera faite dans le rapport de synthèse sur la problématique Loutre et route (voir fiche 17).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Aucune spécifique aux barrages
Nombre de barrages dont l'impact sur la Loutre est évalué	En cours, au moins une quarantaine
Nombre de passages construits pour permettre le franchissement des barrages	Pas de nouveau en 2014

Perspectives d'avenir : Les efforts entrepris doivent être poursuivis.

Action 17 Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

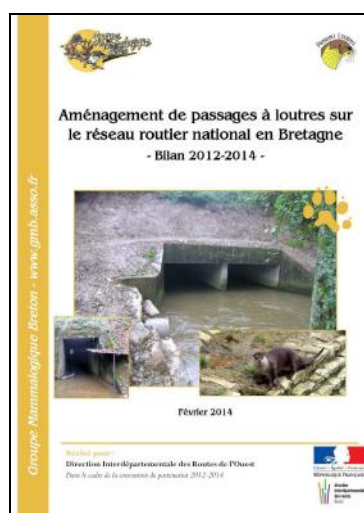
L'objet de cette action est de mettre en place des mesures destinées à réduire le nombre de loutres victimes de collisions avec des véhicules.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

En Bretagne, 4 aménagements ont été contrôlés cette année, ce qui fait 75 en tout contrôlés par le GMB. Trois nouveaux passages ont été construits en 2014. Un bilan des passages à loutres réalisés en Bretagne a été publié en 2014.

Référence : SIMMONET F. (2014b). Aménagement de passages à loutres sur le réseau routier national en Bretagne – Bilan 2012-2014. GMB/DIRO, 56 p.

Signalons que 19 cas de mortalité routière ont été répertoriés en Bretagne en 2014 en raison des fortes crues du début d'année.



En Pays de la Loire, des expertises d'ouvrages d'art sont menées à l'échelle de plusieurs bassins versants afin de hiérarchiser leur dangerosité dans le cadre du programme d'actions régionales mais également sur certaines routes gérées par la DIRO (en 49 avec la LPO, en 44 avec le GMB et en 53 avec MNE). Ce projet a fait l'objet d'un article dans *l'Echo du PNA*. Référence : MARCHADOUR B. & BRUN J-C. (2014). Un programme d'actions régionales dans les Pays de la Loire. *L'Echo du PNA Loutre* 6, 5 - 6.

MNE a continué le suivi d'un passage à Loutre dans la Mayenne mis en place par le Conseil général en 2012 au niveau d'un point noir de collision routière sur le bassin de l'Aron.

Une formation à l'expertise des ouvrages d'art a été organisée en février 2014 à l'attention des associations chargées de réaliser les expertises des ouvrages d'art dans le cadre du programme régional (photo). Elle était animée par Franck Simonnet du GMB.

MNE est intervenu lors de formations des agents de la DIRO, ciblés sur la reconnaissance des cadavres et les aménagements de passages à loutres en février et en avril 2014.



En PACA, l'inventaire des points de discontinuité à risque de mortalité sur le Rhône réalisé par la LPO, prend en compte le franchissement routier (voir fiche 14).

La LPO PACA mène une information et une sensibilisation continues du réseau d'observateurs pour une veille sur la mortalité routière des mammifères et gère une base de données « mortalité routière » des mammifères sur www.faune-paca.org. Sur les 1200 données géoréférencées de mammifères morts par collision routière en 2014, il n'y a pas de cas connu de mortalité de loutre.

Exemple de point de discontinuité à fort risque de mortalité pour la loutre :
la buse du contre-canal du Rhône à Vallabrègues sous la route D2 (Gard)



Le contre-canal passe sous la route par une buse présentant à son entrée un seuil important qui empêche le passage des mammifères aquatiques d'aval en amont, et le limite d'amont en aval, contraignant les loutres (et les castors également présents ici) à franchir le point en montant sur le talus et en traversant une route très fréquentée (photos P. Rigaux)

Extrait de : LPO PACA (2014). Inventaire des sites à risque de mortalité pour la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et le Castor d'Eurasie (*Castor fiber*) lié au franchissement de points de discontinuité des corridors aquatiques sur le Rhône et ses annexes hydrauliques entre Lapalud et Arles (Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône) : 2ème partie – rive droite du Rhône, 32 p + annexes.

En Languedoc-Roussillon, 51 cas de mortalité ont été répertoriés pendant la période 2000-2014 dans les 5 départements de la région (MERIDIONALIS *et al.* 2014). L'aménagement d'un passage à Loutre sur un site identifié comme étant un point noir a été proposé pour 2015.

En Midi-Pyrénées, les cas de mortalité routière sont recensés sur la région d'une part. La dangerosité des ouvrages présents sur l'Adour a été évaluée par NMP. Un aménagement pour le passage de la Loutre a été contrôlé à Bagnères de Bigorre sur l'Adour.

Dans le Limousin, 4 passages ont été répertoriés et contrôlés par le GMHL. ASF mène une réflexion pour améliorer la transparence écologique de l'A89.

En Auvergne l'information sur les cas de mortalité de loutres est recueillie, synthétisée sur des fiches cartographiques et transférée vers les opérateurs routiers (CGs, DIR, PNR, communes, Région). Des passages ont été construits sous la RN 122 dans le Cantal.

En Poitou-Charentes, un recensement des expertises de franchissements routiers est en cours. En complément, sont envisagées deux actions plus spécifiques :

- La réalisation d'un catalogue « référentiel » d'aménagements déjà réalisés en Poitou-Charentes,
- La préparation d'un plan triennal de réhabilitation des ouvrages les plus à risques en fonction des priorités recensées et des réalisations déjà engagées.

La mission, confiée au GREGE, de sensibilisation, de préparation de plans d'interventions et de recensement des réalisations existantes en Poitou-Charentes, a permis de déboucher sur les informations qui suivent :

- Deux-Sèvres : des cas ponctuels recensés de collisions. A ce jour, trois ouvrages aménagés par le Conseil général dont l'un d'entre eux sur le Marais Poitevin et pour lequel la mise en place des protections de manière inadaptée pourrait avoir entraîné une nouvelle collision. La prise en compte de l'espèce n'en est qu'au début et de nouveaux aménagements ne sont pas programmés, le Conseil général ne souhaitant pas, pour des raisons budgétaires, aller au-delà des actuelles réalisations.
- Vienne : à ce jour, un seul ouvrage a été réaménagé dans le département. Cependant, le Conseil général n'écarte pas la possibilité de systématiser la mise en place d'aménagements simples lors de leurs opérations d'entretien des ouvrages hydrauliques.
- Charente : le Conseil général assure la sécurisation des déplacements du Vison d'Europe sur leurs ouvrages lors des travaux d'entretien. Cela servira bien évidemment la Loutre. Pour l'heure, la priorité est donnée aux sites Natura 2000 et une réunion de concertation est généralement organisée avec l'opérateur du site pour définir les besoins d'aménagements. Sept franchissements ont déjà été réalisés dans le département selon cette stratégie. Six autres aménagements sont en cours dans le cadre de contrats Natura 2000, dont cinq en périphérie d'Angoulême. Un plan d'intervention plus large est en réflexion pour les zones prioritaires à Vison d'Europe.
- Charente Maritime : des réhabilitations ponctuelles sont menées de façon régulière par le Conseil général pour réduire des points noirs potentiels pour le Vison d'Europe et de réels points noirs pour la Loutre (nombreuses collisions enregistrées dans le département par la LPO). En 2011, deux ouvrages ont été équipés par le département et trois en 2013-2014 sur deux sites Natura 2000 (Antenne et Né) dans le cadre d'un contrat Natura. Plus récemment, sur la base des expérimentations de pontons flottants engagées par le GREGE depuis 2009, trois passages ont été équipés de dispositifs flottants associés à des protections sur d'importants linéaires (4 km environ) par le Conseil général, en partenariat avec la LPO (projet FIBRE). En complément, neuf buses sèches ont été foncées sur des ouvrages hydrauliques de l'A10 dans le cadre de la requalification environnementale engagée par ASF. Elles font actuellement l'objet d'un suivi par la LPO France.



Cliché de loutres pris dans un éco-duc (©LPO/ASF)

Enfin, à ces opérations départementales, vient s'ajouter un programme coordonné par Poitou-Charentes Nature de recensement à l'échelon régional des collisions routières toutes espèces confondues. Ce programme contribuera à mettre en évidence de nouveaux points noirs pour les mammifères semi-aquatiques comme la Loutre.

Voir aussi la fiche 12 pour les aménagements en sites N2000.

Rappelons que la collecte d'informations pour la réalisation du rapport de synthèse sur la problématique « Loutre d'Europe et routes » est en cours. Ce travail est complexe car les informations s'avèrent être assez éparées et il existe peu de documents rédigés sur la problématique et les aménagements mis en place. De plus, les structures ayant travaillé sur le sujet ne sont pas toujours disposées à transmettre des renseignements sur leur travail.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Au moins 3
Nombre d'aménagements répertoriés et contrôlés	Nombre exact pas connu mais nombreuses évaluations en cours
Rapport de synthèse sur la problématique « Loutre d'Europe et routes »	En cours
Nombre d'aménagements efficaces destinés à réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules mis en place	Au moins 3 nouveaux en 2014

Perspectives d'avenir :

Poursuivre les efforts de formation des acteurs, d'évaluation de la dangerosité des ouvrages et de réalisation d'aménagements.

La réalisation du rapport de synthèse compilant les connaissances sur le sujet est en cours. Comme expliqué plus haut, des difficultés sont apparues liées au manque de documents rédigés sur la question. La solution proposée de réaliser un document collégial n'a pas été retenue par les structures sollicitées par manque de disponibilités. Les structures ayant travaillé sur le sujet sont disposées à transmettre des informations, voire à participer à la relecture, mais pas à la rédaction. Le rapport sera donc rédigé, comme prévu initialement, par l'animatrice du plan, en fonction des éléments disponibles, au cours de l'année 2015.

Action 18	Eviter la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche
-----------	--

Degré de priorité : 3

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de l'action est de mettre en place des mesures destinées à réduire le nombre de loutres mortes accidentellement dans les engins de pêche.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Ce problème apparaît comme étant de faible importance et très localisé en France. Cependant, un cas de mortalité dans un engin destiné à la capture d'émydes lépreuses dans le cadre du suivi de l'espèce, a été signalé en Languedoc-Roussillon. La nasse a été modifiée, afin d'éviter que l'accident ne se reproduise. Ceci a fait l'objet d'un article paru dans *l'Echo du PNA n°7* (voir annexe).
Référence : COURMONT L. (2014). Mortalité d'une loutre par noyade dans une nasse à anguilles. *L'Echo du PNA Loutre* 7, 8.

Rappelons également qu'une veille est opérée en Camargue par la Tour du Valat et le Marais du Vigueirat (voir bilan précédent).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	1 article
Mesures prises pour réduire la mortalité par noyade dans les engins de pêche	Un dispositif sur nasse à anguilles

Perspectives d'avenir :

Poursuivre les efforts, vérifier les besoins d'assistance pour les actions de sensibilisation, collecter des informations sur d'éventuelles mesures mises en place (installation de grilles sur les nasses...).

Action 19	Eviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse
-----------	--

Degré de priorité : 3

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de développer les relations entre les spécialistes de la Loutre et les réseaux de piégeurs, chasseurs et de services de protection des cultures, afin de réduire ces risques de mortalité ou de dérangements involontaires, liés à l'ignorance de la présence de l'espèce, en particulier sur les fronts de recolonisation.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Le dernier arrêté ministériel fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des animaux d'espèces classées nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain a été pris le 24 mars 2014 (annexe 8). Comme pour les arrêtés précédents (voir bilans précédents), l'article 3 stipule que « dans le territoire métropolitain de la France, l'usage des pièges de catégories 2 et 5 est interdit sur les abords des cours d'eau et bras morts, marais, canaux, plans d'eau et étangs, jusqu'à la distance de 200 m de la rive, exception faite du piège à œuf placé dans une enceinte munie d'une entrée de onze centimètres, dans les secteurs dont la liste est fixée par arrêté préfectoral annuel où la présence de la loutre d'Europe ou du castor d'Eurasie est avérée ».

Des arrêtés préfectoraux ont été pris pour le moment dans les départements suivants (liste non exhaustive) : Allier, Calvados, Corrèze, Deux-Sèvres, Isère, Jura, Loire-atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Puy-de-Dôme, Rhône, Sarthe, Vendée...

Une veille est assurée par l'ONCFS et les associations de protection de la nature, notamment dans les CDCFS, pour l'application de l'évolution réglementaire dans les arrêtés préfectoraux de piégeage.

Les structures assurant le suivi de la Loutre (associations, ONCFS...) assistent les services en charge de l'élaboration de ces arrêtés préfectoraux (DDT et DDTM), pour la délimitation des zones de présence de l'espèce. Cet exercice s'avère difficile en raison de la discrétion de cette espèce qui est en pleine reconquête et dont l'aire de répartition évolue constamment. La carte en ligne de l'aire de répartition (fiche 1) pourra faciliter cet exercice.

Cependant l'application de l'arrêté à une liste de communes n'est pas toujours satisfaisante, surtout lorsqu'elle se limite aux communes où des indices de présence ont été trouvés et ne tient pas compte des capacités de déplacement de l'espèce. Un document définissant les modalités d'élaboration des zones sur laquelle s'applique les arrêtés préfectoraux a été demandé.

Là où l'espèce est bien présente l'arrêté s'applique souvent sur l'ensemble du département, par exemple en Vendée ou en Corrèze (voir annexe 9).

L'information sur cette réglementation est diffusée par différents biais.

Par exemple en Auvergne, les DDT diffusent des informations sur les modalités de piégeage en bords de cours d'eau par rapport à la présence de la Loutre.

Nature Midi-Pyrénées contacte les mairies et divers acteurs utilisant les berges dont les chasseurs et les piégeurs pour les informer sur les espèces présentes au niveau des berges et l'ajustement à avoir pour préserver leur présence (notamment piégeage par rapport à la Loutre). Des fiches techniques et un poster viendront compléter ces premières réunions.

Par ailleurs, la Loutre est présentée lors des formations pour le permis de chasse et permis de piégeage. Diverses actions de sensibilisation sont menées par les fédérations de chasseurs et de piégeurs. Citons un article rédigé par la Fédération Départementale des Chasseurs du Lot-et-Garonne et publié dans le magazine de la chambre d'Agriculture (FDC 47 2014, voir annexe 10).

Autre information, signalons que le GMHL s'est porté partie civile dans la procédure à l'encontre d'un piégeur agréé pour le piégeage de deux loutres.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Pas connu
Mesures mises en place pour réduire la mortalité par piégeage et tirs	1 arrêté ministériel en 2014 Arrêtés préfectoraux

Perspectives d'avenir : Les efforts de sensibilisation entrepris doivent être poursuivis. L'information sur l'évolution réglementaire doit continuer à être diffusée. Un document sur la délimitation des zones d'application des arrêtés préfectoraux pourra être proposé.

Action 20 | Créer des Havres de Paix pour la Loutre d'Europe

Degré de priorité : 2

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'étendre le réseau de propriétaires de terrains, situés en bord de cours d'eau, qui souhaitent s'impliquer dans la conservation de la Loutre par la création de « Havres de Paix » pour l'espèce. Cette action a à la fois une vocation de conservation et de sensibilisation.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

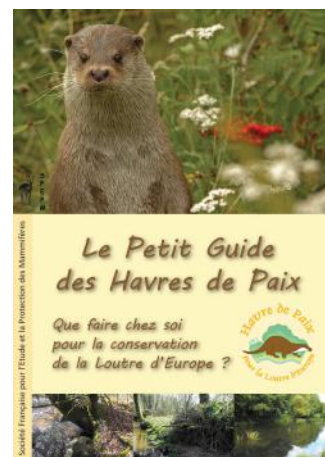
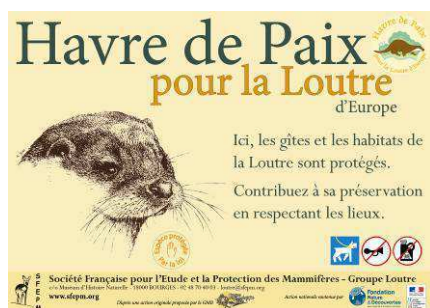
Des conventions de partenariat avec des structures relais de l'opération ont été signées dans les régions suivantes :

- Bretagne (GMB)
- Basse-Normandie (CPIE Collines normandes et GMN)
- Pays-de-la-Loire (LPO Pays-de-la-Loire)
- Poitou-Charentes (Vienne Nature)
- Aquitaine (Cistude Nature)
- Midi-Pyrénées (CEN Midi-Pyrénées)
- Languedoc-Roussillon (ALEPE)
- PACA (LPO PACA)
- Limousin (GMHL)
- Bourgogne (SHNA)
- Centre (Indre Nature, Nature 18 et SNE)

Le modèle de cette convention, ainsi que de la convention à signer avec le propriétaire pour la création du Havre de Paix (basée sur celle du GMB) figurent dans le bilan de l'année précédente en annexe 5.

Les outils de l'opération ont été réalisés grâce à un soutien financier par la Fondation Nature et Découvertes et seront diffusés en 2015. Il s'agit de :

- une plaquette d'information sur l'opération,
- un guide pour les propriétaires,
- un autocollant pour les propriétaires,
- un panneau pour les propriétaires.



Autocollant, panneau, plaquette et guide de l'opération « Havre de Paix »

Le Groupe Mammalogique Breton, qui a développé l'outil et qui crée des Havres de Paix depuis une trentaine d'années, a signé un Havre de Paix supplémentaire de 1,3 ha cette année, avec création de 3 catiches artificielles. Cela porte à plus de 50 le nombre de Havres de Paix en Bretagne.

8 Havres ont été signés en Basse-Normandie à l'initiative du CPIE des Collines normandes et du GMN.

1 Havre a été signé en Sologne avec SNE.

1 Havre a été signé avec la SHNA et le PNR du Morvan et inauguré lors du colloque francophone de mammalogie (voir communiqué de presse et article en annexe 11).



La maison du Parc naturel régional du Morvan est devenue le premier Havre de Paix en Bourgogne. Photo du gauche : signature par les présidents de la SFEPM, de la SHNA et du PNR Morvan. Photo de droite : Xavier GREMILLET, président du GMB et l'un des « papas » des Havres de Paix, explique la démarche.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de régions/associations locales choisissant d'utiliser cet outil	11 régions, 15 associations participantes
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	1 bulletin de liaison en Bretagne, 1 inauguration officielle
Nombre de Havres de Paix créés et surfaces conventionnées	11 nouveaux en 2014

Perspectives d'avenir : Trouver des partenaires dans les régions/départements n'ayant pas encore de relais local.

Diffuser la plaquette et communiquer sur l'opération, notamment auprès de la presse (un dossier de presse sera diffusé).

Une page de la partie PNA Loutre du site de la SFEPM sera également consacrée à l'opération Havre de Paix (www.sfepm.org/HavresPaixloutre.htm).

Poursuivre la signature de Havres de Paix et transmettre les outils d'affichage ainsi que le guide aux propriétaires.

Domaine	Communication
----------------	----------------------

Objectif IV	Informar, former et sensibiliser les gestionnaires, les usagers des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole ainsi que le grand public
--------------------	---

Action 21	Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe
------------------	--

Degré de priorité : 2

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de proposer des supports pour mieux faire connaître l'espèce et les différents enjeux de sa conservation.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Les outils existants continuent d'être diffusés, à savoir :

- exposition mobile sur la Loutre dans le Limousin et plaquette réalisées par le GMHL,
- brochure *La Loutre histoire d'une sauvegarde* réalisée par Catiche Production,
- outils réalisés par le réseau mammifères de l'ONCFS dans le cadre du Plan Loire Grand-deur Nature,
- dossiers pédagogiques pour tablettes tactiles sur le thème *Les traces et indices – les animaux des bords de l'eau* réalisé par le Centre Loutre d'Hunawihl (CRCL).

Rappelons aussi la création de *Sentier des loutres* à Océanopolis (voir bilan précédent).

Un marque page sur la Loutre a été réalisé par l'association EDEN Natura active sur le bassin de l'Erdre en Loire-Atlantique (voir annexe 12).

La SHNA réalise actuellement une plaquette de sensibilisation sur les grands mammifères aquatiques en Bourgogne (Loutre, Castor et espèces invasives).

Une plaquette est également en cours de réalisation dans le Languedoc-Roussillon à l'initiative de Méridionalis.

En Bretagne, une animation est en cours d'élaboration à la Maison de la Baie de St Brieuc. Le GMB a créé une exposition pour Eaux et Rivières de Bretagne qui est présentée au Centre Régional d'Initiation à la Rivière à Belle-Isle-en-Terre (voir annexe 13).

La Loutre a également été à l'honneur à l'occasion de deux reportages télévisés :

- *Sur les Traces de la Loutre en suivant le Trieux* diffusé le 28 octobre dans *Curieuse de Nature* sur Ushuaia TV,
- *Princesses de eaux* diffusé le 29 novembre 2014 dans l'émission *Littoral* sur France 3 Bretagne, avec la participation d'Océanopolis, du CRCL d'Hunawihl, du GMB et de l'ONEMA. <http://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/emissions/littoral-le-magazine-des-gens-de-la-mer> ou [tp://vimeo.com/112171866](http://vimeo.com/112171866).

La bande-dessinée *Toutpoil le Chien Loutre* a été rééditée avec une actualisation de la partie documentaire comportant un encart sur le PNA Loutre (voir annexe 14).

La Loutre d'Europe a été présentée dans les fiches *Carnivores* réalisées pour l'exposition *Nuit* du MNHN (voir annexe 15).

La Loutre a fait l'objet d'un certain nombre d'articles dans la presse et dans des bulletins ou feuilles de liaison éditées par différentes structures (voir aussi fiches 25 et 31 et annexes).

Plusieurs conférences sur la Loutre ont été tenues au cours de l'année 2014, notamment (en plus de celles citées par ailleurs) :

- Conférence sur la Loutre, par Rachel KUHN, animatrice nationale du plan, le 04/02/14 au Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges,
- Conférence sur la Loutre, par Rachel KUHN avec la participation de Fabrice CAPBER, le 28/04/14 au Musée d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar (voir articles en annexe 16), suivie le lendemain d'une sortie au CRCL d'Hunawirh animée par Alexandre LEHMANN et en présence des conférenciers de la veille.



La Loutre a aussi fait son retour sur le stand tenu par la SFPEM au Jardin des Plantes à Paris dans le cadre de la Fête de la Nature (voir article p. 10 dans l'Echo du PNA n°7 en annexe). Une maquette représentant l'habitat de la Loutre et les menaces pesant sur l'espèce était présentée.



Stand de la SFPEM au village de la Nature

Des projections publiques du film *Le Banquet des Loutres* continuent d'avoir régulièrement lieu, comme à Saint-Etienne-Vallée-du-Gardon (voir fiche 12) ou ici au CPIE Clermont-Dôme.

Programme d'activités 2014
« Les rendez-vous du CPIE »

Projection-conférence
« Le banquet des loutres »

Un film de Ronan FOURNIER-CHRISTOL

En présence de **Stéphane RAIMOND**
Animateur loutre/pisciculture
(Plan national d'action loutre SFPEM), photographe

GRATUIT

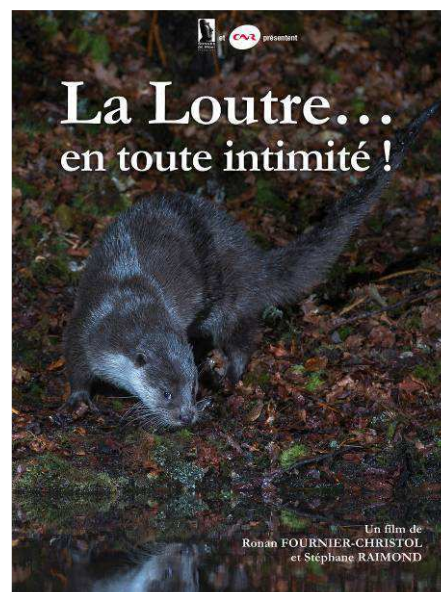
Vendredi 16 mai à 20h
au CPIE Clermont-Dômes

Informations / Réservations : 04.73.87.35.21 ou cpi-clermont-domes@wanadoo.fr
Entrée libre (dans la limite des places disponibles)

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Clermont-Dômes
1 rue des colonies - Thèze - 63122 SAINT GENES CHAMPANILLE <http://www.cpie-clermont-domes.org>

Après plus d'un an de travail et grâce au soutien financier de la Compagnie Nationale du Rhône, un nouveau film sur la Loutre voit le jour : *La Loutre en toute intimité !* Celui-ci a été réalisé par Ronan FOURNIER-CHRISTOL (comme pour *le Banquet des loutres*) et par Stéphane RAIMOND qui est ce coup-ci passé derrière la caméra. La SFEPM y a apporté sa contribution dans le cadre de l'animation du plan. Découvrez la jaquette en annexe 17 et la bande-annonce ici :

<https://www.youtube.com/watch?v=9oxmhhlj6ME>



Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de supports de communication créés et de concepts d'animation élaborés Diffusion de ces outils (nombre d'exemplaires de plaquettes, de mallettes pédagogiques, nombre de structures proposant ces outils, nombre de participants aux animations...)	Au moins 11 (expo et plaquette GMHL, tablette tactile CRCL, <i>Sentier des loutres</i> , marque page EDEN, expo Bretagne, dossier dans Toutpoil, fiche MNHN expo Nuit, diaporama conférence RK, stand Fête de la Nature, film)

Perspectives d'avenir :

Les efforts faits pour communiquer sur l'espèce sont importants. Les outils existants devront continuer à être diffusés. Ils pourront être complétés par d'autres outils réalisés à l'échelle nationale en 2015 ; une exposition et une mallette pédagogique sont envisagées.

Une nouvelle conférence sur la Loutre est prévue le 17 février, au Musée zoologique de Strasbourg (Mardi Nature organisé par le GEPMA <http://gepma.org>)

La sortie du film de Ronan Fournier-Christol et de Stéphane Raimond *La Loutre en toute intimité !* est prévue pour février 2015.

Action 22	Veiller à une bonne cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités de loisirs
-----------	---

Degré de priorité : 3

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'encourager les responsables des activités de loisir liées aux milieux aquatiques à davantage prendre en compte les besoins de la Loutre (tenir compte de l'impact sur les poissons et autres proies de la Loutre, dérangement, risque d'attaques par des chiens...).

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Des actions de sensibilisation sont menées localement.

Rappelons que l'outil *Havre de Paix* (voir fiche 20) est aussi un moyen de communiquer sur une pratique d'activités de plein air respectueuse de la Loutre.

Rappelons que la Fédération Française de Canoë-Kayak a exprimé son souhait de sensibiliser ses membres sur la Loutre (contacts pris avec l'animatrice déjà au moment de la rédaction). La Fédération a mis en place le projet « Gardien de la Rivière », qui s'inspire du programme « Gardien de la Côte » mis en place par Surfrider Foundation Europe et de l'expérience du réseau « Riverwatch » du WWF Suisse. Il s'inscrit dans le cadre de la politique de développement durable adoptée par la FFCK. Il s'agit de mettre en place un réseau de surveillance dont les objectifs sont de :

- Surveiller les rivières et les espaces de pratiques,
- Recenser des données sur l'état des rivières, les usages et usagers et les bonnes pratiques existantes dans le but d'améliorer la connaissance des sites de pratiques et des rivières,
- Favoriser le travail de concertation avec les services administratifs concernés pour améliorer l'état des rivières et la sécurité des pratiques.

Le concept « gardien de la rivière » incite les pratiquants de canoë-kayak à être actif en matière d'observation et de protection des milieux sur lesquels ils exercent leur activité. Participer à ce réseau permet aux clubs d'enrichir leurs connaissances environnementales de leurs milieux de pratiques, d'élargir leur réseau relationnel local avec les autres associations d'usagers (protection de la nature, pêche, services de l'Etat...), d'acquérir de nouvelles compétences, de transmettre leurs connaissances au plus grand nombre (jeunes, adultes adhérents ou non au club...).

Ce projet national a pour le moment été mis en place en Midi-Pyrénées, choisie pour être région pilote (www.ffck.org/renseigner/savoir/patrimoine/site/wp-content/uploads/2013/12/dp-gardiensrivieres-versiondef.pdf et www.crmck.com/pages/pole-environnement/gardiens-de-la-riviere.html).

Des informations sur la Loutre pourront être diffusés par mail aux licenciés. Les supports seront fournis par la SFEPM au cours de l'année 2015.

Par ailleurs, un animateur de canoë-kayak, a déjà participé à des prospections en Midi-Pyrénées avec le CEN.

Signalons aussi l'intervention de la SHNA dans le cadre des assises des loisirs motorisés en Bourgogne avec une présentation des effets que peuvent avoir les loisirs motorisés sur la Loutre d'Europe.

En Languedoc-Roussillon, la plaquette en cours de réalisation par Méridionalis prendra en compte les activités de loisir.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Pas connu
Nombre de cas où la Loutre et le milieu aquatique en général sont pris en compte dans l'organisation des activités de loisir et la réglementation de l'utilisation de l'espace	Pas connu
Mesures mises en place en faveur d'une meilleure cohabitation entre la Loutre et les activités de loisir	Pas connu

Perspectives d'avenir :

Cette action pourra bénéficier de l'opération Havre de Paix (action 20) dont le lancement à l'échelle nationale est en cours.

Le guide sur la gestion des milieux aquatiques en faveur de la Loutre (action 15) est également destiné aux responsables d'activités de loisir qui y trouveront des informations sur les éléments à prendre en compte pour ne pas nuire à l'espèce.

Préparer un document à envoyer aux licenciés de la Fédération de canoë-kayak.

Action 23	Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique « loutres et activités aquacoles »
-----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de réaliser un document détaillé présentant la situation dans les différents pays concernés, la manière dont le problème « loutres et activités aquacoles » est traité, les études réalisées et les méthodes de protection mises en place.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Ce rapport est disponible depuis janvier 2012. L'information sur sa sortie continue d'être diffusée (Internet, publications, réunions, conférences...). Il a été téléchargé 537 fois au courant de l'année 2014 depuis le site de la SFEPM.

Référence bibliographique :

KUHN R. (2012). Loutres et activités aquacoles : Synthèse des connaissances sur la problématique à l'échelle internationale. Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe. SFEPM, 33 p. + annexe.

Téléchargeable sur : www.sfepm.org/pdf/Loutres_et_activites_aquacoles.pdf

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Synthèse de l'information disponible (documents consultés, contacts, participation à des colloques sur le thème en question...)	Consultation d'une 60 ^{aine} de références bibliographiques, recherches sur le Net, demande d'informations auprès du Groupe Loutre de l'UICN (plus d'une 100 ^{aine} de membres), contribution de plus d'une 20 ^{aine} de personnes issues de plus d'une 10 ^{aine} de pays, participation à un colloque sur ce thème en Allemagne.
Document réalisé ainsi que sa diffusion	1 rapport de synthèse, information sur sa sortie, téléchargé 537 fois en 2014 à partir du site de la SFEPM

Perspectives d'avenir : Continuer de diffuser l'information sur l'existence de ce rapport.

Action 24	Apporter une aide aux pisciculteurs
------------------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'apporter une aide aux pisciculteurs afin de protéger leur exploitation des pertes que la Loutre peut occasionner.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Rappelons la publication d'un rapport de synthèse sur les sites piscicoles en France en relation avec le risque de prédation par la Loutre et sa diffusion aux membres du COPIL, DREAL, opérateurs régionaux et correspondants régionaux du Groupe Loutre SFEPM (voir bilan 2012).

Référence : RAIMOND S. (2012). Sites piscicoles en France et risques potentiels de prédation par la Loutre d'Europe. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 52 p.

Stéphane RAIMOND, animateur Loutre et pisciculture du PNA Loutre, a réalisé de nouvelles expertises sur sites piscicoles au cours de l'année 2014 : deux dans l'Orne, une dans l'Aude, une en Dordogne, une dans le Puy-de-Dôme et une en Charente-Maritime. Les comptes-rendus des interventions dans l'Orne et en Dordogne sont disponibles en annexe 18.

Références :

RAIMOND S. (2014a). Prédation par la Loutre dans la pisciculture du Moulin de Chanteloup, 61150 Joué-du-Plain. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 26 p.

RAIMOND S. (2014b). Prédation par la Loutre dans la pisciculture d'Occagnes, La Charentaise, 61200 Occagnes. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 27 p.

RAIMOND S. (2014c). Prédation par la Loutre dans la pisciculture de la Fajolle, 11140 La Fajolle. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 30 p.

RAIMOND S. (2014d). Prédation par la Loutre dans la pisciculture du Breuilh, 24450 Saint Pierre de Frugie. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 26 p.

RAIMOND S. (2014e). Prédation par la Loutre dans la pisciculture du Coudert, La Ville Tour, 63610 Besse-et-Saint-Anastaise. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 26 p.

RAIMOND S. (2014f). Prédation par la Loutre dans l'esturgeonnière Sturgeon, pisciculture du Carillon, 17240 Saint-Fort-sur-Gironde. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 27 p.





Ces interventions ont été possibles grâce au soutien financier des agences de l'eau Seine-Normandie et Adour-Garonne et du Parc Zoologique de Paris, qui viennent s'ajouter à l'aide accordée par la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme. Un nouveau financement accordé par la Fondation de France au deuxième semestre 2014 dans le cadre de l'appel à projet « agir ensemble pour notre environnement » permettra de poursuivre l'action en 2015.

Stéphane RAIMOND est également intervenu lors du colloque francophone de mammalogie à Saint-Brisson (58) du 17 au 19 octobre 2014, organisé par Bourgogne Nature et la SFEPM (actes à paraître).



Stéphane RAIMOND au colloque francophone de mammalogie 2014.

Un atelier avait été animé par Stéphane RAIMOND et Rachel KUHN lors du précédent colloque francophone de mammalogie. Les actes sont sortis et disponibles sur le site de l'association organisatrice Nature Midi-Pyrénées http://www.naturemp.org/mammif2013/wp-content/uploads/2015/01/2014-09-04_CO_NATUREMP_livre-colloque_v-web.pdf

La thématique est aussi abordée dans les différentes conférences et animations de S. RAIMOND, par exemple lors de la formation organisée par EPIDOR. D'ailleurs la Cohabitation Loutre et pisciculture a été le thème du mois de janvier du calendrier 2014 d'Epidor (voir annexe 19 et http://issuu.com/epidor/docs/calendrier_epidor_2014_).

Deux autres interventions sur le sujet Loutre et pisciculture ont été faites par l'animatrice du plan lors des conférences sur la Loutre à Bourges le 4 février et à Colmar le 25 avril (voir fiche 21).

Un article sur la problématique a été publié dans le *Pisciculteur de France*, le bulletin de la Fédération Française d'Aquaculture en février 2014 (voir annexe 20).

Référence : ASTRE P. (2014). Loutre et pisciculture. *Le Pisciculteur de France* 294, 6-7.

L'édition d'une plaquette sur la thématique Loutre et pisciculture, qui avait été mise en attente faute de financements pour poursuivre l'opération, pourra se faire en 2015.

Des demandes d'aides pour l'installation de systèmes de protection contre la prédation par la Loutre peuvent être obtenus via la FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche). Ce nouvel outil (qui remplace le FEP : Fonds Européen pour la Pêche), dont le cadrage est encore en cours, devrait être opérationnel au cours de l'année 2015. Il serait utile de diffuser l'information sur la problématique Loutre et pisciculture auprès des services responsables de l'attribution de ces aides.

Des informations sur le FEAMP sont régulièrement diffusées dans le *Pisciculteur de France*. Signalons aussi un article sur le FEAMP dans le numéro de novembre 2014 de la Lettre électronique du réseau Natura 2000 (voir annexe 21).

Nous rappelons également que tous les sites piscicoles ne sont pas conformes aux normes en vigueur ou pas en règle d'un point de vue administratif. Plusieurs des exploitants ayant signalés des problèmes de prédation par la Loutre sont dans l'un de ces cas. Ces situations sont délicates à gérer, le PNA Loutre étant un outil mis en place par l'Etat, il ne peut pas cautionner un non respect de la réglementation et des subventions ne peuvent pas être versées à des exploitations n'étant pas aux normes. De plus, travailler à la prévention de la prédation par la Loutre sur une exploitation menacée de fermeture administrative va à l'encontre d'une optimisation des moyens.

La prévention de la prédation par la Loutre dans les élevages piscicoles pourrait aussi bénéficier du Plan Progrès, un programme destiné à accompagner les exploitations dans leurs démarches de mise aux normes.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Au moins 4 (conférences et formation EPIDOR)
Nombre d'exploitations ayant bénéficié d'une assistance	Au moins 6 (61, 11, 24, 63, 17)
Montant des subventions accordées pour la mise en place des systèmes de protection	Pas connu, à priori pas de subvention en 2014

Perspectives d'avenir :

- Poursuivre le travail d'information et de sensibilisation des acteurs concernés (pisciculteurs professionnels et de loisir, administrations, associations de protection de la nature...).
- Développer la communication auprès des établissements d'enseignement en aquaculture.
- Réaliser et diffuser la plaquette sur les problèmes de cohabitation entre la Loutre et la pisciculture.
- Communiquer sur les aides possibles et sensibiliser les services responsables de l'instruction des demandes d'aides.

Action 25	Informier et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole
-----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'informer et sensibiliser les gestionnaires et utilisateurs des écosystèmes aquatiques sur l'espèce et ses besoins, mais aussi sur la réglementation en vigueur, afin de limiter leur impact sur la Loutre et d'encourager les comportements favorables à l'espèce.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

La diffusion du guide sur la prise en compte de la Loutre dans la gestion des milieux aquatiques (15) s'inscrira dans cette action.

Rappelons la sortie du guide « Préconisations pour la prise en compte de l'enjeu espèces menacées dans le cadre de l'entretien de cours d'eau et des travaux en milieu aquatique : exemple de la loutre d'Europe et de la mulette perlière » réalisé par Catiche Productions (www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide_preconisations_entretien-ce_biodiversite_121212_cle0ac667.pdf).

Les autres outils déjà existants continuent d'être diffusés (plaquettes du GMB, livret sur la Loutre en Haute-Savoie, cahier technique du CORA FS, plaquette sur la création et l'installation de catiches artificielles du CRCL d'Hunawihir).

Différentes opérations de sensibilisation ont été menées à l'échelle locale. Les gestionnaires sont souvent représentés dans les formations sur la Loutre, par exemple celle organisée par EPIDOR (voir fiches 1 et 24).

Rappelons qu'un certain nombre d'articles sont parus dans des bulletins destinés aux acteurs impliqués dans la gestion des cours d'eau (voir bilan précédent). Par ailleurs, *A fleur d'eau*, la revue électronique du Pôle-relais Zones Humides et *La Lettre Natura 2000*, diffusée en ligne par le bureau Natura 2000 du MEDDE font également régulièrement mention du PNA Loutre et diffusent les liens pour télécharger *l'Echo du PNA Loutre*. Un lien vers le site du PNA Loutre figure sur le site de RNF (www.reserves-naturelles.org/).



Extrait de *A fleur d'eau*, la revue électronique du Pôle-relais Zones Humides

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'outils disponibles (outils créés, modifiés ou outils existants diffusés à une plus large échelle)	Au moins 4 outils déjà disponibles
Nombre de personnes informées/sensibilisées	Pas connu à l'échelle nationale

Perspectives d'avenir :

Finaliser et diffuser le guide sur la gestion des milieux aquatiques.

Continuer de diffuser l'information auprès des professionnels.

Action 26	Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres
-----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de structurer et coordonner un réseau pour la collecte et la valorisation des loutres trouvées mortes.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Le protocole sur la valorisation des loutres trouvées mortes rédigé par Pascal Fournier (voir bilan précédent) a été finalisé et diffusé aux régions (DREAL, animateurs, correspondants du Groupe Loutre). Il est aussi désormais téléchargeable sur le site du PNA, ainsi que la fiche à remplir au cas de découvert d'un cadavre.

http://www.sfepm.org/pdf/Protocole_PNALoutre_cadavres

<http://www.sfepm.org/mortaliteloutre.htm>

Rappelons que trois niveaux d'investigation sont proposés, seuls les deux premiers concernent le PNA :

Le niveau 1 consiste à collecter des informations sur le cas de mortalité (localisation, date, sexe de l'individu...), ainsi qu'un échantillon qui rejoindra une banque de tissus pour de futures études génétiques, et sera appliqué à toutes les loutres trouvées mortes.

Le niveau 2 consiste à effectuer des prélèvements :

- de tractus génitaux pour de futures études de dynamique de population,
- de prélèvements pour le suivi de facteurs menaçants à impact potentiellement aigus pour l'espèce (maladie de Carré, exposition aux anticoagulants).

Un plan d'échantillonnage est proposé, 10 mâles et 20 femelles/département pour la durée du plan.

Les autopsies des loutres mortes par collision avec un véhicule seront rapides, elles devront être plus minutieuses si la cause de la mort est à déterminer.

A la suite de la diffusion du protocole, les régions ont été encouragées à remplir dès à présent la fiche 1 du protocole en cas de découverte de cadavre et à réfléchir à la désignation d'un centralisateur des informations.

Les modalités de la valorisation des informations recueillies sur les cas de mortalité doivent encore être définies. Il est prévu de les représenter sur une cartographie en ligne (voir fiche 1). Celle-ci serait accessible à tous, le but premier de l'action étant de mettre en avant les points de collision routière (lien avec l'action 17).

La banque de prélèvements destinés à de futures études génétiques (niveau 1) sera hébergée au MNHN. Pour le moment, les prélèvements sont mis à disposition de l'étude génétique pilotée par Johan MICHAUX (voir fiche 4).

Suite à une réunion organisée en 2013 à laquelle ont participé l'Unité Sanitaire de la Faune de l'ONCFS, le MEDDE, la DREAL du Limousin et la SFEPM a été convenu que les cadavres morts apparemment hors route et dont la cause de la mort doit être déterminée (niveau 2) pourront être autopsiés dans le cadre du réseau SAGIR, à hauteur d'une vingtaine de cadavres par an environ. Un cadavre a été autopsié dans le cadre de SAGIR en 2014 (voir fiche 7).

Au-delà de la prise en charge des cadavres morts dans des conditions suspectes par l'ONCFS dans le cadre du réseau SAGIR, la mise en œuvre du niveau 2 dépendra d'opportunités. En effet, cela nécessite des structures pour réaliser les autopsies et faire les prélèvements, si possible dans chaque région.

A l'heure actuelle, seul le GMB en Bretagne réalise des autopsies régulières et conserve des prélèvements. Le GMB a donc choisi le niveau 2 du protocole, 31 autopsies ont été réalisées en 2013 et 2014. Plus d'une centaine d'échantillons ont été fournis à Lise-Marie PIGNEUR pour l'étude génétique nationale (voir fiche 4). Des prélèvements de tubes digestifs ont été faits par Frédéric FONTENEAU de l'Université de Rennes pour des études sur les parasites du tube digestif.

Un inventaire du matériel biologique a été dressé par le GMB pour répondre aux objectifs du protocole rédigé par le GT « cadavres » du PNA. Le voici :

Recherche Anticoagulants	Recherche Maladie de Carré				Etude Reproduction		Etude Âge	
Foie	Foie	Rein	Poumon	Encéphale	Utérus	Os Pénien	Tête	Mâchoire inférieure
61	60	47	16	3	26	48	13	79

Source : Bilan 2013-2014 GMB (SIMMONET 2014a)

Le GMB a collecté 24 cadavres en 2014, dont 19 cas de collisions routières. Parmi les cas de mortalité en 2013 (19 cas) et 2014 (24 cas donc), la majorité sont des collisions routières. Signalons 2 cas de noyade dans une pisciculture, 1 cas de mortalité par intoxication à la bromadiolone et 1 pathologie non identifiée.



Séances d'autopsie organisées par le GMB au laboratoire départemental du Morbihan.

En région Pays de la Loire, le niveau 1 a été choisi. Une réunion avait eu lieu le 20 janvier 2013 pour le lancement de l'action, le compte-rendu est disponible dans le bilan du plan régional (MARCHADOUR 2014). Une quinzaine de personnes participent actuellement au réseau de collecte. L'Ecole Vétérinaire de Nantes (Oniris) stocke des prélèvements.



L'organisation d'un réseau est également en cours en Normandie.

Rappelons que des cadavres sont collectés et valorisés dans le cadre du Plan Loire.

La DREAL du Limousin (pilote du plan) tient à jour une liste des personnes bénéficiant d'autorisation de collecte et de transport de cadavres. La SFEPM a proposé son assistance aux structures régionales pour les dossiers de demandes de dérogations ministérielles. Cependant, un nouvel arrêté ministériel doit permettre d'obtenir des autorisations auprès de l'ONCFS.

Pour développer la valorisation des loutres trouvées mortes, la SFEPM a également pris contact avec le réseau des muséums d'histoire naturelle pour obtenir une liste des besoins en matériel. Des contacts ont été pris avec le Muséum d'Aix-en-Provence qui devrait récupérer et naturaliser la Loutre noyée en Languedoc-Roussillon (fiche 18). Les spécimens en suffisamment bon état pour être naturalisés sont rares.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de participants à la structuration du réseau	Au moins 20 (membres du groupe de travail), plus coordinateurs régionaux, DREAL, SD de l'ONCFS
Nombre de cadavres collectés, répertoriés et valorisés	Au moins une trentaine collectés, plus Plan Loire
Matériel mis à disposition à des fins scientifiques et pédagogiques	Plus d'une centaine d'échantillons pour l'étude génétique

Perspectives d'avenir :

Continuer de diffuser le protocole et continuer de travailler à la structuration du réseau.

Signer des conventions de partenariat, notamment avec l'ONCFS.

Définir les modalités de valorisation des informations recueillies sur les cas de mortalité (niveau 1) en lien avec l'action 1.

Définir les modalités d'utilisation ultérieure des échantillons qui seront stockés au MNHN (niveau 1).

Réaliser les autopsies des individus morts dans des conditions suspectes dans le cadre du réseau SAGIR, vérifier les besoins en formations sur les autopsies de loutres (niveau 2).

Un tableau répertoriant le matériel biologique disponible pourrait être réalisé, tenu à jour et mis à disposition de la communauté scientifique. Cependant vu le faible nombre de structures réalisant des prélèvements au-delà du niveau 1, l'intérêt paraît limité. Une liste de contacts pourrait être diffusée à minima sur le site Internet du plan.

Objectif V	Coordonner les actions et favoriser la coopération pour l'étude et la conservation de la Loutre, via la centralisation des données et la mise en réseau des acteurs et des partenaires
-------------------	---

Action 27	Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'informer au mieux l'ensemble des partenaires concernés par la mise en œuvre du plan sur les actions à mettre en place, la biologie de la Loutre et les problématiques liées à la conservation de l'espèce, au travers de réunions, formations...

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Les réunions sur le plan, les sessions de formations sur la Loutre, les séminaires et conférences diverses contribuent à cette action.

Les réunions relatives au plan organisées en région en 2014 (5 en tout) sont listées dans le tableau 1 au début du document.

Les formations et journées techniques (7 en tout) sont listées dans le tableau ci-dessous.

Région	Date	Lieu	Nombre de participants	Structure organisatrice
Bretagne	04/11/14	Ille et Vilaine	11	GMB
Centre	20/03/14	Bouchet (45)	15	ONCFS (Plan Loire)
Limousin	13/03/14	Rancon (87)	24	ONCFS et GMHL
	18-19/03/14	Bugeat (19)	30	Epidor
PACA	28-29/10/14	Lapalud (84)	15	LPO PACA
Rhône-Alpes	14/11/14	Ain	10	LPO Rhône-Alpes
	18-21/11/14	Ecopôle Forez (42)	19	ONCFS (Plan Loire)

L'ensemble de ces formations où journées techniques permettent de mieux faire connaître l'espèce et les problématiques liées à sa conservation. Elles permettent également d'étoffer le réseau d'observateurs qui participent au suivi de l'espèce. Il est cependant difficile de connaître le nombre exact de personnes ayant rejoint le réseau suite à ces formations, notamment en raison du manque de temps des animateurs régionaux pour suivre ce type d'information.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de réunions/formations	Au moins 7 (en tenant compte du tableau ci-dessus)
Nombre de participants aux réunions/formations	Au moins 124 (tableau)
Nombre de personnes/structures participant à la mise en œuvre du plan (prospections etc.) suite à ces réunions/formations	Pas connu

Perspectives d'avenir :

Poursuivre les efforts d'information et de formation.

Action 28	Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique
-----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est la création d'une cellule d'assistance scientifique et technique dont les missions seraient : l'expertise, l'aide à la mise en œuvre d'actions concrètes de gestion, l'aide à la prise en compte de la Loutre dans le réseau Natura 2000, l'aide à la réalisation d'études scientifiques, la formation, l'information, la création d'outils...

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Il n'existe pas à l'heure actuelle de « cellule d'assistance » à proprement parlé mais certaines associations locales jouent ce rôle. Par exemple en Bretagne, 4 personnes du GMB sont actives sur les 4 départements de la région. Dans le Limousin, le GMHL apporte une assistance technique et scientifique depuis 2013 auprès de Limoges Métropole sur diverses questions dont la Loutre.

Cette action est essentiellement locale mais le poste d'animation nationale permet de mettre à disposition du public une assistance scientifique et technique à l'échelle nationale (réponses aux questions relatives à l'espèce, assistance pour des projets d'étude, aides à la recherche bibliographique...). Cette mission se superpose étroitement à l'animation du plan (fiche 31).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Importance de la cellule d'assistance (nombre de personnes/structures partenaires, rayon d'activité, nombre de départements/régions dans lesquels la cellule est active...) Diffusion de l'information sur l'existence de cette cellule Efficacité de la cellule (nombre de contacts pour demande d'assistance, conseils prodigués, nombre d'interventions...)	Pas connu, plusieurs personnes sur toute la France, contacts réguliers

Perspectives d'avenir : poursuivre l'assistance scientifique et technique, notamment à travers l'animation nationale et régionale du plan.

Action 29 Renforcer les coordinations régionales et nationales

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de consolider et mieux structurer le réseau de naturalistes travaillant sur la Loutre afin de favoriser la circulation de l'information et les coopérations entre les personnes travaillant sur la Loutre en France.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

En l'absence de financements pour les frais de déplacement et d'hébergement des participants, il n'a pas été possible de réunir le Groupe Loutre sur un week-end, comme les années précédentes. Cependant, les correspondants du Groupe Loutre (liste des membres sur www.sfepm.org/groupeLoutre.htm#liste) se sont réunis à Saint-Brissson le 16 octobre 2014, en marge du colloque francophone de mammalogie (voir communiqué de presse en annexe 22 et compte-rendu sur www.sfepm.org/groupeLoutre.htm).

Signalons également la réunion cette année du Groupe Loutre Bourgogne (42 membres du Comité de Pilotage du Groupe Loutre Bourgogne et 120 membres du groupe).



Le Groupe Loutre national sur l'estrade lors de la signature du Havre de Paix durant le colloque francophone de mammalogie.



Présentation lors de la réunion du Groupe Loutre Bourgogne

Rappelons qu'une liste de discussion ouverte à tous a été créée en juillet 2012. Elle compte aujourd'hui 198 membres (au 06/01/14). Les échanges sont fréquents (687 messages depuis le 31 juillet 2012).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de rencontres organisées et nombre de participants	1 rencontre nationale avec 17 participants
Nombre de membres du réseau	42 minimum (membres du Groupe Loutre national)
Actualisation du site Internet, nombre de visites sur le site et nombre de personnes inscrites sur la liste de discussion	Actualisation régulière, 4887 visites sur le site PNA Loutre et 2133 sur la page Groupe Loutre en 2014, 198 inscrits sur la liste de discussion

Perspectives d'avenir :

Continuer de faire vivre la liste de discussion et diffuser l'information sur son existence.

La partie Loutre du site Internet de la SFEPM est en cours de remaniement. Elle comportera notamment, en plus des documents déjà téléchargeables, une page consacrée à chacune des principales thématiques du plan (route, pisciculture, Havres de Paix...), une page portail de liens vers les initiatives existantes concernant la Loutre et une page sur la prise en charge des loutres en détresse.

Pour la tenue d'une réunion du Groupe Loutre en 2015, il peut être envisagé de :

- profiter à nouveau du colloque de mammalogie en octobre
- rechercher des financements pour un week-end sur Bourges, en ayant à l'esprit qu'il s'agit de la dernière année du plan et que les opportunités d'organiser ce type de rencontre pourront se faire plus rares après la fin du plan.

Action 30	Assurer un lien entre les actions françaises et le Groupe Loutre UICN
------------------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de favoriser la circulation de l'information et les coopérations entre les Français travaillant sur la Loutre en France et la communauté internationale, notamment par la présence française et la présentation d'actions réalisées en France lors des colloques internationaux.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Le 12^{ème} congrès du Groupe Loutre de l'UICN s'est tenu du 11 au 15 août à Rio de Janeiro au Brésil (<https://sites.google.com/site/ottercongress/home>).

Il n'y avait pas, à notre connaissance, de participants français. Un résumé sur les actions en France a été transmis par l'animatrice du plan à la représentante du groupe pour l'Europe, Anna Ross, à sa demande.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de participants français aux colloques internationaux	Aucun au colloque OSG
Nombre de communications présentées (colloques, site Internet du Groupe Loutre UICN...)	Aucune
Prise en compte des données et des avis français dans les actions internationales	

Perspectives d'avenir :

La prochaine rencontre de la section européenne du Groupe Loutre de l'UICN aura lieu en Suède au mois de juin.

Action 31	Animer le plan et un réseau de coopération
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'animer un réseau national de partenaires techniques et financiers pour mettre en place les actions du plan.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Un poste à temps plein pour l'animation nationale du plan est en place depuis le 1^{er} septembre 2010.

La quatrième réunion du comité de pilotage national a eu lieu le 17 janvier 2014 (compte-rendu sur www.sfepm.org/pdf/CR-COPIL4.pdf).

Le précédent bilan annuel du PNA est disponible au lien : [www.sfepm.org/pdf/Bilan PNA Loutre 2013.pdf](http://www.sfepm.org/pdf/Bilan_PNA_Loutre_2013.pdf)

Le plan, ou certaines actions du plan, ont été présentés lors de conférences (déjà mentionnées dans d'autres fiches et récapitulées ici) :

- Conférence sur la Loutre à Bourges le 04/02/14
- Conférence sur la Loutre à Colmar le 25/04/14
- Journées Regards croisés sur la Biodiversité en Rhône-Alpes à Lyon le 23/06/14
- Colloque francophone de mammalogie à Saint-Brisson du 17 au 19 octobre 2014

L'animatrice a également assisté aux :

- COPIL de la région Languedoc-Roussillon à Montpellier le 23/01/14
- Visite d'expertise de Stéphane Raimond dans une salmoniculture en Dordogne le 12/05/14
- Réunion Loutre en Bourgogne à Saint-Brisson le 01/07/14
- Réunion sur les prélèvements pour analyses génétiques à Paris le 15/09/14

Le PNA a été présenté lors de la Fête de la Nature qui s'est tenue au Jardin des plantes à Paris du 23 au 25 mai 2014 (animations avec des scolaires et le grand public, poster sur le plan, distribution de la brochure du plan, voir fiche 21 et *Echo du PNA* 7 en annexe).

L'information sur le plan est également diffusée par différents biais à l'initiative des acteurs du PNA, notamment via les sites et bulletins d'information des opérateurs régionaux (voir annexe 23, voir aussi fiche 25). Signalons que le réseau Loutre Rhône-Alpes, animé par la LPO Rhône-Alpes (anciennement CORA FS) a publié le numéro 2 de son bulletin *Info Loutre Rhône Alpes* (http://rhone-alpes.lpo.fr/IMG/pdf/14-011_bulletin-loutre-n2_v2.pdf).

Le PNA fait régulièrement l'objet d'articles dans la revue de la SFEPM *Mammifères sauvages* (annexe 23).

Deux nouveaux numéros de *l'Echo du PNA* sont sortis en 2014 (annexe 23) :

www.sfepm.org/pdf/EchoPNA6.pdf
www.sfepm.org/pdf/EchoPNA7.pdf

La liste de diffusion infoloutre qui permet l'envoi de *l'Echo du PNA* ainsi que d'autres informations relatives au plan compte aujourd'hui 975 abonnés (au 6 janvier 2015).

Site Internet du PNA Loutre : www.sfepm.org/planloutre.htm

Plan en téléchargement : www.sfepm.org/pdf/PNALoutre.pdf

Brochure en téléchargement : www.sfepm.org/pdf/Brochure PNA Loutre.pdf

Les pages consacrées au PNA Loutre sur le site de la SFEPM ont été visitées au moins 4887 fois en 2014, le PNA a été téléchargé 2608 fois en 2014 depuis le site de la SFEPM.

Une anecdote pour finir, le PNA Loutre a été évoqué dans le sujet d'examen pour l'obtention du BTSA Gestion et Protection de la Loutre en Basse-Normandie. Des extraits du plan et de la brochure de présentation du plan y figurent.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Temps annuel d'animation	1 ETP pour l'animation nationale
Nombre de structures/personnes membres du réseau	Pas connu
Actions de communication entre tous les acteurs (brochure de présentation du plan, réunions, bulletins ...)	1 brochure de présentation du plan, site Internet, bulletin de liaison semestriel, un COPIL national, participation de l'animatrice nationale à 9 réunions, manifestations et colloques
Rapports annuels d'activité de l'animateur et tous rapports de réunions organisées	1 bilan annuel national, 1 compte-rendu de COPIL, compte-rendu réunion prélèvements génétiques, comptes-rendus de réunions et bilans en région

Perspectives d'avenir : Une nouvelle convention a été signée avec la DREAL du Limousin, ce qui permet de maintenir le poste d'animation nationale jusqu'au 31 janvier 2016.

Une prolongation de quelques mois en 2016 serait souhaitable pour réaliser le bilan du plan sur 5 ans.

Conclusion

L'avant-dernière année du plan a été marquée par un sursaut d'activité, ce qui peut s'expliquer par les retombées croissantes de la dynamique qui se développe depuis la mise en place du plan et par l'aboutissement de plusieurs années d'efforts pour le montage de certains projets. Des programmes initiés en région ne pourront peut-être plus être achevés avant la fin de la période officielle de mise en œuvre du PNA 2010-2015, d'autant plus que deux régions débutent tout juste la rédaction d'un plan régional, à savoir la Basse-Normandie et la Bourgogne. Malheureusement, certains revers financiers ont aussi freiné les actions en cours, comme en Languedoc-Roussillon où l'animation du plan régional n'est plus financée. Notons que la DREAL Poitou-Charentes, qui n'avait pas choisi de décliner le PNA Loutre, à aucun niveau, a entrepris des démarches pour que les actions réalisées dans la région soient valorisées dans le PNA Loutre.

Les efforts doivent être intensifiés en cette dernière année et concentrés sur les actions prioritaires, en particulier sur les travaux dont les retombées seront les plus pérennes. Les réflexions sur « l'après-plan » sont bien-sûr plus que jamais d'actualité.

Récapitulatif de l'état d'avancée des actions

Action	Action engagée	Prévue pour l'année écoulée	En discussion	Contacts pris avec partenaires
1	Oui	Oui		
2	Oui	Oui		
3	Oui	Oui		
4	Oui	Oui		
5	Oui	Oui		
6	Oui	Oui		
7	Oui	Oui		
8	Oui	Oui		
9	Oui	Oui		
10	Oui	Oui		
11	Oui	Oui		
12	Oui	Oui		
13	Oui	Oui		
14	Oui	Oui		
15	Oui	Oui		
16	Oui	Oui		
17	Oui	Oui		
18	Oui	Oui		
19	Oui	Oui		
20	Oui	Oui		
21	Oui	Oui		
22	Oui	Oui		
23	Oui	Oui		
24	Oui	Oui		
25	Oui	Oui		
26	Oui	Oui		
27	Oui	Oui		
28	Oui	Oui		
29	Oui	Oui		
30	Oui	Oui		
31	Oui	Oui		

Récapitulatif des indicateurs de suivi et d'évaluation du plan

Actions	Indicateurs de suivi et d'évaluation	
1 & 2	Nombre de sessions de formation organisées Surface prospectée Carte de la répartition de la Loutre en France réalisée selon une méthode standardisée Autres cartes réalisées	Au moins 6 en 2014 Plus de 150 nouvelles mailles 10x10 km en 2014 Prévue en fin de plan à l'échelle nationale Cartes régionales ou autres échelles dans au moins 9 régions
3	Etude(s) réalisée(s) Rapports d'étude, articles scientifiques	2 études 2 rapports, 1 article
4	Etudes réalisées Rapports et articles scientifiques	4 études locales, une étude nationale 2 rapports finalisés, 2 articles
5	Nombre de sites suivis Nombre de paramètres de l'habitat pris en compte Rapports et articles scientifiques	Une étude en Midi-Pyrénées A préciser Un rapport
6	Nombre de critères pris en compte et données disponibles pour chaque critère Rapport et cartes réalisés	15 critères, 8 bases de données pour l'étude nationale Etude nationale en cours de publication, un article dans <i>l'Echo du PNA Loutre</i> , 3 rapports de stage en région, 1 carte en Bourgogne (SHNA)
7	Nombre d'études, d'analyses Nombre d'individus autopsiés Rapports et articles scientifiques	Pas d'étude spécifique dans le cadre du PNA, analyses ponctuelles sur 2 individus Plus d'une trentaine
8	Nombre de propriétaires d'étangs contactés Eléments recueillis dans le cadre de l'étude Rapports et articles scientifiques	Pas connu Etudes en cours
9	Nombre de pisciculteurs contactés Eléments recueillis dans le cadre de l'étude Rapports et articles scientifiques	Pas connu Etude en cours
10	Nombre de sites d'étude Nombre de techniques différentes ou de combinaisons de techniques testées Nombre de systèmes efficaces obtenus suite à ces tests	5 sites 2 (2 clôtures + grilles aux entrées et sorties d'eau) 2
11	Nombre d'outils pris en compte, nombre de démarches Taux de prise en compte de la Loutre dans les politiques publiques et meilleur respect de la réglementation existante en matière de protection des milieux aquatiques	Apparaît difficile à renseigner mais prise en compte progresse
12	Nombre de nouveaux sites protégés ou gérés pour la Loutre Nombre de sites où la prise en compte de l'espèce a été améliorée	La Loutre est prise en compte sur plusieurs dizaines de sites
13	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre d'études d'impact prenant en compte la Loutre de manière adéquate	Pas connu Pas connu
14	Nombre de régions où la Loutre est prise en compte dans l'élaboration de la Trame bleue Nombre et taille des corridors Nombre de mesures prises pour aménager les corridors	13 Pas connu Pas connu
15	Cahier technique réalisé et qualité de la diffusion Nombre de prises en compte de ce cahier technique dans les dossiers d'aménagement	En cours
16	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre de barrages dont l'impact sur la Loutre est évalué Nombre de passages construits pour permettre le franchissement des barrages	Aucune spécifique aux barrages En cours, au moins une quarantaine Pas de nouveau en 2014
17	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre d'aménagements répertoriés et contrôlés Rapport de synthèse sur la problématique « Loutre d'Europe et routes » Nombre d'aménagements efficaces destinés à réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules mis en place	Au moins 3 Nombre exact pas connu mais nombreuses évaluations en cours En cours Au moins 3 nouveaux en 2014
18	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Mesures prises pour réduire la mortalité par noyade dans les engins de pêche	1 article Un dispositif sur nasse à anguilles
19	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Mesures mises en place pour réduire la mortalité par piégeage et tirs	Pas connu 1 arrêté ministériel en 2014 Arrêts préfectoraux
20	Nombre de régions/associations locales choisissant d'utiliser cet outil Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre de Havres de Paix créés et surfaces conventionnées	11 régions, 15 associations participantes 1 bulletin de liaison en Bretagne, 1 inauguration officielle 11 nouveaux en 2014

21	Nombre de supports de communication créés et de concepts d'animation élaborés Diffusion de ces outils (nombre d'exemplaires de plaquettes, de maquettes pédagogiques, nombre de structures proposant ces outils, nombre de participants aux animations...)	Au moins 11 (expo et plaquette GMHL, tablette tactile CRCL, <i>Sentier des loutres</i> , marque page EDEN, expo Bretagne, dossier dans Toutpoil, fiche MNHN expo Nuit, diaporama conférence RK, stand Fête de la Nature, film)
22	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre de cas où la Loutre et le milieu aquatique en général sont pris en compte dans l'organisation des activités de loisir et la réglementation de l'utilisation de l'espace Mesures mises en place en faveur d'une meilleure cohabitation entre la Loutre et les activités de loisir	Pas connu Pas connu Pas connu
23	Synthèse de l'information disponible (documents consultés, contacts, participation à des colloques sur le thème en question...) Document réalisé ainsi que sa diffusion	Consultation d'une 60 ^{aine} de références bibliographiques, recherches sur le Net, demande d'informations auprès du Groupe Loutre de l'UICN (plus d'une 100 ^{aine} de membres), contribution de plus d'une 20 ^{aine} de personnes issues de plus d'une 10 ^{aine} de pays, participation à un colloque sur ce thème en Allemagne. 1 rapport de synthèse, information sur sa sortie, téléchargé 537 fois en 2014 à partir du site de la SFEPM
24	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre d'exploitations ayant bénéficié d'une assistance Montant des subventions accordées pour la mise en place des systèmes de protection	Au moins 4 (conférences et formation EPIDOR) Au moins 6 (61, 11, 24, 63, 17) Pas connu, à priori pas de subvention en 2014
25	Nombre d'outils disponibles (outils créés, modifiés ou outils existants diffusés à une plus large échelle) Nombre de personnes informées/sensibilisées	Au moins 4 outils déjà disponibles Pas connu à l'échelle nationale
26	Nombre de participants à la structuration du réseau Nombre de cadavres collectés, répertoriés et valorisés Matériel mis à disposition à des fins scientifiques et pédagogiques	Au moins 20 (membres du groupe de travail), plus coordinateurs régionaux, DREAL, SD de l'ONCFS Au moins une trentaine collectés, plus Plan Loire Plus d'une centaine d'échantillons pour l'étude génétique
27	Nombre de réunions/formations Nombre de participants aux réunions/formations Nombre de personnes/structures participant à la mise en œuvre du plan (prospections etc.) suite à ces réunions/formations	Au moins 7 (en tenant compte du tableau) Au moins 124 (tableau) Pas connu
28	Importance de la cellule d'assistance (nombre de personnes/structures partenaires, rayon d'activité, nombre de départements/régions dans lesquels la cellule est active...) Diffusion de l'information sur l'existence de cette cellule Efficacité de la cellule (nombre de contacts pour demande d'assistance, conseils prodigués, nombre d'interventions...)	Pas connu, plusieurs personnes sur toute la France, contacts réguliers
29	Nombre de rencontres organisées et nombre de participants Nombre de membres du réseau Actualisation du site Internet, nombre de visites sur le site et nombre de personnes inscrites sur la liste de discussion	1 rencontre nationale avec 17 participants 42 minimum (membres du Groupe Loutre national) Actualisation régulière, 4887 visites sur le site PNA Loutre et 2133 sur la page Groupe Loutre en 2014, 198 inscrits sur la liste de discussion
30	Nombre de participants français aux colloques internationaux Nombre de communications présentées (colloques, site Internet du Groupe Loutre UICN...) Prise en compte des données et des avis français dans les actions internationales	Aucun au colloque OSG Aucune
31	Temps annuel d'animation Nombre de structures/personnes membres du réseau Actions de communication entre tous les acteurs (brochure de présentation du plan, réunions, bulletins ...) Rapports annuels d'activité de l'animateur et tous rapports de réunions organisées	1 ETP pour l'animation nationale Pas connu 1 brochure de présentation du plan, site Internet, bulletin de liaison semestriel, un COPIL national, participation de l'animatrice nationale à 9 réunions, manifestations et colloques 1 bilan annuel national, 1 compte-rendu de COPIL, compte-rendu réunion prélèvements génétiques, comptes-rendus de réunions et bilans en région

Actions déclinées (en cours ou prévues) dans les différentes régions depuis le lancement de la mise en oeuvre

Actions	Alsace	Auvergne	Basse-Normandie	Bourgogne	Bretagne	Centre	Champagne-Ardenne	Languedoc-Roussillon	Limousin	Midi-Pyrénées	PACA	Pays de Loire	Poitou-Charentes	Rhône-Alpes
1		X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X
2		X	X	X	X	X		X	X	X	X	X		X
3					X						X			
4		X				X			X	X	X			X
5		X				X		X	X					
6		X	X	X				X			X			
7		X			X	X								
8		X			X	X								
9		X			X						X			
10					X				X					X
11		X		X	X	X		X	X		X		X	X
12		X	X	X	X	X				X	X		X	
13		X	X	X		X		X	X	X	X		X	X
14		X		X	X	X			X		X		X	
16		X	X			X			X	X	X		X	X
17		X	X		X	X			X	X	X	X	X	X
18				X	X						X			
19		X		X	X	X			X	X	X	X		X
20		X	X		X			X	X	X		X		
21		X		X		X		X				X		X
22			X			X		X			X			
24					X			X	X					
25		X	X	X	X					X	X			X
26		X	X		X	X		X	X	X	X	X		X
27		X	X		X	X		X	X	X	X			X
28		X	X		X			X	X			X	X	X
29		X		X	X			X			X	X	X	X
30		X												
31		X	X			X		X	X			X	X	X

BILAN FINANCIER

Région	Financier	Projet financé	Montant en €
Auvergne	DREAL Auvergne	Animation du plan	4 920
	DREAL Auvergne	Etude génétique	3 915
	DREAL Auvergne	Etude du régime alimentaire de la Loutre en Auvergne	3 495
	CG Haute-Loire		3 498
	ASF		10 000
	AE Loire-Bretagne		39 647
Bourgogne	AE Loire-Bretagne/Union Européenne	Actions du plan définies comme étant prioritaires, notamment le suivi de la population, l'animation du réseau, les actions de sensibilisation, l'identification de corridors, la mise en place de mesures pour favoriser la dynamique de recolonisation.	30 465
	AE Seine-Normandie/Union Européenne		8 935
	CG Côte d'Or/Union Européenne		5 285
Bretagne	DREAL Bretagne	Animation du plan	2 500
	CG Ile-et-Vilaine	Prospections fronts de recolonisation et formations	700
	DIRO	Conseil-expertise à l'aménagement de passages à loutre et formations	12 280
Centre	FEDER Loire et EPL	Organisation du stage sur les mammifères du bassin de la Loire	5 125
	Muséum d'Orléans	Etudes génétiques et sur le régime alimentaire	5 500
	AE Loire-Bretagne	Suivi en Sologne par SNE	5 522
	CR Centre		4 276
Limousin	DREAL Limousin	Animation plan, communication, travail avec les pisciculteurs	1 500
	AE Adour-Garonne		1 500
	Limoges Métropole	Etude génétique sur le secteur de Limoges Métropole	4 064
	GMHL autofinancement	Animation du plan	463
Normandie (Basse et Haute)	DREAL BN	Etat des lieux préliminaire à la rédaction du plan régional	11 520
Pays de la Loire	DREAL Pays-de-la-Loire	Animation du plan	6 000
	CR Pays-de-la-Loire	Programme régional d'actions pour la préservation de la Loutre d'Europe dans les Pays de la Loire (2014-2016) – année 2014 (LPO Sarthe et LPO PDL + associations locales)	22 998
	AE Loire-Bretagne		37 682
	AE Loire-Bretagne	Analyse et proposition d'amélioration d'une rupture majeure de continuité « Loutre » sur la N249 à l'Ouest du Maine-et-Loire (LPO 49)	4 913
	DIRO		5 012
	AE Loire-Bretagne	Suivi du noyau de population dans le département de la Mayenne (MNE)- 2013-2014	5 120
	MNE autofinancement		1 280
	DIR Ouest	Suivi des ouvrages de la DIR Ouest et formation des agents (MNE)	4 000
	DIR Ouest	Expertises d'ouvrage (N171 et N165) – (GMB)	1 200
Midi-Pyrénées	DREAL Midi-Pyrénées	Actions du plan régional	12 000
	AE Adour-Garonne		21 936
	ONCFS autofinancement		20 960
	CEN, NMP bénévolat valorisé		1 080
Poitou-Charentes	DREAL Poitou-Charentes	Assistance technique sur plans Vison et Loutre	27 000

PACA	DREAL PACA	PNA Loutre et autres mammifères semi-aquatiques (Castor d'Eurasie et Campagnol amphibie)	15 000
Rhône-Alpes	DREAL Rhône-Alpes	Actions du plan régional	10 000
	CR Rhône-Alpes		15 745
	CG de l'Ain		1 000
	CG Ardèche/PNR Monts d'Ardèche	Suivi de l'espèce	4 100

Total	382 136 €
--------------	------------------

Financements			
National	Financier	Projets financés	Montant en €
	MEDDE/DREAL Limousin	Animation nationale 2013/2014	40 000
	AE Seine-Normandie	Actions cohabitation Loutre et pisciculture	2 015
	AE Adour-Garonne		3 900
	Parc Zoologique de Paris		4 000
	Fondation de France		10000
	Fondation Nature et Découvertes	Opération Havre de Paix	3000
	Parc Zoologique de Paris	Cartographie répartition et cas de mortalité	7800
	Musée Histoire Naturelle Colmar	Déplacement conférence	120
	LPO Rhône-Alpes	Déplacement conférence	153
	Bourgogne Nature	Déplacement conférence	300

Total	71 288 €
--------------	-----------------

Erratum : la subvention pour l'animation nationale indiquée dans le bilan 2013 correspond à la période 2012-2013 (et non pas 2013-2014), celle indiquée dans le bilan 2012 correspond à la période 2011-2012. La subvention pour 2014-2016 sera indiquée dans le prochain bilan annuel.

Ce bilan financier présente les crédits PNA du MEDDE, versés par les DREAL, ainsi que les financements recherchés par les animateurs du PNA (national et régionaux) pour la mise en œuvre d'actions nationales et pour les déclinaisons régionales du plan. Il ne présente cependant pas la totalité des financements que les divers partenaires du PNA ont mobilisés pour mettre en place des actions s'inscrivant dans le PNA, les contributions indirectes, ainsi que l'ensemble du temps de travail salarié ou bénévole consacré à atteindre les objectifs du PNA.

LEXIQUE

AE : Agence de l'Eau
ALEPE : Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement
ASF : Autoroutes du Sud de la France
ASTERS : Conservatoire départemental d'espaces naturels de Haute-Savoie
CDCFS : Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage
CEMAGREF : Centre National du Mécanisme Agricole, du Génie Rural, des Eaux et des Forêts
CEN : Conservatoire des Espaces Naturels
CETE : Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement
CETMEF : Centre d'Etudes Techniques Maritimes et Fluviales
CC : Communauté des Communes
CG : Conseil Général
CNR : Compagnie Nationale du Rhône
CoGard : Centre Ornithologique du Gard
CORA FS : Centre Ornithologique Rhône-Alpes Faune Sauvage
CPIE : Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement
CR : Conseil Régional
CTMA : Contrat Territorial Milieux Aquatiques
DDT : Direction Départementale des Territoires
DIR : Direction Interrégionale des Routes
DOCOB : Document d'Objectifs
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EDENN : Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle
EDF : Electricité de France
ENS : Espace Naturel Sensible
FDC : Fédération Départementale des Chasseurs
FDPPMA : Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
FFCK : Fédération Française de Canoë-Kayak
FNC : Fédération Nationale des Chasseurs
GEPMA : Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace
GMB : Groupe Mammalogique Breton
GMHL : Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin
GNLA : Groupe Naturaliste Loire-Atlantique
GOR : Groupe Ornithologique du Roussillon
IOSF : International Otter Survival Found
LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole
LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
MEDDE : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
MNE : Mayenne Nature Environnement
MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle
NMP : Nature Midi-Pyrénées
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
ONF : Office National des Forêts
OSG : Otter Specialist Group
PACA : Provence-Alpes-Côtes d'Azur
PIMP : Parc Interrégional du Marais Poitevin
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PNR : Parc Naturel Régional
PRA : Plan Régional d'Actions
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SCAP : Stratégie nationale de Création d'Aires Protégées
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SD : Service Départemental
SFEPM : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
SHNA : Société d'Histoire Naturelle d'Autun

SIG : Système d'Information Géographique

SNE : Sologne Nature Environnement

TVB : Trame Verte et Bleue

UFCS : Union Française des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

WWF : World Wide Fund (Fonds Mondial pour la Nature)

REFERENCES

- ALEPE (2014) : Résultats de l'analyse génétique d'épreintes de Loutre d'Europe (*Lutra lutra* L.) collectées dans le site Natura 2000 « Plateau de Charpal ». ALEPE, 15 p.
- ASTRE P. (2014). Loutre et pisciculture. *Le Pisciculteur de France* 294, 6-7.
- BOURNIQUE M. (2014). Analyse du potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* (Linnaeus, 1758) dans la région du Languedoc-Roussillon. Rapport de stage de Master Environnement et Gestion de la Biodiversité, Ecole Pratiques des Hautes Etudes. Méridionalis/CEFE, 21 p. + annexes.
- CAPRIO A. (2014). Suivi des espèces patrimoniales du site Natura 2000 Haute Vallée du Lignon – La Loutre d'Europe *Lutra lutra*, le Castor d'Europe *Castor fiber*, la Mulette perlière *Margaritifera margaritifera*. Université de Franche-Comté/SICALA Haute-Loire, 73 p.
- CAUBLOT G., RAIMOND S. & MIGNON-LINET C. (2014). Loutre d'Europe et piscicultures du Parc naturel régional du plateau de Millevaches en Limousin : bilan de 2 années d'actions. *Echo du PNA Loutre* 6 : 3 - 4.
- COURMONT L. (2014). Mortalité d'une loutre par noyade dans une nasse à anguilles. *L'Echo du PNA Loutre* 7, 8.
- FDC 47 (2014). La loutre et le vison d'Europe. *Campagne 47 n°77* : 31 - 32.
- KUHN R. (2012). Loutres et activités aquacoles : Synthèse des connaissances sur la problématique à l'échelle internationale. Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe. SFEPM/DREAL Limousin, 33 p. + annexe. www.sfepm.org/pdf/Loutres_et_activites_aquacoles.pdf
- LEMARCHAND C. & BOULADE Y. (2012). Finalisation des prospections et mise à jour de la répartition de la Loutre dans la région Auvergne. DREAL Auvergne/Catiche Productions, 10 p.
- LPO PACA (2014a). Plan National d'Actions en Faveur de la Loutre d'Europe *Lutra lutra*, 2010-2015. Déclinaison en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, bilan 2014, 36 p. + annexes.
- LPO PACA (2014b). Inventaire des sites à risque de mortalité pour la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et le Castor d'Eurasie (*Castor fiber*) lié au franchissement de points de discontinuité des corridors aquatiques sur le Rhône et ses annexes hydrauliques entre Lapalud et Arles (Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône) : 2ème partie – rive droite du Rhône, 32 p + annexes.
- MARCHADOUR (2014) : Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe – animation de la déclinaison régionale – rapport d'activités 2014 et bilan. LPO/DREAL des Pays de la Loire, 17 p. + annexes.
- MENAGE M. & SIMONNET F. (2014a). Statut de la Loutre d'Europe et risque de mortalité routière sur les sites Natura 2000 « Rade de Brest – estuaire de l'Aulne », « Baie de Daoulas – anse du Poulmic ». GMB/PNR Armorique, 94 p. + annexes.
- MENAGE M. & SIMONNET F. (2014a). Statut de la Loutre d'Europe et risque de mortalité routière sur les sites Natura 2000 « Rade de Brest – estuaire de l'Aulne », « Baie de Daoulas – anse du Poulmic ». GMB/PNR Armorique, 94 p. + annexes.
- MENAGE M. & SIMONNET F. (2014b). Statut de la Loutre d'Europe et risque de mortalité routière sur le site Natura 2000 « Abers, Côtes des Légendes ». GMB/Communauté des communes Pays des Abers, 101 p. + annexes.

- MERIDIONALIS, CEFE-CNRS & Tour du Valat (2014). Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe *Lutra lutra*, 2010-2015 - Bilan des actions menées en 2013-2014 en Languedoc-Roussillon. DREAL Languedoc-Roussillon. 36 pages + annexes.
- PIGNEUR L-M. & MICHAUX J. (2014). Rapport scientifique concernant l'étude génétique d'échantillons de Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) de Lozère. Université de Liège/Université de Namur, 9 p.
- PIGNEUR L-M., CAUBLOT G., FOURNIER-CHAMBRILLON C., FOURNIER P. & MICHAUX J. (2014). Sur les traces de la Loutre dans le Limousin... *Echo du PNA Loutre* 7 : 5 – 7.
- PIGNEUR L-M., MARC D., FOURNIER P. FOURNIER-CHAMBRILLON C., STEINMETZ J. RIEU L. GIRALDA-CARRERA G., URRÀ, F. VAN DONINCK K. & MICHAUX J. (2014). La Loutre en France et Navarre. Actes du 36^{ème} colloque francophone de mammalogie, *Tais* 7 : 117 – 123.
- RAIMOND S. (2012). Sites piscicoles en France et risques potentiels de prédation par la Loutre d'Europe. Objectifs Loutre/SFEPM/DREAL Limousin, 52 p.
- RAIMOND S. (2014a). Prédation par la Loutre dans la pisciculture du Moulin de Chanteloup, 61150 Joué-du-Plain. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 26 p.
- RAIMOND S. (2014b). Prédation par la Loutre dans la pisciculture d'Occagnes, La Chanteraine, 61200 Occagnes. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 27 p.
- RAIMOND S. (2014c). Prédation par la Loutre dans la pisciculture de la Fajolle, 11140 La Fajolle. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 30 p.
- RAIMOND S. (2014d). Prédation par la Loutre dans la pisciculture du Breuilh, 24450 Saint Pierre de Frugie. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 26 p.
- RAIMOND S. (2014e). Prédation par la Loutre dans la pisciculture du Coudert, La Ville Tour, 63610 Besse-et-Saint-Anastaise. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 26 p.
- RAIMOND S. (2014f). Prédation par la Loutre dans l'esturgeonnière Sturgeon, pisciculture du Carrillon, 17240 Saint-Fort-sur-Gironde. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 27 p.
- SIMMONET F. (2010). Statut et conservation de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dans le Parc naturel marin d'Iroise. GMB/PNMI, 50 p.
- SIMMONET F. (2014a). Plan National d'Action Loutre – déclinaison régionale Bretagne – Bilan 2013-2014. GMB, 16 p. + annexes.
- SIMMONET F. (2014b). Aménagement de passages à loutres sur le réseau routier national en Bretagne – Bilan 2012-2014. GMB/DIRO, 56 p.
- STEINMETZ J., MARC D., NERI F., TRICHET E., BESNARD A., DEFOS DU RAU P. & BODIN J. (2014). Dynamique régionale de la loutre en Midi-Pyrénées. *Faune Sauvage* 305 : 31 – 37.
- TROADEC L. (2014). Le retour de la loutre d'Europe en Rade de Brest : la promesse d'un ancrage en mer ? *Les cahiers naturalistes de l'observatoire marin* 3 : 25-36.
- VAN LOY K. (2014). La Loutre indicatrice de connectivité pour le corridor rivulaire. *Echo du PNA Loutre* 6 : 12 – 13.

ANNEXES

Annexe 1 : Coordonnées des référents DREAL et des animateurs régionaux de plan

Région	Référent DREAL	Animateur régional
Alsace	charline.boissard@developpement-durable.gouv.fr	
Aquitaine	andy.papacotsia@developpement-durable.gouv.fr	
Auvergne	sandrine.coulaud@developpement-durable.gouv.fr	charles.lemarchand@hotmail.fr
Basse-Normandie	florent.clet@developpement-durable.gouv.fr	gmnm@gmn.asso.fr
Bourgogne	damien.marage@developpement-durable.gouv.fr philippe.pagniez@developpement-durable.gouv.fr	shna.autun@orange.fr
Bretagne	nicolas.ampen@developpement-durable.gouv.fr	franck.simonnet@gmb.asso.fr
Centre	julie.marcinkowski@developpement-durable.gouv.fr	paul.hurel@oncfs.gouv.fr rrosoux@ville-orleans.fr
Champagne-Ardenne	frederic.lisack@developpement-durable.gouv.fr	
Languedoc-Roussillon	luis.de-sousa@developpement-durable.gouv.fr	alepe-dir@wanadoo.fr (Fabien Sané)
Limousin	veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr	g.caublot@gmhl.asso.fr (Gaëlle Caublot)
Lorraine	marie-pierre.laigre@developpement-durable.gouv.fr alain.lercher@developpement-durable.gouv.fr	
Midi-Pyrénées	nathalie.fropier@developpement-durable.gouv.fr	frederic.neri@espaces-naturels.fr julien.steinmetz@oncfs.gouv.fr
PACA	robin.rolland@developpement-durable.gouv.fr	pierre.rigaux@lpo.fr
Pays de Loire	arnaud.le-neve@developpement-durable.gouv.fr	benoit.marchadour@lpo.fr jean-christophe.brun@oncfs.gouv.fr
Poitou-Charentes	aurore.perrault@developpement-durable.gouv.fr	
Rhône-Alpes	freddy.andrieu@developpement-durable.gouv.fr jean-luc.carrio@developpement-durable.gouv.fr	direction.rhone-alpes@lpo.fr (Véronique Lebreton) direction.loire@lpo.fr (Sébastien Teyssier)

Annexe 2 :

Liens auxquels télécharger les plans régionaux

Auvergne : www.sfepm.org/pdf/PRA_Auvergne.pdf

Centre : www.sfepm.org/pdf/PRA_Centre.pdf

Limousin : www.sfepm.org/pdf/PRA_Limousin.pdf

Pays-de-la-Loire : www.sfepm.org/pdf/PRA_PDL.pdf

Liens auxquels télécharger les comptes-rendus de réunions en région en 2014

Lempdes-sur-Allagnon (43) le 05/12/14 : www.sfepm.org/pdf/CR_%20Auvergne_2014.pdf

Nantes le 18/12/14 : www.sfepm.org/pdf/CR_PDL_2014.pdf

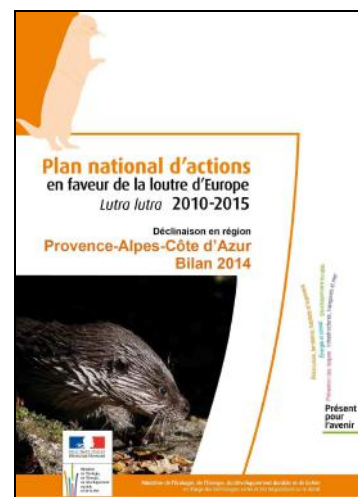
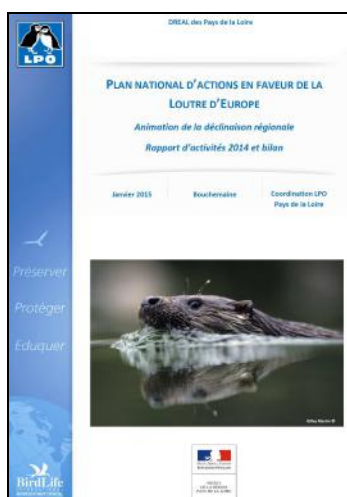
Liens auxquels télécharger les bilans régionaux 2014

Bretagne : www.sfepm.org/pdf/Bretagne_2014.pdf

Languedoc-Roussillon : www.sfepm.org/pdf/LR_2013-2014.pdf

PACA : www.sfepm.org/pdf/PACA_2014.pdf

Pays-de-la-Loire : www.sfepm.org/pdf/Pays-de-Loire_2014.pdf





**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
Provence-Alpes-Côte d'Azur
PÔLE FORMATION



© Aurélien Audevard

Date

Les 28 et 29/10/2014

Lieu

Lapalud (Vaucluse)

Public

- ▶ Naturalistes de terrain
- ▶ Professionnels de l'éducation à l'environnement
- ▶ Professionnels de l'étude et de la gestion de la faune

Coûts

▶ Gratuit
Hébergement à la charge des participants

Gîte Terre-Bio-Provence (Lapalud):
<http://ferme-terrebioprovence.com/>

Responsable formation

Robin Lhuillier

Renseignements et inscriptions

Robin LHUILLIER
Formateur LPO PACA
Port. : 06 18 87 15 59
Tél. : 04 90 06 07 46
robin.lhuillier@lpo.fr

Web : paca.lpo.fr/formation

Programme de la formation sur demande

La LPO PACA est enregistrée en tant que prestataire de formation sous le numéro 93830421983 auprès du préfet de région. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

LOUTRE D'EUROPE

et autres mammifères semi-aquatiques

Présentation générale

Après un très grave déclin dans l'ensemble de la France où la majorité des populations avait disparu suite au piégeage et à la dégradation de son habitat, la Loutre est actuellement dans une phase de recolonisation qui concerne depuis peu la région PACA où sa présence est désormais établie dans le nord du département de Vaucluse.

La LPO PACA relaye le plan national d'action au niveau régional en mettant en place des prospections de terrain standardisées selon le protocole national adapté à la région, dans le but de suivre l'évolution de la répartition de l'espèce en PACA. Une partie importante de cette formation sera consacrée à comprendre et appliquer ce protocole pour déceler et suivre les loutres de la région.

La formation sera aussi l'occasion d'approfondir nos connaissances et nos pratiques concernant l'observation et la recherche des autres espèces de mammifères semi-aquatiques fréquentant les cours d'eau de la région : Castor d'Eurasie et Campagnol amphibie.

Objectifs de la formation

- Rechercher efficacement et interpréter les traces et indices d'activité de la Loutre d'Europe.
- Connaître et appliquer le protocole de suivi de la Loutre d'Europe mise en place dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan National d'Action Loutre.
- Participer efficacement au projet Atlas des mammifères de la région PACA.
- Approfondir ses connaissances de la biologie et de l'éthologie de la Loutre d'Europe et des autres mammifères semi-aquatiques.

Contenu indicatif

Méthodologie de prospection de la Loutre d'Europe selon un protocole standardisé. Méthodologie de prospection du Castor d'Europe et du Campagnol amphibie. Présentation du PNA Loutre et de sa déclinaison régionale.

Niches et adaptations morphologiques des mammifères semi-aquatiques. Apports sur la biologie et l'éthologie des espèces au fil des saisons. Etat des lieux des connaissances et besoins de prospections en région PACA. Techniques et méthodes d'affût, d'approche et de recherche des indices de présence.

Identification des mammifères semi-aquatiques et de leurs indices de présence (empreintes, crottes...).

Pédagogie

Travail en sous-groupe, ateliers pratiques en salle et sur le terrain, mise en situation sur le terrain.

Intervenants

Pierre Rigaux-Mammalogue à la LPO PACA en charge du PRA Loutre d'Europe
Inscription obligatoire avant le 12 octobre 2014



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Ligue pour la Protection des Oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur

Siège régional • Villa Saint Jules • 6 avenue Jean Jaurès • 83400 HYERES - Tél. 04 94 12 79 52 • Fax. 04 94 35 43 28 • <http://paca.lpo.fr> • paca@lpo.fr



Les Mammifères Sauvages
Recolonisation et réémergence

Les 17, 18 et 19 octobre 2014
Maison du Parc Saint-Brissson (58)

15 €

Inscription obligatoire
Plus d'informations sur
www.bourgogne-nature.fr
ou au 03 86 76 07 36

11^e rencontres BOURGOGNE NATURE

37^e Colloque francophone de Mammalogie

Toutes les conférences se tiennent à l'Auditorium

Vendredi 17 octobre 2014

8h30 Accueil

9h00 Ouverture

Session 1

Les Mammifères, quelle histoire !

9h30 Le Pléistocène, une période clé pour la connaissance de la grande faune moderne

Evelyne CRÉGUT-BONNOURE - Muséum Requien (Avignon)

10h00 La répartition actuelle des Ongulés ouest-européens : une répartition « contre nature »

Exemple de l'Elan, *Alces alces* - Thierry LECOMTE

10h30 Pause

11h00 Du Jura à la Bourgogne, le Chamois à la reconquête de l'ouest

Patrice NOTTEGHEM et Régis DESBROSSES - CENB

11h30 Pourquoi le Castor ne s'est-il pas éteint en Europe ? Rémi LUGLIA - Université de Caen

12h00 Déjeuner

Session 2

Les Mammifères de la Trame bleue

14h00 Etude génétique sur la recolonisation de la France par la Loutre Lise-Marie PIGNEUR - Université de Namur

14h30 Bilan de la recolonisation de la Loutre en Bretagne Franck SIMONNET et Xavier GRÉMILLET - Groupe Mammalogique Breton

15h00 Chroniques de la Loutre d'Europe en Bourgogne : des résultats encourageants ! Damien LERAT, Nicolas VARANGUIN, Vincent VILCOT - SHNA et Daniel SIRUGUE - PNRM

15h30 La Loutre et les piscicultures Stéphane RAIMOND - Objectif Loutres - SFEPM

16h00 Pause

16h30 La reconquête nationale du Castor d'Europe Caroline LE GOFF - ONCFS Bourgogne - Franche-Comté

17h00 Le Castor d'Europe en Saône-et-Loire, histoire d'un retour et point sur la situation actuelle Alexis RÉVILLON - AOMSL

17h30 Etat des lieux des populations de Castor d'Europe dans la Plaine du Forez, 12 ans après sa réintroduction André ULMER - FRAPNA Loire

19h00 Dîner

21h00

30 ans après, dans une société en mutation, réémergence d'un projet d'Atlas des mammifères sauvages de France

Armand FAYARD - SFEPM

Conférence à l'Auditorium

Annexe 5 :

Relevé de décisions : Réunion sur la collecte et l'utilisation de tissus de Loutre d'Europe, à des fins d'analyses génétiques - Paris, MNHN, 15 septembre 2014 (rédaction R. Kuhn, SFEPM)

Etaient présents : Véronique BARTHELEMY (DREAL Limousin), Pascal FOURNIER (GREGE), Rachel KUHN (SFEPM, animatrice du PNA Loutre), Johan MICHAUX (Université de Liège, CIRAD Montpellier), François MOUTOU (SFEPM), Lise-Marie PIGNEUR (Université de Namur), Géraldine VERON (MNHN)

Etaient excusés : JACQUES Hélène (SFEPM)

CONTEXTE :

Des études génétiques ont été menées par Johan Michaux (Université de Liège et, au moment de ces études, CBGP de Montpellier) et Lise-Marie Pigneur (Université de Namur) à l'échelle locale dans le Limousin, à l'initiative du Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, et dans le Sud-Ouest, à l'initiative du Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées et de l'ONCFS (délégation régionale sud-ouest) en partenariat avec le GREGE, dans le cadre de leurs déclinaisons régionales respectives du plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe (action 4 : Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique). Faisant suite à ces premiers résultats totalement inédits, il a été décidé d'étendre ce travail à l'ensemble de l'aire de répartition de la Loutre en France. Une collaboration a aussi été mise en place avec Gwénael Jacob (Université de Fribourg) qui mène actuellement une étude génétique sur la recolonisation de la région Rhône-Alpes par la Loutre, à l'initiative de la LPO Rhône-Alpes. Du matériel est actuellement recherché pour cette étude nationale.

Une autre action du PNA Loutre consiste à mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres (action 26). Un groupe de travail a été créé pour la mise en oeuvre de cette action. Suite aux réflexions de ce groupe, un protocole a été rédigé par l'un de ses membres, Pascal Fournier (GREGE) et diffusé auprès des référents régionaux (DREAL, animateurs régionaux, Groupe Loutre SFEPM). Ce protocole se décline en plusieurs niveaux ; le niveau 1, qui doit s'appliquer à toutes les loutres trouvées mortes, prévoit le prélèvement d'un échantillon de tissu afin de constituer une banque de prélèvements mise à disposition de la communauté scientifique pour des études génétiques. Des démarches sont en cours pour que cette banque de tissus soit hébergée au MNHN.

Dans un souci de synergie entre ces différentes démarches, une rencontre a été organisée entre la DREAL pilote du PNA Loutre, la structure animatrice du PNA, le MNHN et les porteurs de l'étude génétique nationale.

DISCUSSIONS ET CONCLUSIONS :

Il apparaît aujourd'hui judicieux que le matériel collecté dans le cadre de la mise en oeuvre du niveau 1 du protocole PNA soit, dès à présent, mis à disposition de l'étude nationale en cours et de ne pas, pour le moment, solliciter les structures en région pour un envoi de prélèvements au MNHN. Les structures en région seront encouragées à transmettre leurs prélèvements directement aux porteurs de l'étude nationale, dans un souci de simplicité et de gain de temps.

Johan Michaux s'engage à transmettre le matériel collecté au MNHN après les analyses.

Géraldine Veron approuve ce fonctionnement.

Les modalités d'utilisation de ce matériel stocké au MNHN pour des études futures et de valorisation de l'ensemble des contributeurs ou de leurs représentants devront encore être définies en accord avec les collecteurs ou leurs représentants.

L'animatrice du plan transmettra au sein de son réseau un message indiquant l'existence de l'étude en cours et le besoin en matériel.

Loutre et piscicultures : L'expérience du GMB

La cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture est l'un des principaux enjeux de conservation de l'espèce. Le Plan National d'Actions Loutre y consacre ainsi 5 de ses 31 fiches. Entre mars 2011 et décembre 2013, le GMB a eu l'occasion de travailler concrètement sur ce thème jusqu'à alors peu exploré par l'association, en s'investissant auprès d'un pisciculteur victime de dégâts. Ce dossier dresse le bilan de cette expérience.



Loutre s'apprêtant à pécher dans un bassin

Truite non consommée mais abimée par la Loutre, donc non commercialisable.

Une Salmoniculture Bio

La salmoniculture concernée était située dans les Monts d'Arrée (29), petite exploitation installée depuis 2007 et produisant chaque année 6 tonnes de salmonides certifiés « AB »¹. Elle produisait essentiellement des truites farios (espèce indigène), mais aussi des ombles de fontaine, des ombles chevaliers et des saumons atlantiques. La production était vendue sous forme de poissons frais, de filets fumés et d'œufs, en vente directe, auprès de la restauration ou de la petite distribution locale. Une partie de la production était également destinée au repeuplement des rivières bretonnes.

Elle était composée de 20 bassins accueillant des poissons à l'année et d'un petit étang utilisé pour la croissance des

truites de repeuplement entre septembre et mars.

Les premiers signes...

En mars 2011, lors d'une prospection pour l'Atlas, nous constatons une très forte densité d'épaves sur le ruisseau bordant la pisciculture. Une visite de celle-ci nous révèle alors de nombreuses autres traces (empreintes, épreintes, coulées marquées entre le ruisseau et l'étang). Le pisciculteur vient justement de vider son étang. Six mois auparavant, il a mis un nombre connu de truitelles et, compte-tenu de leur croissance et de la mortalité normale, il s'attend à récolter 2,5 tonnes de truites. Mais il en manque alors 1 tonne... Habitué à des vols réguliers, il attribue ce manque à des voleurs.

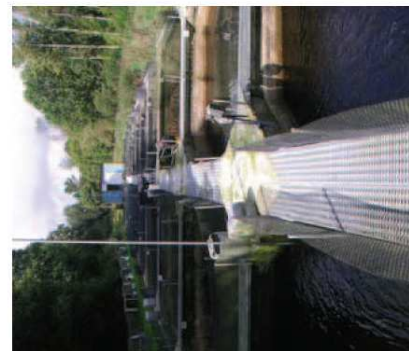
Le banquet des loutres

Volant en savoir plus sur le comportement de l'animal dans parcelles conditions, nous disposons des pièges photographiques... Et constatons qu'il ne s'agit pas d'une loutre... mais d'une mère et son jeune, d'une seconde mère, également accompagnée d'un jeune, et parfois d'un individu plus grand (probablement un jeune de l'année précédente), d'un mâle et un ou deux autres individus difficiles à distinguer, soit au moins 7 individus différents !

Tous ne sont pas aussi assidus. L'une des femelles vient toutes les nuits, l'autre ne vient que tous les 2 ou 3 jours et le mâle semble-t-il encore plus occasionnellement. Certains sont plus craintifs que d'autres et tous n'ont pas la même connaissance des lieux. Ainsi, lorsqu'une grille est installée pour boucher l'accès, les réactions sont-elles variables. La femelle la plus assidue repère immédiatement le changement, recule puis disparaît pour la nuit tandis que les autres individus sont moins prompts à repérer le changement, l'un d'eux allant même jusqu'à percuter l'obstacle ! L'autre femelle reviendra plusieurs fois dans la nuit pour inspecter l'entrée habituelle. Un animal tentera même un passage en force en sautant.

Notons que les loutres conservent alors une certaine méfiance : chaque inspection des bassins, chaque déplacement des pièges photographiques se traduit par une absence de visite la nuit suivante.

Lorsque l'étang est alimenté en poissons



en septembre 2011, les loutres désertent les bassins, semblant préférer un cadre plus naturel...

Tentatives de protection

En octobre 2011, nous faisons appel à Stéphane Raimond, pisciculteur ayant eu des débordements avec la Loutre mais pris d'une véritable passion pour elle², et récemment reconverti en conseiller pour protéger les piscicultures de ses dégâts. Il a en effet, durant plusieurs années, dû déjouer toutes les ruses des loutres corréziennes pour protéger sa salmoniculture.

Sur ses conseils, une clôture constituée de 3 bandes électrifiées, est installée autour de l'étang puis autour des bassins. L'effet est immédiat : les loutres ne pénètrent plus, les dégâts cessent, bien que la clôture ne dépasse pas 30 cm, ce qui est aisément franchissable par le saut. Ces clôtures sont temporaires et ont vocation à être remplacées par des protections définitives, des grillages onéreux et dont l'installation doit s'adapter au terrain et au travail du pisciculteur, contraintes difficiles à dépasser.



Clôture au bord de l'étang

Nous aurions aimé poursuivre les tests au-delà. Malheureusement, les clôtures n'ayant pas été entretenues comme il se doit, les dégâts reprirent, puis s'intensifièrent au fil des mois, les loutres devenant moins craintives. Malgré des recherches de financements et la rencontre de plusieurs artisans, nous n'avons pu réunir les conditions pour installer des grillages définitifs. Cependant, cette expérience nous a permis de tirer plusieurs enseignements qui, nous l'espérons, pourront être utiles à d'autres pisciculteurs ou pour d'autres expérimentations.

Une aventure riche d'enseignements

Parmi les éléments mis en lumière (et outre les diverses difficultés d'ordre administratif et financier³), mentionnons ceux concernant le nombre de loutres et leur comportement, et le fait qu'elles gardaient initialement une certaine méfiance. Ceci montre l'importance d'intervenir au plus tôt lorsque des signes de fréquentation d'une pisciculture sont observés. Il faut en effet éviter que les loutres acquièrent de l'assurance et que des femelles amènent leurs petits, ceux-ci apprenant alors à s'y approvisionner en proies faciles.

La relative réussite des clôtures électriques est par ailleurs prometteuse pour endiguer un début de prédation ou en attente d'un dispositif pérenne. Enfin, cet exemple aura montré qu'une petite exploitation est plus vulnérable qu'une grosse, les pertes étant proportionnellement bien plus grandes.

L'entreprise s'est depuis reconvertie dans le fumage de poissons et dans la production de cresson. Les loutres ont donc perdu de leur garde-manger artificiel...

■ Franck Simonnet

¹ à comparer aux 60 à 200 tonnes de truite arc-en-ciel produites par an par la plupart des salmonicultures dans le Finistère.

² Auteur de « A l'affût des loutres », son aventure est retracée dans le film « le banquet des loutres ».

³ Pour un exposé plus complet, se référer aux actes du XX^e colloque francophone de salmonologie à Arles en 2012 où ce sujet a fait l'objet d'une communication.

Remerciements :

Nous remercions la DREAL de Bretagne et le WWF pour le soutien financier apporté pour les tests de la pisciculture pilote du PNA Loutre, le pisciculteur pour avoir accueilli cette collaboration, ainsi que Daniel Corra, Basile Montagne et Bastien Montagne pour l'aide matérielle apportée à la pose des clôtures.



Fiche 17

La loutre d'Europe, *Lutra lutra*

Ordre des carnivores

Famille des mustélidés

Description

Mesurant de 1 à 1,30 m, la loutre pèse 6 à 11 kg. Elle dispose d'une silhouette élancée hydrodynamique. Ses pattes sont courtes et palmées, alors que sa queue est massive et pointue. Sa fourrure lui assure une imperméabilité par sa densité. Les mâles sont plus grands et corpulents que les femelles. Elle a une durée de vie de 3 à 5 ans à l'état sauvage.

Alimentation

La loutre est carnivore. Elle est majoritairement ichtyophage et se nourrit donc beaucoup de poissons, mais aussi d'amphibiens, de crustacés, d'insectes, de mollusques ou de petits mammifères.

Statuts de l'espèce

Espèce protégée au titre de l'article 2 de l'Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : les individus ainsi que l'ensemble des habitats favorables à la réalisation de son cycle biologique sont protégés.

Espèce protégée au titre de l'article 1er de l'arrêté du 9 juillet 1999 espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France.

Espèce protégée au titre de la Directive Habitats-Faune-Flore à :

- l'Annexe II, espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation,
- l'Annexe IV, espèces animales et végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection stricte.

Espèce protégée par la Convention CITES et son application au sein de l'Union européenne, par le contrôle du commerce de l'espèce et des produits issus.

Espèce protégée au titre la Convention de Berne à l'Annexe II, espèces animales nécessitant une protection particulière.

Habitat

La loutre occupe la plupart des milieux aquatiques, qu'il soit courant ou non, de tailles variables. Elle fréquente les milieux terrestres voisins pour se reposer.

Cycle de vie et comportement territorial
Crépusculaire et nocturne, la loutre se repose en journée dans son gîte, la catiche. Elle peut disposer de plusieurs dizaines de ces gîtes au sein de son domaine vital, qui s'étend de moins de 10 km jusqu'à 40 km le long d'un cours d'eau selon la disponibilité en proies. Très mobiles, elle effectue des déplacements quotidiens. Les ouvrages et aménagements affectent donc directement son mode de vie. Solitaire à l'exception de la période de rut, tout au long de l'année, mâles et femelles se retrouvent alors en couples et l'accouplement peut avoir lieu sur l'eau ou sur terre. La gestation dure environ 60 jours et peut donner des portées de 1 à 3 loutrons, dont la femelle seule s'occupera durant 8 à 12 mois, dans des catiches discrètes, éloignées du lit du cours d'eau. Les jeunes seront matures de 2 à 3 ans.

Etat des populations locales

Arrivée aux portes de Lyon en 2012, la Loutre effectue actuellement un retour sur les cours d'eau rhodaniens desquels elle avait disparu au milieu du XXème siècle. Sa présence régulière est connue sur le Rhône vers Irigny-Vernaison mais il est probable que des individus soient aussi installés à Miribel-Jonage. A terme,

on peut envisager la présence d'une dizaine d'individus sur le Rhône, la Saône et leurs annexes (plans d'eau, lônes...) ainsi que sur les vallées de l'Yzeron et de l'Ozon.

Indices de présence

Empreintes de pas

5 pelotes digitales peuvent être marquées, parfois moins. C'est souvent le pouce qui n'apparaît pas. Elles sont regroupées en éventail autour de la pelote plantaire accompagnée d'un talon pour les pattes postérieures.

Epreintes

Les déjections sont en boudins ou en tas, de taille variable, composés de restes non digérés de proies : arêtes et écailles de poissons, os d'amphibiens, carapaces de crustacés, os et poils de rongeurs.

Catiches

Les gîtes de repos sont simples, dans des cavités de systèmes racinaires d'arbres, de roches, des terriers d'autres espèces. On trouve à leurs abords de nombreuses épreintes.

Coulées et places de ressui

Les coulées sont plutôt sinueuses et étroites, l'herbe y est foulée mais pas écrasée. Les places de ressui sont les lieux où la loutre, au sortir de l'eau, sèche sa fourrure : l'herbe y est couchée sur une surface marquée et les mouvements de l'animal peuvent être plus ou moins visibles.

Reliefs de repas

Laissés par la loutre sur les rives, la tête du crapaud est généralement laissée en raison de la toxicité des glandes parotoïdes. Elle peut aussi laisser des restes de crustacés (coquilles) ou de poissons (variable).



Sources : <http://www.onema.fr/IMG/pdf/Loutre.pdf>
http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/60630
<http://www.trameverteetbleue.fr>

Crédits photos : Rachel Kuhn – SFEPM – PNA Loutre

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Arrêté du 24 mars 2014 pris pour l'application de l'article R. 427-6 du code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces non indigènes d'animaux classés nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain

NOR : DEVL1406588A

Le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L. 425-2, R. 427-6, R. 427-8, R. 427-13 à R. 427-18 et R. 427-25 ;

Vu l'arrêté du 29 janvier 2007 fixant les dispositions relatives au piégeage des animaux classés nuisibles en application de l'article L. 427-8 du code de l'environnement ;

Vu la consultation du public du projet d'arrêté effectuée du 21 janvier 2014 au 20 février 2014 ;

Vu l'avis du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage en date du 28 janvier 2014,

Arrête :

Art. 1^{er}. – La liste des espèces classées nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain, les périodes et les modalités de destruction des animaux sont fixées comme suit :

1^o Le chien viverrin (*Nyctereutes procyonoides*), le vison d'Amérique (*Mustela vison*) et le raton laveur (*Procyon lotor*) peuvent être piégés toute l'année et en tout lieu. Ils peuvent être détruits à tir sur autorisation individuelle délivrée par le préfet entre la date de clôture générale et la date d'ouverture générale de la chasse ;

2^o Le ragondin (*Myocastor coypus*) et le rat musqué (*Ondatra zibethicus*) peuvent, toute l'année, être :

- piégés en tout lieu ;
- détruits à tir ;
- déterrés, avec ou sans chien ;

3^o La bernache du Canada (*Branta canadensis*) peut être détruite à tir entre la date de clôture spécifique de la chasse de cette espèce et le 31 mars au plus tard sur autorisation individuelle délivrée par le préfet.

Le tir s'effectue à poste fixe matérialisé de main d'homme.

Le tir dans les nids est interdit.

Le piégeage de la bernache du Canada est interdit sans préjudice de l'application de l'article L. 427-1 du code de l'environnement.

Art. 2. – a) La protection du vison d'Europe (*Mustela lutreola*) implique une politique spécifique visant la restauration de l'espèce dans les territoires suivants :

- Charente : tout le département ;
- Charente-Maritime : tout le département ;
- Dordogne : tout le département ;
- Gers : tout le département ;
- Gironde : tout le département ;
- Landes : tout le département ;
- Lot-et-Garonne : tout le département ;
- Pyrénées-Atlantiques : tout le département ;
- Hautes-Pyrénées : cantons de Tournay, Bordères-sur-l'Echez, Séméac, Aureilhan, Galan, Ossun, Pouyastruc, Trie-sur-Baïse, Laloubère, Maubourguet, Vic-en-Bigorre, Castelnau-Rivière-Basse, Tarbes, Castelnau-Magnoac, Rabastens-de-Bigorre, Lannemezan, Campan, Bagnères-de-Bigorre, La Barthe-de-Neste, Aucun, Lourdes-Est, Argelès-Gazost, Saint-Pé-de-Bigorre, Lourdes-Ouest, Lourdes ;

- Deux-Sèvres : cantons de Sauzé-Vaussais, Niort, Melle, Celles-sur-Belle, Mauzé-sur-le-Mignon, Brioux-sur-Boutonne, Prahecq, Lezay, Beauvoir-sur-Niort, Frontenay-Rohan-Rohan, Niort-Ouest, Coulonges-sur-l'Autize, Niort-Nord, Chef-Boutonne ;
- Vendée : cantons de Chaillé-les-Marais, Fontenay-le-Comte, L'Hermenault, Luçon, Maillezais, Mareuil-sur-Lay-Dissais, Moutiers-les-Mauxfaits, Sainte-Hermine, Saint-Hilaire-des-Loges, Talmont-Saint-Hilaire, La Roche-sur-Yon-Sud ;

b) Afin d'informer les piégeurs sur la nécessité de recourir à un expert en cas de doute sur la détermination de l'espèce capturée, dans chaque territoire listé au a du présent article, le préfet fixe par arrêté annuel la liste des experts référents, formés dans le cadre de la politique de restauration du vison d'Europe, aptes à identifier les espèces de putois (*Mustela putorius*), vison d'Amérique (*Mustela vison*) et vison d'Europe (*Mustela lutreola*) ;

c) Dans les territoires listés au a du présent article :

- à l'exclusion des cages à corvidés, les cages-pièges de catégorie 1 placées sur les zones définies de la manière suivante : abords des cours d'eaux et bras morts, marais, canaux, plans d'eaux et étangs, jusqu'à la distance de 200 mètres de la rive, et durant la période suivante : avril à juillet inclus, sont munies d'un dispositif permettant aux femelles de vison d'Europe de s'échapper durant la période de gestation et d'allaitement. Ce dispositif consiste en une ouverture de cinq centimètres par cinq centimètres qui est obturée les autres mois de l'année ;
- à compter du 1^{er} juillet 2013, les nouvelles cages-pièges de catégorie 1, produites et utilisées dans les zones et durant la période définies au premier alinéa du c du présent article, doivent présenter un dispositif consistant en une ouverture de cinq centimètres par cinq centimètres, positionnée sur la partie supérieure de la cage-piège et ne présentant aucun caractère vulnérant pour les espèces piégées. Ce dispositif est obturé en dehors des zones et de la période définies au premier alinéa du c du présent article ;
- en dehors de la période définie au premier alinéa du c du présent article, dans les zones définies au premier alinéa du c du présent article, l'utilisation de cages-pièges de catégorie 1 non équipées du dispositif mentionné au premier ou au deuxième alinéa du c du présent article est autorisée ;
- durant la période définie au premier alinéa du c du présent article, en dehors des zones définies au premier alinéa du c du présent article, l'utilisation de cages-pièges de catégorie 1 non équipées du dispositif mentionné au premier ou au deuxième alinéa du c du présent article est autorisée ;
- la destruction à tir du vison d'Amérique est interdite dans tout le territoire ;
- l'usage des pièges de catégories 2 et 5 est interdit sur les abords des cours d'eaux et bras morts, marais, canaux, plans d'eaux et étangs, jusqu'à la distance de 200 mètres de la rive.

Art. 3. – Dans le territoire métropolitain de la France, l'usage des pièges de catégories 2 et 5 est interdit sur les abords des cours d'eaux et bras morts, marais, canaux, plans d'eaux et étangs, jusqu'à la distance de 200 mètres de la rive, exception faite du piège à œuf placé dans une enceinte munie d'une entrée de onze centimètres par onze centimètres, dans les secteurs, dont la liste est fixée par arrêté préfectoral annuel, où la présence de la loutre d'Europe ou du castor d'Eurasie est avérée.

Lorsque les secteurs définis au premier alinéa du présent article sont inclus dans les territoires listés au a de l'article 2 du présent arrêté, l'usage des pièges de catégories 2 et 5, piège à œuf inclus, est interdit sur les abords des cours d'eaux et bras morts, marais, canaux, plans d'eaux et étangs, jusqu'à la distance de 200 mètres de la rive.

Art. 4. – En cas de capture accidentelle d'animaux n'appartenant pas à une espèce classée nuisible, ces animaux sont immédiatement relâchés.

Art. 5. – L'arrêté du 8 juillet 2013 pris pour l'application de l'article R. 427-6 du code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces non indigènes d'animaux classés nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain est abrogé.

Art. 6. – Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} juillet 2014.

Art. 7. – Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 24 mars 2014.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de l'eau
et de la biodiversité,
L. ROY



PRÉFET DE LA CORRÈZE

**Direction départementale
des territoires**

**Arrêté préfectoral
relatif à la Loutre d'Europe (*lutra lutra*) dans le département de la Corrèze**

Le préfet de la Corrèze,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L110-1, L120-1, R427-6 et suivants,
Vu l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire,
Vu l'arrêté ministériel du 29 janvier 2007 fixant les dispositions relatives au piégeage des animaux classés nuisibles en application de l'article L. 427-8 du code de l'environnement,
Vu l'arrêté ministériel du 8 juillet 2013 pris pour l'application de l'article R427-6 du code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces non indigènes d'animaux classés nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain,
Vu les données sur le suivi de présence de la Loutre, de 1984 à 2013, communiquées par le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL),
Vu le Plan régional d'actions (PRA) en faveur de la Loutre d'Europe,
Vu le compte-rendu de la réunion de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage du 17 décembre 2013,
Vu la consultation du public effectuée du 23 janvier au 12 février 2014 inclus,
Considérant que les indices de présence de l'espèce loutre ont été répertoriés sur la majeure partie du département,
Considérant qu'il est interdit d'employer des pièges ayant pour effet d'entraîner la mort dans des zones où l'espèce loutre est présente,
Considérant qu'il appartient au préfet d'établir, annuellement, la liste de ces secteurs,
Sur la proposition du Directeur Départemental des Territoires,

Arrête :

Art. 1.- La présence de la Loutre d'Europe (*lutra lutra*) est avérée sur l'ensemble du département de la Corrèze.

Art. 2.- Conformément à l'article 3 de l'arrêté du 8 juillet 2013 susvisé, l'usage des pièges de catégories 2 et 5, exception faite du piège à œuf placé dans une enceinte munie d'une entrée de onze centimètres par onze centimètres, est interdit sur les abords des cours d'eaux et bras morts, marais, canaux, plans d'eaux et étangs, jusqu'à la distance de 200 mètres de la rive.)

Art. 3.- Le secrétaire général de la préfecture, le directeur départemental des territoires, le colonel commandant le groupement de gendarmerie, le service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, les maires des communes du département, ainsi que toutes les autorités habilitées à constater les infractions à la police de la chasse, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

20 FEV. 2014

Le Préfet,



Bruno DELSOL

LA LOUTRE D'EUROPE

De forte corpulence, la loutre d'Europe pèse 8 kg en moyenne pour plus d'1 mètre de longueur totale. Les mâles sont légèrement plus corpulents que les femelles. Le pelage est marron foncé, plus clair sur la face ventrale et au niveau du cou. La loutre ne doit pas être confondue avec le ragondin ou avec le rat musqué, gros rongeurs aquatiques américains introduits eux aussi pour l'industrie pelletière entre la fin du 19^{ème} siècle et le milieu du 20^{ème} siècle. La loutre d'Europe après avoir considérablement régressé durant le siècle dernier, a amorcé aujourd'hui une phase de recolonisation de nombreux départements français, dont le Lot-et-Garonne, en raison de la qualité des eaux.

La Loutre d'Europe vit le long des ruisseaux, des rivières, et des lacs. Sa morphologie adaptée est hydrodynamique, ses quatre pattes sont palmées et son pelage dense l'isole de l'eau et du froid. Elle est solitaire et fait preuve d'une forte territorialité. Elle marque son territoire à l'intention de ses congénères par le dépôt de ses crottes, appelées épreintes, le long des berges, souvent en des lieux visibles, près des ponts ou aux confluences. La saison des amours a plutôt lieu en fin d'hiver, début de printemps, même si elle peut avoir lieu tout au long de l'année. Le mâle et la femelle ne passent que quelques jours ensemble. Après une période de gestation de 2 mois environ, 1 à 3 loutrons verront le jour dans une catiche nichée dans les berges. A 3 mois ils commenceront à nager, à 4 mois ils seront sevrés et vers 8 à 9 mois ils seront émancipés.



La Loutre d'Europe se nourrit essentiellement de poissons mais son régime alimentaire peut également comprendre une part importante d'amphibiens, d'invertébrés aquatiques et même de petits mammifères ou oiseaux, de reptiles et d'insectes. En moyenne, la loutre consomme 1 kg de poisson par jour. Excellente pêcheuse, la loutre a

adopté un mode de vie essentiellement nocturne et crépusculaire. La journée, elle se repose dans un gîte, parfois dans un terrier à l'intérieur de la berge, au sein du système racinaire d'un arbre. L'entrée de ces terriers est souvent immergée.

CONSERVATION DE LA LOUTRE ET DU VISON D'EUROPE

Le ministère en charge de l'environnement conduit des plans nationaux successifs de conservation du vison d'Europe et de la loutre auxquels la fédération départementale des chasseurs, étroitement associée, participe activement depuis leur instauration. C'est aux côtés d'associations de protection de la nature que les chasseurs s'investissent pour la préservation de ces espèces. La fédération départementale des chasseurs se repose sur un réseau associatif très développé et constitué d'intervenants formés et expérimentés. Etudes scientifiques, répartition, suivis, lutte contre l'implantation du vison d'Amérique, formation des piégeurs et des chasseurs à la conservation du vison d'Europe et de la loutre d'Europe sont autant d'actions mises en œuvre pour la connaissance et la conservation de ces espèces par la fédération départementale des chasseurs.



PARC DU MORVAN

Un premier havre de paix pour la loutre en Bourgogne



Une convention a été signée à la maison du Parc à Saint-Brissson. Photo Elisabeth Berthier-Blizouard

Scientifiques, naturalistes, professionnels... ont signé une convention pour la protection de la loutre d'Europe en Bourgogne.

Le Parc naturel régional du Morvan a accueilli les 11^{es} rencontres Bourgogne-nature et le 37^e colloque francophone de mammalogie. Près de trois cents personnes, scientifiques, naturalistes, professionnels, passionnés ont participé à ces rencontres riches en échanges et en enseignements.

À cette occasion a eu lieu la signature du premier Havre de paix pour la loutre en Bourgogne, en présence de David Beaudoin, président de la Société d'histoire natu-

relle d'Autun, de Patrice Joly, président du Parc naturel régional du Morvan, et de Stéphane Aulagnier, président de la Société française pour l'étude et la protection des mammifères.

Ce havre de paix sera sur l'étang Taureau de la Maison du Parc naturel régional du Morvan et sera symbolisé par un panneau.

La loutre d'Europe vit dans les milieux aquatiques (cours d'eau, étangs, marais, côtes marines...) mais a disparu de nombreuses régions de France. Aujourd'hui protégée, elle est sensible aux modifications et destructions de son habitat (berges des rivières, zones humides, qualité de l'eau...) ainsi qu'au dérangement. Il est donc impor-

Ce havre de paix sera sur l'étang Taureau sera symbolisé par un panneau.

tant de lui réserver des lieux de tranquillité où son habitat est préservé. Tout propriétaire, privé ou public, de parcelle traversée ou bordée par un cours d'eau, un plan d'eau ou une zone humide, peut créer chez lui un havre de paix et la présence de l'espèce n'est pas une condition requise. L'opération, véritable outil de sensibilisation, permet d'offrir à la loutre des espaces de tranquillité, propices au repos et parfois même à la reproduction.

Communiqué de Presse Bourgogne-Nature du 23 octobre 2014

Le 1er Havre de Paix pour la Loutre en Bourgogne

à l'étang Taureau de la Maison du Parc naturel régional du Morvan

Lors de l'ouverture du samedi 18 octobre 2014 et à l'occasion des 11^e rencontres Bourgogne-Nature et du 37^e colloque francophone de Mammalogie, un autre temps fort a été marqué par la présence de trois structures et leurs présidents respectifs. *"Nous allons faire sur le territoire du Parc, le premier Havre de Paix pour la Loutre d'Europe"* annonce **Daniel Sirugue, conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan** : Il s'agit de la Société d'histoire naturelle d'Autun (David Beaudoin), la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (Stéphane Aulagnier), le Parc naturel régional du Morvan (Patrice Joly).

La Loutre d'Europe vit dans les milieux aquatiques (cours d'eau, étangs, marais, côtes marines...). Elle a disparu de nombreuses régions de France et est aujourd'hui protégée. Elle est sensible aux modifications et destructions de son habitat (berges des rivières, zones humides, qualité de l'eau...) ainsi qu'au dérangement. Aussi, il est important de lui réserver des lieux de tranquillité où son habitat est préservé. *"Un Havre de paix, c'est un lieu où l'on passe un contrat avec les propriétaires (lieu public ou privé) et dans lequel on mène une gestion particulière du milieu pour favoriser la présence de la Loutre. C'est un outil de protection mais c'est aussi surtout un outil de sensibilisation pour inciter les propriétaires, gestionnaires d'autres sites d'avoir des stratégies qui puissent permettre à la faune sauvage de se maintenir sur des sites où il y a des Loutres. La Loutre est une "locomotive" pour protéger le milieu, éviter certaines actions qui sont nocives et d'autres au contraire pour les favoriser"* explique **Xavier Grémillet Président du Groupe Mammalogique Breton**.

"Rappelons que la Maison du Parc c'est 40 hectares, l'étang Taureau près de 2 hectares, une queue d'étang magique... Et un chemin qui n'est pas antinomique du Havre de Paix et permet de découvrir cette queue d'étang" souligne **Daniel Sirugue**.

Les membres du Groupe "Loutre" national et qui se sont réunis quelques jours auparavant jeudi 16 octobre 2014 à la Maison du Parc, sont venus sur scène symboliser la signature du Havre de Paix pour la Loutre.

Lors de votre prochaine venue à la Maison du Parc à Saint Brisson, vous y découvrirez certainement un panneau mentionnant près de l'étang Taureau la présence de ce Havre de Paix. Alors, jetez un coup d'œil attentif sur cette zone et aussi aux alentours pour le retour de la Loutre d'Europe ! Aidez-nous dans cet inventaire et notez vos observations en ligne sur www.bourgogne-nature.fr (E-Observations).

Renseignements : contact@bourgogne-nature.fr ou au 03 86 76 07 36

Contact presse : Anaïs Boutin – anaïs.boutin@bourgogne-nature.fr – 03 86 76 07 36.

Association fédératrice



Structures partenaires





La Loutre d'Europe

Lutra lutra

La Loutre d'Europe est un mammifère semi-aquatique principalement nocturne. Elle vit au bord des cours d'eau, dans les marais et parfois sur les côtes marines. Autrefois présente sur tout le territoire français, elle avait disparu d'une grande partie de son aire naturelle de répartition en raison de la chasse pour sa fourrure.

Protégée depuis 1972, la loutre est très sensible à la dégradation de ses habitats, à la pollution des cours d'eau et aux collisions routières. Considérée comme témoin de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques son retour sur la vallée de l'Erdre depuis plus de 10 ans, marque une avancée positive. Des traces de sa présence ont été retrouvées jusqu'à Nantes.

Son statut d'espèce rare et menacée, au sommet de la chaîne alimentaire et son capital sympathie font de la loutre un atout pour la conservation des écosystèmes aquatiques.

Financé par la Région des Pays de la Loire et l'Agence de l'eau Loire Bretagne. Crédits photos : thinkstock



Le temps de la loutre



Dour ha Stêrioù Breizh
Eau & Rivières
de Bretagne

Centre Régional d'Initiation à la Rivière - 22810 Belle-Isle-en-Terre
Tel : 02 96 43 08 39 - crir@eau-et-rivieres.asso.fr - <http://educatif.eau-et-rivieres.asso.fr>



Exposition

Eau et Rivières de Bretagne présente **le temps de la loutre**, une exposition itinérante de photos grand format sur la loutre d'Europe. Cette dernière est le fruit d'une sélection de plusieurs centaines de clichés parmi les spécialistes de la discipline.

En plein air et gratuit

- . Du 15 septembre au 15 octobre 2014 à Kervallon à Brest (29)
- . Du 16 octobre au 15 novembre 2014 à Pont l'abbé (29)
- . Du 02 au 28 février 2015 Belle-Isle-en-Terre

Expositions

Les mammifères des rivières bretonnes

Cette exposition créée par le Groupe Mammalogique Breton regroupe 9 panneaux présentant les principaux mammifères semi-aquatiques de Bretagne et notamment la loutre. Quel est son régime alimentaire ? Quels sont les indices de présence ? Quelles menaces pèsent sur l'espèce et quelles sont les mesures de protection mises en œuvre pour la protéger ? Ces questions trouveront réponse au fil de la visite.

Du 21 octobre au 05 novembre 2014

Aquarium des curieux de nature à Belle-Isle-en-Terre (22)
et du 21 janvier au 10 mars 2015 à la MCE de Rennes (35)

Ki-Dour, la loutre bretonne

Cette exposition en trois parties présente :

- . la vie de la loutre (cycle de vie, indices de présence, régime alimentaire...).

- . Etat des populations et territoire

- . Le plan national d'action «agir pour la loutre d'Europe».

Du 06 novembre 2014 au 31 juin 2015.

Aquarium des curieux de nature à Belle-Isle-en-Terre (22). Ouverture 14h - 18h





Et moi ? Que puis-je faire ?



D'abord, ne jette pas n'importe quoi n'importe où : Pour une loutre, se blesser sur une bouteille cassée ou une boîte de conserve peut avoir de graves conséquences si la plaie s'infecte ou si elle la gêne pour nager ou chasser. Ensuite, évite d'utiliser des produits dangereux pour l'environnement : répandus sur la pelouse ou jetés dans l'évier, ils finissent toujours par aboutir dans les cours d'eau...



Dans un jardin ou un champ près d'une rivière, il est possible de faire un havre de paix en gardant une mare, une roselière, un buisson et quelques arbres : elle pourra y trouver refuge (www.sfepm.org). Essaie aussi de repérer ses traces : faciles à reconnaître, ses empreintes montrent 5 coussinets avec une toute petite griffe, disposés en étoile. Ses crottes, appelées «épreintes», dont l'odeur rappelle étrangement celle du miel, sont de petits tas pleins d'arêtes et d'autres restes de ses proies (os, écailles, carapaces...). Cherche-les sur les cailloux et les petites buttes au bord de la rivière. La Loutre a disparu de ta région ? Alors exerce toujours ton œil pour trouver le passage d'un autre animal. Demain, quand la Loutre sera revenue dans ta rivière, tu sauras distinguer ses traces caractéristiques et tu l'apercevras peut-être... en respectant sa tranquillité. Et puis si tu es en voiture, demande au chauffeur de ralentir, une loutre peut jaillir sur la route... Après tout, rouler moins vite pour les loutres, c'est aussi rouler moins vite pour le piéton qui traverse ou la voiture qui arrive en face, non ?!

Plus d'informations sur la Loutre, sur sa protection, sur le monde de la rivière ? Comment réaliser un havre de paix ? Apprendre à suivre ses traces ? En savoir + ?...



GMB

Maison de la Rivière, 29450 SIZUN - Tél. 02 98 24 14 00
contact@gmb.asso.fr www.gmb.asso.fr



GMHL

Maison de la Nature, 11 rue Jauvion, 87000 LIMOGES
Tél. 05 55 32 43 73 www.gmhl.asso.fr



MUSÉUM D'ORLÉANS

6 rue Marcel Proust, 45000 ORLÉANS - Tél. 02 38 54 61 05
museum@ville-orleans.fr www.orleans.fr



SFEPM

(Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères)

c/o Muséum d'Histoire Naturelle
Les Rives d'Auron - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 40 03

www.sfepm.org

Et le monde autour de moi, que fait-il ?



BUGEAT (Limousin/Fr.) :

Photographier, informer, sensibiliser...

En 1998, Stéphane RAIMOND reprend une pisciculture. L'endroit est dans une nature magnifique et préservée. Très rapidement, le pisciculteur, dont le métier est d'élever et de produire du poisson, s'aperçoit que des truites disparaissent de ses bassins. Le prédateur n'est autre qu'une loutre qui a trouvé là un très bon garde-manger !

C'est le coup de cœur pour Stéphane : pas question de tuer ni même de chasser l'animal, juste l'empêcher d'accéder aux bassins grâce à un système de grilles disposé autour de ceux-ci. Et puis l'éleveur passe de nombreuses heures à l'observer et à le photographier...

En 2011, par passion, Stéphane se reconvertisse et se consacre totalement à la Loutre. Fort de son expérience et de ses talents photographiques, il anime des débats, favorise le dialogue et conseille les pisciculteurs dans le cadre du PNA Loutre (Voir bibliographie page suivante). Stéphane signe plusieurs photos dans ces pages...



OBJECTIF LOUTRES / Stéphane RAIMOND - Le moulin de Barthou, 19170 BUGEAT - Tél. 06 78 99 38 85 - <http://objectifloutres.kazeo.com>



LE PIÉGEAGE FAIT TOUJOURS DES DÉGÂTS

(Limousin/Fr.) :

Honte aux tueurs...

Lorsque cette histoire de Toutpoil a été réalisée, l'espèce était en régression en France. Le piégeage (une des causes de cette régression) n'était plus d'actualité. Depuis, la Loutre est revenue timidement dans les rivières et poursuit une progression encore fragile. Aujourd'hui, dans les différentes réunions de travail avec les acteurs du monde de la chasse, il est régulier d'entendre que le piégeage ne représente plus une menace pour la Loutre d'Europe.

Celle-ci est rigoureusement protégée et, pourtant, les pièges font toujours des dégâts : en décembre 2012, une personne contactait le GMHL après avoir observé une loutre dans un piège en X (piège tuant et non sélectif). Le piègeur allait tirer sur l'animal s'il n'avait pas été interpellé par les gardes de l'ONCFS, postés en affût pour le prendre en flagrant délit. En juillet 2013 la loi a interdit ces pièges à proximité des secteurs où vit la Loutre, mais il reste encore beaucoup de sensibilisation à faire et il convient de rester vigilant !



Maquette : Crayon Vert. Crédits photographiques et illustrations : Stéphane Raimond, Xavier Grémillet / GMB, Jennifer Robinson / GMB, Franck Simonnet / GMB, Julien Jemin / GMHL, Sarge Monfort. Rédaction : Franck Simonnet / GMB. Relecture : Claude Le Roy, René Rocaux, Rachel Kuhn. Le Code français de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4) et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 425 et suivants du Code pénal.

Lire, regarder, en savoir +

Cette liste (très incomplète) s'adresse aux curieux de nature et de tous âges



• **LA SALAMANDRE**
La revue des curieux de nature
N° 219 / Déc. 2013

• **LA PETITE SALAMANDRE**
La revue des enfants curieux de nature
N° 91
Déc. 2013

• **LA LOUTRE d'EUROPE**
R. Kuhn et H. Jacques
Encyclopédie des Carnivores de France n°8
SFEPM

• **PRÉSERVATION DE LA LOUTRE D'EUROPE en Bretagne**
F. Simonnet / X. Grémillet
Le Courrier de la Nature n° 247

• Le PLAN NATIONAL D'ACTIONS POUR LA LOUTRE (France, 2010)

Le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE) a demandé à la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM) d'écrire et de mettre en œuvre un Plan National d'Actions pour la Loutre. Ce plan explique les principales menaces qui pèsent sur la Loutre, les mesures déjà prises pour elle et ce qu'il y a encore à faire pour faciliter son retour. "Continuer d'installer des passages à loutres sous les routes", "améliorer l'état des rivières pour qu'il y ait plus de poissons" font partie des actions proposées, mais aussi l'information des pisciculteurs et la protection de leurs bassins par des grillages. Parler de la Loutre, montrer des expositions, faire des sorties nature... Plus nous la connaissons, mieux nous pourrions la protéger.

Ce plan (consultable sur www.sfepm.org) a été mis en œuvre en 2010 pour 5 ans.

• **LA LOUTRE**
R. Rosoux et J. Green
Collection Approche - Éditions Belin

• **LA LOUTRE**
R. Rosoux et M.-des-Neiges de Bellefroid
Collection Portraits Sauvages
Éditions Artémis

• **LA LOUTRE D'EUROPE histoire d'une sauvegarde**
C. Lemarchand et Ch. Bouchardy
Éditions Catiche Productions - Libris

• **L'ÉTUDE DE LA BIODIVERSITÉ À ORLÉANS**
Premiers résultats

R. Rosoux et A. Trouillon (Coord.), 2013
Ville d'Orléans et Région Centre

• **LE BANQUET DES LOUTRES**
Film de R. Fournier-Christol
Songes de Moai

• **À L'AFFÛT DES LOUTRES**
Textes et photos de S. Raimond
Éditions Mines de Rien

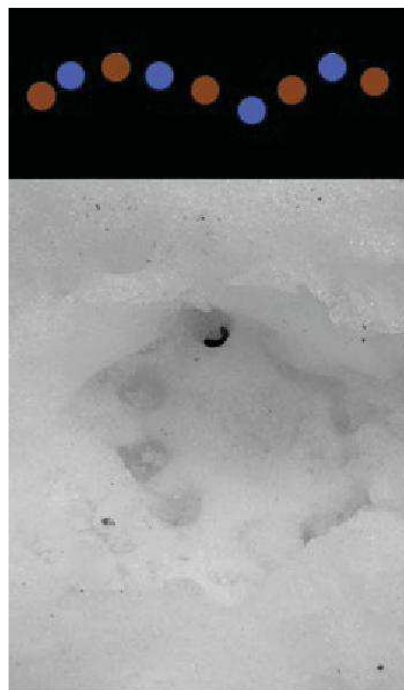


Le GMHL présente une exposition sur la Loutre en Limousin. Réalisée sur trois panneaux, légers et facilement transportables, elle est disponible gratuitement auprès du GMHL (Tél. 05 55 32 43 73).



5 PELOTES ET 5 GRIFFES : UN MUSTÉLIDÉ, UN PROCYONIDÉ OU UN URSIDÉ

et une empreinte et une piste comme ça ?



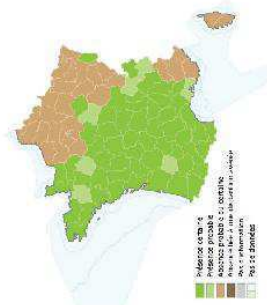
© Norbert Delmas / MNHN

> Empreintes : 5,5 - 8 cm de large.
Attention, le 5^e doigt n'est pas toujours visible.

Où et quand la voir ?

> Toute l'année. La nuit, et surtout
au crépuscule et à l'aube.

Muséum national d'Histoire naturelle [Ecl]. 2003-2013. Inventaire national
du Patrimoine naturel, site Web : <http://inpn.mnhn.fr>. Le 10 février 2014.



Carte de répartition actuelle de l'espèce en France métropolitaine et Corse.
Voir l'atlas de répartition de l'espèce sur le site Web du MNHN.
Vérifier par "Donner" le statut de l'espèce le 20/07/2013.

Alors c'est une **LOUTRE D'EUROPE *Lutra lutra*** (Mustélidé)



© Rachel Kuhn / SFEPM

La voir en vidéo : dans *Le Tour de France de la Biodiversité / Gédéon* - MNHN
> <http://www.jardindesplantes.net/la-loutre-deurope>

La repérer autrement

> Se repère aussi par les traces de glissade qu'elle laisse en allant à l'eau.

L'info en plus

- Ses pattes sont palmées.
- Ses crâtes, appelées épreintes, sont de couleur verdâtre quand elles sont fraîches, noire quand elles sont sèches. Elles contiennent des écailles et des arêtes de poissons, et dégagent une odeur caractéristique de poisson et de miel.
- Elle produit des sifflements aigus audibles à 200 m.

Encore plus d'infos en plus avec l'INPN et la SFEPM :

> http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/60630

> <http://www.sfepm.org/ficheloutre.htm>

Loisirs Colmar et environs

Nature Deux rendez-vous pour mieux connaître la loutre

Le Muséum de Colmar propose une conférence ainsi qu'une sortie à Hunawihr, à la rencontre des loutres.

Deux nouvelles manifestations avec accès gratuit sont programmées cette semaine par le Musée d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar, rue Turenne, dans le cadre de son exposition temporaire « Redoutables prédateurs ». Il s'agit cette fois-ci d'une conférence et d'une sortie découverte de la loutre d'Europe.

Vendredi 25 avril à 19 h au musée, une conférence avec diaporama sera donnée par Rachel Kuhn, avec la participation de Fabrice Capber, vétérinaire et spécialiste de la Loutre d'Alsace (pas d'inscription préalable).

Prédateur semi-aquatique, la loutre d'Europe fréquentait autrefois presque toutes les rivières du pays, avant que la chasse, le piégeage et la dégradation des milieux aquatiques ne la fassent disparaître peu à peu.

Des mesures de protection ont permis de sauvegarder l'espèce, qui occupe à nouveau des zones délaissées. La recolonisation est en marche mais le chemin est long et semé d'embûches : les routes peuvent être très meurtrières et les milieux n'offrent pas toujours suffisamment de nourriture et d'abris.

De plus, les poissons d'élevage, faciles à attraper lorsqu'ils sont



Prédateur semi-aquatique, la loutre d'Europe fréquentait autrefois presque toutes les rivières du pays.

Photo Centre de réintroduction des loutres

concentrés sur de petites surfaces, sont tentants pour les loutres, ce qui perturbe les relations entre l'homme et le mustélide.

Un plan national

Après avoir présenté le discret et facétieux mammifère, Rachel Kuhn développera les enjeux de sa conservation et expliquera comment aider la loutre à reconquérir son aire de répartition originelle, en particulier dans le cadre du plan national d'actions mis en œuvre actuellement.

Rachel Kuhn a fait des études de biologie à Strasbourg, La Rochelle et Liège, et passé plusieurs an-

nées en Allemagne au sein de l'association Aktion Fischotterschut. Elle a soutenu une thèse sur le pelage des loutres à l'université de Hambourg. Elle est aujourd'hui chargée de mission à la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM) et anime le plan national d'actions en faveur de la loutre d'Europe.

Samedi 26 avril à 14 h 30, ce sera une découverte de la loutre sur le terrain, au Centre de Réintroduction de Loutres à Hunawihr, avec son responsable Alexandre Lehmann et en présence des deux conférenciers de la veille.

■ **S'INSCRIRE** Inscription gratuite et obligatoire pour la sortie de samedi, au musée (03.89.23.84.15) ou par mail (contact-shne.colmar@orange.fr), dans la limite des places disponibles, avant vendredi 25 avril 17 h. Priorité aux membres de la Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie. La cotisation annuelle est de 15 à 23 euros (avec ou sans bulletin). L'entrée est gratuite pour les enfants des membres.

■ **VISITER** l'exposition « Redoutables Prédateurs » (commissaire : Justine Clecq, responsable du service pédagogique) est visible au musée d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie 11, rue Turenne à Colmar jusqu'au 23 décembre 2014, tous les jours sauf le mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le dimanche de 14 h à 18 h (fermé le matin).

Musée d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar

MUSÉUM Animations

La loutre, redoutable prédateur

Deux nouvelles manifestations sont programmées cette semaine par le musée d'Histoire naturelle et d'ethnographie de Colmar dans le cadre de son exposition temporaire « Redoutables prédateurs ».

IL S'AGIT CETTE FOIS d'une conférence et d'une sortie découverte de la loutre d'Europe. **□ Vendredi 25 avril à 19 h au musée d'histoire naturelle et d'ethnographie :** conférence avec diaporama donnée par Rachel Kuhn, avec la participation de Fabrice Capber, vétérinaire et spécialiste de la loutre d'Alsace. Pas d'inscription préalable.

Le prédateur semi-aquatique, la loutre d'Europe fréquentait autrefois presque toutes les rivières du pays, avant que la chasse, le piégeage et la dégradation des milieux aquatiques ne la fassent disparaître peu à peu. Des mesures de protection ont permis de sauvegarder l'espèce qui occupe à nouveau des zones délaissées. La recolonisation est en marche mais le chemin est long et semé d'embûches : les routes peuvent être très meurtrières et les milieux n'offrent pas toujours suffisamment de nourriture et d'abris. De plus, les poissons d'élevage, faciles



Conférence et sortie (accès gratuit) autour de la loutre avec le musée d'histoire naturelle. DOCUMENT REMIS

à attraper lorsqu'ils sont concentrés sur de petites surfaces, sont bien tentants, ce qui perturbe la paix retrouvée entre l'Homme et le mustélide. Après avoir présenté le discret et facétieux mammifère, Rachel Kuhn développera les enjeux de sa conservation et expliquera comment aider la loutre à reconquérir son aire de répartition originelle, en particulier dans le cadre du plan national d'actions mis en œuvre actuellement.

□ Samedi 26 avril à 14 h 30 : c'est la découverte de la loutre en live au centre de réintroduction de loutres à Hunawihr, avec son responsable Alexandre Lehmann et la présence des deux conférenciers

de la veille. Nourrissage de l'espèce dans le bassin.

► Inscription obligatoire au musée ☎ 03 89 23 84 15 ou par mail contact-shne.colmar@orange.fr dans la limite des places disponibles avant vendredi 25 avril 17 h.

La priorité sera donnée aux membres de la Société d'Histoire naturelle et d'ethnographie. L'entrée est gratuite pour les enfants des membres.

L'exposition « Redoutables prédateurs » est visible au muséum 11, rue Turenne à Colmar jusqu'au 23 décembre, tous les jours sauf le mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le dimanche de 14 h à 18 h (fermé le matin). ■

- **Vendredi 25 avril** : Un auditoire de 65 personnes, dont de nombreux naturalistes, a assisté à une conférence très documentée et bien vulgarisée d'une spécialiste passionnée de la Loutre. Après avoir évoqué les différentes espèces de loutres, Rachel Kuhn s'est attachée à la Loutre d'Europe, à l'odeur de miel de châtaigne, à son habitat, son régime alimentaire (poissons et amphibiens), son mode de vie, sa reproduction, la répartition. Elle a évoqué les principales causes de mortalité, notamment les routes, piégeages et tirs, engins de pêche, polluants des milieux, barrages, dérangement. Elle a ensuite présenté le Plan National d'Actions pour la Loutre qu'elle a coordonné et qu'elle anime à Bourges. 31 actions d'étude, de protection et de communication pour informer et sensibiliser. Il s'agit par exemple de favoriser le passage de la Loutre lors de l'aménagement de routes, d'améliorer la coexistence avec l'aquaculture.....



Site Internet du Centre : www.sfepm.org

Fabrice Capber est ensuite intervenu pour présenter l'évolution de la Loutre en Alsace après sa réintroduction de 1998 à 2000 et la situation actuelle sur la liste rouge des espèces menacées (de 0 à 5 individus).

- **Samedi 26 avril** : La sortie très conviviale au Centre de réintroduction de Loutres à Hunawihr affichait complet. On notait la présence de Fabrice Capber et Rachel Kuhn, écoutés la veille.

Dans ce petit paradis blotti le long de la route des vins, les 40 participants ont suivi avec grande attention les explications d'Alexandre Lehmann, responsable du Centre Loutre tout en observant le nourrissage des loutres.

Ils ont ensuite découvert « Spoutnik » (ci-contre), la catiche de mises bas où vivent les loutrons jusqu'à l'âge de 3 mois.

Ils ont appris que Micky et Moon ont été les premières loutres accueillies par le Centre, 1^{er} centre français de reproduction de la Loutre européenne en 1991.





La Loutre... en toute intimité !

La Loutre... en toute intimité !

Ce documentaire dévoile la vie secrète d'un animal fascinant : la Loutre d'Europe. Découvrez des comportements filmés pour la première fois en France, dans son milieu naturel !

Protégée depuis 1972, la Loutre d'Europe est aujourd'hui en pleine reconquête du territoire qu'elle occupait jadis en France. Ce mustélidé étant devenu principalement nocturne, il n'est que très rarement observé. Pourtant, son mode de vie, ses aptitudes physiques et son intelligence méritent l'admiration.

La réalisation de ce film s'est déroulée sur plusieurs années, a nécessité plus de mille heures d'affûts et l'utilisation de dix caméras. Il fallait bien cela pour saisir des scènes d'interactions entre mâles et femelles, la pêche des loutres sous l'eau, ou les jeux endiablés des petits loutrons...

Credit photo : Stéphane RAIMOND

TOUS PUBLICS

AUDIO ► Français Dolby® Digital stéréo et DTS™ 5.1

IMAGE ► Couleur 16/9 ► DVD 5 - DUPEE - 52 mm

© 2015 Songs de Moai. Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Songs de Moai est formellement interdite.

Tous les éléments (logos, textes, images, etc.) sont la propriété exclusive de Songs de Moai. Toute autre utilisation (reproduction, prêt, vente, etc.) est formellement interdite sans la permission écrite de la Songs de Moai.

EDV 2157 © 2015 Songs de Moai SARL

SONGETS
DE MOAI



LA LOUTRE...
en toute intimité !

Un film de
Ronan FOURNIER-CHRISTOL
et Stéphane RAIMOND



COLLINES NORMANDES

COMPTE-RENDU

Rencontre avec Stéphane RAIMOND, animateur Loutre et pisciculture du PNA Loutre, sur les sites piscicoles de Joué-du-Plain (61) et d'Occagnes (61) – 7 avril 2014

Olivier HESNARD, CPIE des Collines Normandes

Personnes présentes :

- Roland GOUJON – Chargé de mission biodiversité, Agence de l'Eau Seine Normandie – en tant que représentant du financeur.
- Nicolas FILLOL – Chargé de mission patrimoine naturel (Natura 2000, MAE), Parc Naturel Régional (PNR) des Marais du Cotentin et du Bessin – dans l'objectif d'engager des expertises sur des piscicultures localisées sur le territoire du PNR.
- Olivier HESNARD – Chargé de mission du Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) des Collines Normandes – Structure chargée des suivis de l'espèce sur le bassin de l'Orne, correspondant du Groupe Loutre SFEPM pour la Basse-Normandie et ayant engagé les expertises sur les deux sites étudiés.
- Stéphane RAIMOND – Animateur Loutre et pisciculture du PNA Loutre.

Personnes excusées :

- Rachel KUHN – Animatrice nationale du PNA Loutre (SFEPM).

La Loutre d'Europe fait actuellement l'objet d'un Plan National d'Actions (PNA), dont l'un des objectifs est l'amélioration des conditions de cohabitation entre la Loutre et l'Aquaculture. Dans ce cadre, un animateur spécialisé sur cette problématique a été nommé en mars 2012. La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM), structure animatrice du plan, a décidé de faire appel pour cette mission à Stéphane RAIMOND, ancien pisciculteur, lui-même autrefois confronté à des pertes dues à la Loutre sur son exploitation, et aujourd'hui naturaliste et photographe, spécialisé sur la Loutre.

Suite aux contacts pris lors des rencontres du Groupe Loutre (la dernière datant de septembre 2013) organisées par la SFEPM et grâce à un financement de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, qui vient compléter les fonds déjà accordés par la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, Stéphane RAIMOND s'est rendu sur deux exploitations de Basse-Normandie, identifiées par le CPIE des Collines Normandes, le 7 avril 2014.

En Normandie, peu d'interventions, à ce jour, ont eu lieu au sujet de la cohabitation entre la Loutre et les activités piscicoles. La présence avérée de l'espèce est assez récente : une

COMPTE RENDU EXPERTISE de PISCICULTURES

douzaine d'années sur le bassin de l'Orne et seulement 2 à 3 années sur le bassin de la Vire et globalement sur le Cotentin.

Par ailleurs, l'activité piscicole est peu développée en comparaison à d'autres régions. On compte :

- deux piscicultures professionnelles sur le bassin de l'Orne où l'espèce est bien implantée,
- une pisciculture sur le bassin de la Vire où la prédation par la Loutre a été avérée,
- une pisciculture sur le bassin de la Saire qui a été répertoriée comme susceptible d'être prédatée mais non avérée.

Dans le Cotentin, l'installation récente et la faible densité des populations lutrines n'ont pas encore incité la prise de contact avec les pisciculteurs. Cependant, il faut garder à l'esprit que la prévention précoce de la prédation évite la mise en place d'habitudes par les individus qui comprennent rapidement l'intérêt trophique de ces sites. Ainsi une expertise aurait tout son intérêt sur l'établissement localisé sur l'Elle, affluent de la Vire, (pisciculture de Moon-Sur-Elle tenue par M. KOPYTO Stéphane).

Sur la Vallée de l'Orne, l'espèce est installée depuis plus longtemps. La présence d'individus sur les piscicultures ou aux abords s'est trouvée confirmée lors des différents inventaires qui ont eu lieu depuis une dizaine d'années.

La pisciculture du Moulin de Chanteloup, située sur la commune de Joué-du-Plain (61), a été récemment reprise par Monsieur Marc JARDIN. Implantée le long de l'Udon, la pisciculture est localisée sur le site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Orne et ses Affluents ». L'exploitation, localisée sur le territoire d'occupation de l'espèce, ne semble pas avoir été impactée par la prédation, probablement en raison du mode de production de la pisciculture (ONCFS & CPIE des Collines Normandes).

A la reprise de l'installation, il a été nécessaire de monter un dossier d'évaluation des incidences de l'élevage sur le site Natura 2000. C'est à cette occasion que le nouveau propriétaire a pris contact avec la chargée de mission, Marie DEVILLE, qui lui a proposé une aide technique pour la protection de sa pisciculture contre la prédation par la Loutre via une intervention de Stéphane RAIMOND. Cela s'avérait d'autant plus judicieux que le mode de production allait probablement s'intensifier et que la nouvelle installation allait nécessiter la mise en place de travaux.

Suite à cela, la suggestion équivalente a été faite à la pisciculture d'Occagnes (61), tenue par Monsieur Honoré LE BAIL. Implantée le long de l'Houay, affluent de l'Orne, l'établissement est en limite du site NATURA 2000 « Haute Vallée de l'Orne et ses Affluents ». Des indices et une fréquentation régulière de la pisciculture par la loutre ont été constatés en 2010 (CPIE des collines normandes). Fin 2011, le site s'est brusquement trouvé déserté.

Mise à part avec les services de l'ONCFS et de l'ONEMA, aucun contact n'avait été pris jusque-là avec le pisciculteur. Les services de l'Etat avaient pris soin de signaler la présence de l'espèce sur l'Houay au propriétaire. Ce dernier, ayant atteint l'âge de la retraite, souhaite vendre son élevage aquacole.

L'expertise des deux piscicultures a eu lieu le lundi 7 avril 2014.

COMPTE RENDU EXPERTISE de PISCICULTURES

Pisciculture du Moulin de Chanteloup, Joué-du-Plain

Le premier rendez-vous a eu lieu à Joué-du-Plain :

Après présentation, l'entretien s'est engagé sur le fonctionnement et la méthodologie de travail.

La pisciculture s'étend sur une surface d'un peu plus d'1 ha et est constituée de :

- 3 étangs de pêche pour le public
- et de bassins d'élevages



Etangs de pêche pour le public (trois)



Bassins d'élevage

Cette subdivision répond aux activités principales du site : accueil du public pour la pêche, et production de poisson pour divers lâchers.

Ensuite, ont été abordés le fonctionnement hydraulique du site (voies d'eau), les possibilités d'accès pour la loutre, ses stratégies de prédation et ses capacités physiques (saut vertical 1m30, saut en longueur 1m60).

Deux propositions vont être soumises au pisciculteur. L'une permet uniquement la protection de la partie productive et l'autre prend en compte l'ensemble du site (étangs de pêche inclus).

A l'heure actuelle, aucun indice de présence n'a été constaté sur le site. Cette absence de confrontation laissait penser au propriétaire que la protection de son exploitation et la venue de l'animateur Loutre et pisciculture n'avait que peu d'intérêt. Cependant, Stéphane RAIMOND, qui était déjà en contact avec l'exploitant en amont de sa venue, a bien expliqué l'intérêt de prévenir et protéger le site dans son ensemble contre toute prédation de loutre de façon à éviter toute accoutumance par des individus.

C'est au total près de 3 heures qui ont été nécessaires pour déterminer les solutions adaptées au site de Joué-du-Plain, où le pisciculteur était finalement en demande.

Pisciculture d'Occagnes

Pour le second élevage (visité l'après-midi), la situation est toute autre car le travail de sensibilisation y est plus important. Inciter le propriétaire actuel à nous mettre en contact avec ses repreneurs paraissait primordial et l'un d'entre eux était présent.

La pisciculture s'étend sur une surface d'environ 6 ha. Les différents secteurs se distinguent principalement selon l'accueil ou non du public :

- étangs de pêche pour le public avec lieu de restauration rapide, aquarium sur les poissons d'eau douce (5 ha en retrait par rapport à la rivière)
- bassins de stockage d'accès privé (1 ha en bord de cours d'eau)



Bassins de stockage sujet à la prédation



Stéphane RAIMOND (à droite) et le repreneur

Les bassins situés en bord de cours d'eau n'ont qu'un rôle de stockage, l'élevage se fait en parallèle sur deux autres piscicultures localisées dans le Calvados (environs d'Orbec).

Sur le site d'exploitation, la réutilisation de l'existant (poteaux béton) autour de la zone de stockage paraît propice à la future protection du site par rapport à la Loutre.

Pour ce qui est des étangs de pêche, il est proposé de ne rien mettre en place en raison de la taille du site, du faible enjeu et de son éloignement par rapport à la rivière.

Le jeune repreneur paraît enclin à entendre les arguments de Stéphane RAIMOND, et le propriétaire actuel, d'abord réticent, finit par y prêter une oreille plus attentive. Le problème de la prédation s'est déjà posé, il se reposera à plus ou moins long terme au risque de compromettre l'activité mais aussi d'accroître la surveillance des administrations plus suspicieuses si rien n'est fait. A l'opposé, avoir été ouvert à l'expertise montre la volonté de bien faire et c'est aussi un gage pour obtenir des financements.

La démarche engagée aujourd'hui est le début d'un premier dialogue, en vue de la mise en application des préconisations apportées par Stéphane RAIMOND.



COMPTE-RENDU

Rencontre avec Stéphane Raimond, animateur Loutre et pisciculture du PNA Loutre sur la pisciculture de Breuilh (24) – 12 mai 2014

Présents :

Stéphane RAIMOND (animateur Loutre et pisciculture du PNA Loutre)
Patrice NOUALLET (pisciculteur, propriétaire de la pisciculture de Breuilh)
Cédric DEVILLEGER (PNR Périgord Limousin)
Véronique BARTHELEMY (DREAL du Limousin, pilote national du PNA Loutre)
Rachel KUHN (SFEPM, animatrice nationale du PNA Loutre)

Excusés :

Agence de l'Eau Adour-Garonne

La Loutre d'Europe fait actuellement l'objet d'un Plan National d'Actions (PNA), dont l'un des objectifs est l'amélioration des conditions de cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture. Dans ce cadre, un animateur spécialisé sur cette problématique a été nommé en mars 2012. La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM), structure animatrice du plan, a décidé de faire appel pour cette mission à Stéphane RAIMOND, ancien pisciculteur, lui-même autrefois confronté à des pertes dues à la Loutre sur son exploitation, et aujourd'hui naturaliste et photographe, spécialisé sur la Loutre.

La pisciculture de Breuilh, située sur la commune de Saint-Pierre-de-Frugie (24) existe depuis 1976 et monsieur Patrice NOUALLET en a fait l'acquisition en 1982. Le propriétaire constate une prédation par la Loutre, espèce bien présente en Dordogne, depuis l'hiver 2010. Il a pris contact avec le PNR Périgord-Limousin, au sein duquel se trouve son exploitation. Le personnel du parc a confirmé sur place la prédation et a adressé un courrier à l'animatrice nationale du PNA Loutre en février 2011. A l'époque, le plan était dans sa phase de lancement ; la mise en œuvre des actions sur la cohabitation entre la Loutre et la pisciculture n'avait pas débuté et aucune solution n'avait pu être proposée à cet exploitant sur le moment.

La prédation devenant de plus en plus préoccupante, monsieur NOUALLET a pris contact directement avec Stéphane RAIMOND au début de l'année 2014. Grâce à un soutien financier par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et par le Parc Zoologique de Paris, venant s'ajouter aux fonds déjà accordés par la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, Stéphane RAIMOND a pu se rendre sur la pisciculture de Breuilh le lundi 12 mai 2014.



L'exploitation est une salmoniculture, produisant essentiellement de la Truite arc-en-ciel, ainsi que quelques autres espèces selon les demandes. Elle est composée de quatre rangées de trois bassins agencés en série, soit douze bassins en tout, alimentés en eau par la Valouze. Le site comprend également un étang de 7000 m² destiné à la pêche à la ligne. Sur une exploitation familiale de petite taille, comme celle-ci, la prédation par la Loutre peut rapidement peser sur la viabilité de l'entreprise.



Photos : R. Kuhn

Les indices de présence indiquent une fréquentation régulière du site par la Loutre. Des poissons éparpillés, juste entamés, ont été retrouvés par le pisciculteur, ce qui est généralement le fait de loutrons. Les individus présents sont habitués à ce site, ce qui peut compliquer la mise en place de mesures de prévention de la prédation.

Seule une protection des bassins d'élevage est envisagée. Stéphane RAIMOND conseille la mise en place d'une structure temporaire dans l'urgence, en attendant l'aménagement d'une clôture pérenne, plus coûteuse. Il rédigera un rapport d'expertise présentant les systèmes préconisés. Les méthodes de travail de l'exploitant ainsi que les conditions d'accueil du public sont à prendre en compte.

L'exploitant est prêt à réaliser les aménagements conseillés, ce qui implique notamment de débroussailler une partie du site, et à effectuer les travaux d'entretien. Il ne peut cependant pas assumer seul l'installation de la clôture pérenne, dont le coût peut s'élever à plusieurs milliers d'euros. Les discussions portent sur le FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche) qui remplace le FEP (Fonds Européen pour la Pêche). Cet outil devrait permettre d'apporter des aides financières pour l'installation de systèmes de prévention de la prédation par des animaux piscivores, mais il n'est pas encore opérationnel. Cédric DEVILLEGER va se renseigner sur les possibilités d'aides financières à l'échelle locale. Patrice NOUALLET nous montre le numéro de février du « Pisciculteur de France », édité par la FFA (Fédération Française d'Aquaculture). Le thème « Loutre et pisciculture » y est abordé dans un article rédigé par Patrice ASTRE, qui représente la FFA au sein du COPIL du PNA Loutre. Le travail de Stéphane RAIMOND y est évoqué. Le bulletin traite aussi du FEAMP.

Le rapport d'expertise sera transmis à l'exploitant et aux autres participants à la journée. Ceux-ci se tiendront au courant de l'avancée de leurs démarches respectives.

Rachel KUHN



Faire cohabiter loutres et pisciculteurs



IL EST BIOSPHERE !



Stéphane Raimond,
ancien pisciculteur,
spécialiste de la loutre

Loutre d'Europe - Photo Stéphane Raimond

JANVIER

www.biosphere-bassin-dordogne.fr

	L	M	M	J	V	S	D
1			1	2	3	4	5
2	6	7	8	9	10	11	12
3	13	14	15	16	17	18	19
4	20	21	22	23	24	25	26
5	27	28	29	30	31		

Mettre en place des aménagements de pisciculture pour faire cohabiter la loutre près de ces installations tentantes, pleines de poissons faciles à capturer. Tel est l'enjeu et la réussite de Stéphane Raimond, ancien pisciculteur en Corrèze. Il participe aujourd'hui au plan national loutre et a été distingué par la fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme.

IL EST BIOSPHERE, NOUS SOMMES BIOSPHERE.
 JE SUIS BIOSPHERE, TU ES BIOSPHERE. VOUS ÊTES BIOSPHERE... ILS SONT BIOSPHERE !

FAIRE COHABITER LOUTRES ET PISCICULTEURS

EN FIN DE COMPTE, JE LES AI PRISES EN CDD !



CUEJ'12.

EPIDOR

Établissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne



ENVIRONNEMENT

PLAN DE PROGRÈS L'HEURE EST À LA MOBILISATION

Le Plan de progrès est en marche. C'est un dossier important pour notre filière. Il couvre dans un premier temps la salmoniculture d'eau douce et les élevages d'esturgeons. Vous avez reçu de nombreuses informations par l'intermédiaire du CIPA. Tous les documents à ce sujet sont disponibles sur le site internet www.cipa-pro.fr partie CIPA/Environnement/Plan de Progrès. En ce moment ont lieu les réunions dans les régions pour déterminer les sites prioritaires. Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre syndicat.

LOUTRE ET PISCICULTURE

La loutre proche de l'extinction dans les années 70 a fait l'objet de mesures de protection. Actuellement elle est en pleine extension depuis le Massif Central, les Pyrénées et la Bretagne vers le reste de la France. Un programme national a été mis en place par le Ministère de l'Environnement depuis 2011 pour accompagner cette expansion tout en essayant d'éviter les conflits avec les activités humaines.

La FFA a été sollicitée pour mettre en avant l'impact sur les piscicultures d'élevage, les salmonicultures ainsi que l'aquaculture marine car la loutre va aussi en mer. Des solutions d'évaluation de l'impact, mais aussi de protection, ont été présentées. Nous avons obtenu l'inscription de financements pour les dispositifs de protection via les fonds européens (FEAMP) qui seront mis en place en 2014. Pour cela, nous avons bénéficié du soutien actif de la DPMA.

Françoise Demonet puis Patrice Astre ont été chargés de représenter les intérêts des pisciculteurs et convaincre de nombreuses associations environnementales présentes de prendre en compte les intérêts de notre profession.

Les dégâts liés aux cormorans ont permis une régulation par tir. Pour la loutre, cela n'est pas possible. Il reste donc à organiser une coexistence avec cette espèce.

IMPACT SUR LES PISCICULTURES

Désormais, une majorité de sites sont installés dans des zones avec présence moyenne à forte de loutres. La loutre consomme les poissons mais également des petits à la pêche dans des flaques d'eau où elle transfère des poissons depuis les bassins. Dans les étangs, son impact est moins connu mais peut être important dans les petits étangs de stabulation. Les cages flottantes en lac et sur le littoral ne sont pas à l'abri de la prédation.

Quand on constate la présence de la loutre sur sa pisciculture, il est impératif d'installer rapidement des systèmes de protection (clôtures électriques). En effet, disposant d'un « garde-manger » abondant, la loutre se

ENVIRONNEMENT

SRDAM

ÉTAT DES LIEUX DE LA MISE EN PLACE DES SCHEMAS RÉGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE MARINE

Aquitaine : le SRDAM est finalisé
Poitou Charente : le SRDAM finalisé est attaqué au tribunal administratif par une association locale, au motif d'une consultation insuffisante. Les griefs sous-jacents portent sur la conchyliculture.

NPDC (Nord-Pas de Calais) : les textes d'accompagnement des cartographies doivent être modifiés et validés par le CMF (Comité Maritime de Fagade)

Pays de la Loire : consultation interservices finie, démarrage de la consultation du public prochainement (blocage pêche versus conchyliculture).

Méditerranée : Consultation interservices finalisée en Corse et en Languedoc-Roussillon, la consultation du public, y compris en PACA ne démarre qu'après les municipales.

Normandie : Stand by jusqu'à précision de l'administration sur la définition des modalités de réalisation de l'évaluation environnementale des SRDAM.

Bretagne : Inventaire non finalisé (blocage pêche et conchyliculture). L'inventaire des SRDAM ne peut porter sur les espaces portuaires qui sont pourtant les zones les plus intéressantes. En parallèle, une réunion entre les professionnels et les gestionnaires de ports en Bretagne a eu lieu fin 2013. Cette rencontre a permis d'acter le fait que les ports sont des espaces de premier intérêt pour le développement de la pisciculture marine.



* Schéma à l'évaluation environnementale

NOVEMBRE 2014



Le Fonds européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP)

Le FEAMP se substitue aux outils financiers préexistants pour mener des projets de développement liés à la mer et l'aquaculture, notamment au fonds européen pour la pêche (FEP). Ce fonds a pour objectif d'augmenter la compétitivité des filières liées à la pêche et à l'aquaculture, tout en renforçant la durabilité de la ressource halieutique par une préservation de l'environnement, en améliorant les connaissances et en limitant l'impact de ces activités.

Le FEAMP et Natura 2000

Concernant Natura 2000, le FEAMP pourra soutenir, selon les possibilités ouvertes par le règlement européen, et le choix fait dans le cadre de l'élaboration du programme opérationnel, deux volets : celui de la "politique commune de pêche" (PCP) pour la partie de la partie traitant de l'impact des activités de la pêche, et celui concernant la "politique marine intégrée" (PMI), volet destiné aux problématiques "hors pêche et aquaculture".

L'enveloppe du FEAMP pour la France se monte à 588 millions d'euros, dont 369 millions (63%) sont dédiés à la partie PCP, et tandis que la partie PMI ne concentre que 5,3 millions (1%). La maquette financière retenue pour chacune des mesures n'a pas encore été publiée.

Un pilotage national associant les Régions

Le pilotage du FEAMP est assuré par l'Etat - direction des Pêches maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) au MEDDE. L'Etat assurera la gestion des mesures d'ampleur nationale et conservera la gestion des missions de connaissance et de surveillance, en particulier en ce qui concerne Natura 2000 et la Directive cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM).

Les Régions auront en charge la gestion des mesures liées principalement à l'accompagnement économique des filières et des entreprises (investissements à bord des navires ou dans les exploitations aquacoles, aide à l'installation et à l'emploi des jeunes, plans de compensation des surcoûts pour les régions ultrapériphériques ...) et au développement porté par les acteurs locaux. En terme de calendrier, dans la suite de l'adoption du règlement FEAMP et de l'accord de partenariat interfonds, il prévu de déposer auprès de la Commission européenne pour la fin 2014 le programme opérationnel (PO) en vue de sa validation.

Dans ce contexte, la DPMA élabore avec les Régions et les services de l'Etat les cadres méthodologiques des mesures retenues qui répondent à la stratégie définie dans l'accord de Partenariat pour la pêche française et l'aquaculture à l'horizon 2020.

Parmi ces mesures retenues, certaines pourront co-financer, en fonction du contenu du PO la politique Natura 2000 :

- l'article 28 ouvre la possibilité de recourir aux partenariats entre scientifiques et pêcheurs ;
- l'article 38 soutient les investissements limitant l'incidence de la pêche sur le milieu marin ;
- l'articles 40 permet la gestion, la restauration et le suivi des sites Natura 2000 en mer ;
- l'article 44 permet la gestion, la restauration et le suivi des sites Natura 2000 en eaux intérieures ;
- l'article 54 soutient les mesures aqua-environnementales en sites Natura 2000 ;
- l'article 80 soutient les opérations de protection des sites Natura 2000 marins dans le cadre de la PMI en gestion partagée.



Communiqué de Presse Bourgogne-Nature du 27 octobre 2014

Le Groupe Loutre

réuni à la Maison du Parc naturel régional à Saint Brisson (58)

Le Groupe Loutre, qu'est-ce que c'est ?

Le Groupe Loutre compte aujourd'hui des naturalistes travaillant sur la Loutre d'Europe venus des quatre coins de la France. Toutes les régions où l'espèce est présente ou potentiellement présente sont représentées, soit 17 régions. Les correspondants régionaux se réunissent une fois par an pour partager leurs expériences sur cette espèce remarquable et protégée. La Bourgogne est représentée par **Damien Lerat et Nicolas Varanguin de la Société d'histoire naturelle d'Autun** et par **Daniel Sirugue du Parc naturel régional du Morvan**.

Pourquoi un Groupe Loutre ?

Dans les années 80, quelques bénévoles de la **Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)** se réunirent pour former le Groupe Loutre et mener des actions en faveur de cette espèce qui était alors en voie de disparition en France. Depuis, les initiatives en faveur du suivi et de la protection de la Loutre d'Europe se sont multipliées et le réseau d'acteurs s'est étoffé.

Le colloque francophone de mammalogie qui s'est tenu à Limoges en 2004, organisé par la SFEPM et le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, fut entièrement consacré à la Loutre. Cette rencontre permit de donner un nouvel élan à la conservation de l'espèce et surtout de développer les liens au sein d'un réseau grandissant de structures œuvrant pour la Loutre. Le colloque marqua également un renouveau du Groupe Loutre de la SFEPM, qui sous l'égide de l'actuelle secrétaire Hélène Jacques, acquit de nouveaux membres et multiplia les rencontres.

En 2007, le groupe a sollicité auprès du Ministère en charge de l'Ecologie, la mise en place d'un **plan d'actions en faveur de la Loutre**. Celui-ci fut rédigé en 2009 par la SFEPM, qui l'anime actuellement et ce jusqu'à fin 2015.

Une réunion annuelle

Le 16 octobre 2014, le groupe s'est réuni à la Maison du Parc naturel régional du Morvan, en marge du 37^{ème} colloque francophone de mammalogie organisé en partenariat avec la SFEPM et l'association Bourgogne-Nature. Les participants étaient issus de Normandie, de Bretagne, des Pays-de-la-Loire, d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées, de la région Provence-Alpes-Côtes-d'Azur, de Rhône-Alpes, de Lorraine, et bien sûr de Bourgogne, en plus des représentants nationaux de la SFEPM (www.sfepm.org). Soit plus d'une vingtaine de personnes réunies autour de la table pour discuter des enjeux qui pèsent sur la Loutre d'Europe à travers la France et des actions à mettre en place localement.

Renseignements : shna.autun@orange.fr ou au 03 86 78 79 72

Contact presse : Anaïs Boutin – anaïs.boutin@bourgogne-nature.fr – 03 86 76 07 36.

Association fédératrice



Structures partenaires





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE-ALPES

INFO LOUTRE
Rhône-Alpes



© N. Gouilloux

Bulletin n°2
Juillet 2014

ÉDITO

ÉDITO

DES NOUVELLES DU NATIONAL

Réunion du Groupe loutre national de la SFPEM
en septembre 2013 à Bourges

Avancement du Plan d'actions Loutre

DES NOUVELLES DE LA LOUTRE

EN RHÔNE-ALPES

Avancée de la connaissance

Un point sur l'Ain

Les loutres aux portes de Lyon...

... Et même à Lyon, de source sûre !

Le retour de la Loutre sur l'Ecopôle du Forez

LES ÉTUDES SE POURSUIVENT...

Étude complémentaire en Haute-Savoie

En direct des labos : quelques résultats mais
aussi quelques difficultés !

1

2

5

6

6

6

7

7

8

9

Force est de constater que le comité de pilotage du Plan d'actions Loutre en Rhône-Alpes, de même que le réseau Loutre Rhône-Alpes, n'ont pas été réunis depuis le 12 juin 2012... Mais **voici enfin le bulletin n°2 du réseau Loutre**, qui permet d'entretenir de manière formelle le lien avec l'ensemble des bénévoles et structures intéressés par l'espèce.

Pour autant, il s'est passé plein de choses depuis 2012 ! Le Réseau Loutre Rhône-Alpes, coordonné par Jacques Bouché (LPO Isère / SFPEM), a permis d'entretenir **un effort conséquent de prospection sur le terrain**, pour suivre le retour de cette espèce (*voir la carte 2013 dans ce bulletin*), et de nouveaux volontaires ont été formés lors des stages régionaux ou d'opérations plus locales. Depuis 2009, ce sont plus d'une centaine de personnes, bénévoles ou professionnelles, qui ont été formées.

Aujourd'hui, les informations (indices, cadavres, ...) sont saisies sur les **sites visionature** départementaux, ce qui permet de gagner du temps pour la validation et la centralisation des données. Grâce à cette mobilisation, le coordinateur régional, épaulé par les responsables départementaux et les salariés des LPO Loire et Rhône-Alpes, suit **l'avancée de la connaissance et le développement du réseau**. Jacques BOUCHE assure également **le lien avec la SFPEM** et a participé en septembre 2013 à la réunion du Groupe loutre national de la SFPEM au Muséum de Bourges (*voir la synthèse dans ce bulletin*), portant sur la déclinaison du PNA loutre dans les régions.

Toutes les actions menées par le réseau et notamment dans le cadre du Plan d'actions ont vocation à faire l'objet d'un article ou d'une note dans ce bulletin, qui est ouvert à toutes les structures et tous les passionnés de loutre. **Dans ces pages, vous prendrez des nouvelles de la Haute-Savoie, de l'Ain, de la Loire, du Rhône... et des études génétiques qui nous causent bien des soucis !**

Pour le prochain numéro, la LPO fera une synthèse concernant les ouvrages posant des problèmes pour la loutre et l'obligeant à prendre des risques sur la route ! Quant à vous tous, n'hésitez pas à transmettre vos propositions d'articles et vos illustrations à Sébastien TEYSSIER, direction.loire@lpo.fr.



Véronique Le Bret
LPO Rhône-Alpes



Avancement du Plan d'actions Loutre au niveau national

Rachel KUHN, animatrice du PNA Loutre pour la SFPEM, est venue apporter son regard sur les actions menées par la LPO Rhône-Alpes lors du séminaire qui s'est tenu le 23 juin 2014 au Conseil régional. Elle a replacé les actions rhônalpines dans le contexte national du Plan et des actions menées dans les autres régions. Son intervention sera bientôt visualisable sur le site internet rhone-alpes.lpo.fr.



S
F
E
P
M

Dans l'attente, pensez à consulter régulièrement les pages du site national.

<http://www.sfepm.org/planloutre.htm>

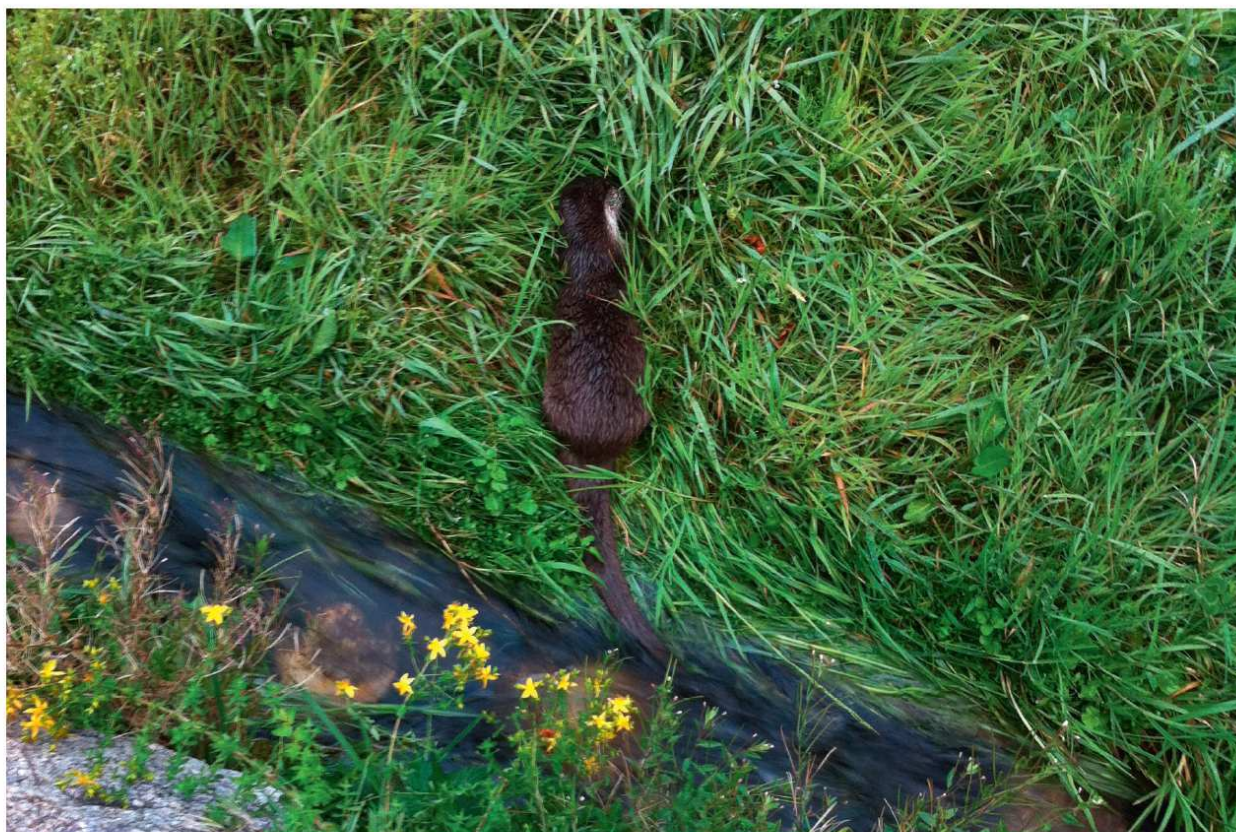
Ainsi que les bilans publiés par nos collègues des régions voisines, notamment :

PACA

<http://paca.lpo.fr/protection/especes/mammiferes/les-mammiferes-semi-aquatiques/614-pna-loutre-europe>

Auvergne

<http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/plan-national-d-actions-pour-la-a2626.html>



INVENTAIRES ET SUIVIS

Mammifères

La Loutre d'Europe en Bourgogne

Par Vincent VILCOT et Damien LERAT

La Loutre d'Europe est le mammifère amphibie le plus fortement lié au milieu aquatique. Il y a une cinquantaine d'années, elle occupait la plupart des cours d'eau de Bourgogne. Chassée, affaiblie par la détérioration et la pollution de son habitat, le carnivore a vu sa population chuter en Bourgogne en frôlant la disparition malgré une protection légale en 1972. Au niveau national, un mouvement de reconquête de la Loutre d'Europe se confirme depuis les années 90.

Le suivi en Bourgogne

Dans le cadre de l'Observatoire de la Faune de Bourgogne, la Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA) et le Parc naturel régional du Morvan (PnrM) organisent entre 1999 et 2006 une nouvelle campagne de recherche dans le but d'augmenter les connaissances sur le statut de la Loutre d'Europe et de poser les bases d'un suivi standardisé en Bourgogne. Malgré plus de 1200 points de prospection, aucun indice n'est trouvé. La méthode d'échantillonnage montre ici ses limites et semble peu adaptée à la détection de populations relictuelles lorsque les marquages sont inexistantes (VARANGUIN N. & SIRUGUE D., 2008).

L'enquête menée depuis 1999 en Bourgogne prouve cependant qu'un foyer de population s'est toujours maintenu dans le Morvan. Elle tend également à montrer une recolonisation du bassin de la Loire par le sud depuis l'Allier et une jonction

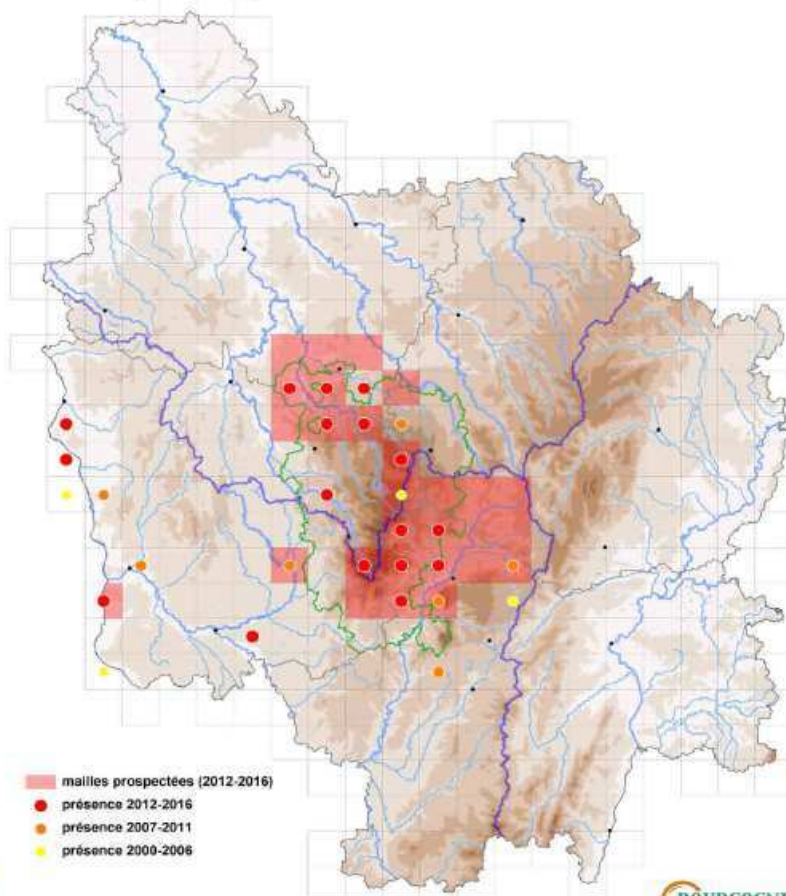


avec la population du Morvan par les rivières l'Aron et l'Arroux. La Bourgogne et le Morvan apparaissent donc comme des zones à enjeux pour l'extension des populations vers le nord et l'ouest à partir du Massif Central et pour la sauvegarde de la Loutre dans les années futures (REUTHER & KREKEMEYER, 2004).

La SHNA a engagé depuis 2012 une nouvelle campagne de prospection à partir du protocole du PNA Loutre adapté à la Bourgogne. Entre mi février et fin avril 2014, 98 km de cours d'eau ont d'ores et déjà été parcourus à la recherche des indices de présence de la Loutre que sont les épreintes (terme employé pour désigner une crotte de Loutre) et les empreintes.

Les résultats

Les résultats sont prometteurs puisque des épreintes ont été découvertes sur 12 sites sur les 162 sites réalisés selon le protocole mis en place en Bourgogne. Les secteurs positifs à la présence de la Loutre sont les bassins versants du Ternin, de la Celle, du Méchet, de la Canche, de la Cure amont et de l'Yonne amont. Le renforcement de la population morvandelle de la Loutre d'Europe se confirme ! La découverte d'une épreinte sur l'Allier cette année démontre que le mouvement de recolonisation de la Loutre en Bourgogne par les populations du Massif central se poursuit. La jonction entre ces deux populations n'est pas encore avérée mais la poursuite ultérieure de ce suivi nous apportera des informations supplémentaires à ce sujet.



Présence de la Loutre d'Europe en Bourgogne en 2000 et 2014, par maille L93 10x10km et état d'avancée du suivi

Rivière du Morvan avec présence d'épreintes de Loutre (Nièvre)



Le Groupe Loutre Bourgogne

Plus 120 personnes reçoivent désormais les actualités et les informations sur les prospections en cours. 18 bénévoles nous ont déjà accompagnés sur le terrain et 16 personnes ont souhaité prendre en charge une maille pour y appliquer le protocole Loutre dès l'automne 2014.

Parallèlement à ces prospections, le Groupe Loutre Bourgogne est relancé en partenariat avec le PnrM et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Ébauché à la fin des années 1990 en Bourgogne par le PnrM et la SHNA (structure correspondante pour la région Bourgogne du Groupe Loutre de la Société Française d'Etude et de Protection des

Mammifères (SFEPM) et référente pour le Plan National d'Action Loutre), ce groupe informel permet d'impliquer toutes les personnes intéressées par la thématique autour d'un projet commun, de mutualiser les efforts et d'assurer la déclinaison d'un certain nombre d'actions du PNA (même si aucun Plan Régional d'Actions n'a été rédigé en Bourgogne).

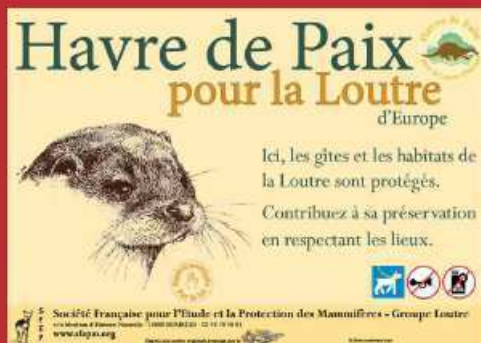
Si vous souhaitez participer à la vie de ce groupe, être tenus au courant de l'actualité de l'espèce en région et ailleurs, participer aux recherches de terrain, ou même prendre en charge des secteurs et y appliquer le protocole régional, vous pouvez nous le signaler par mail (shna.vincent@orange.fr ou shna.damien@orange.fr). Les prospections reprendront cet automne.

Opération Havre de paix pour la Loutre d'Europe

La Loutre d'Europe est sensible aux modifications et destructions de son habitat (berges des rivières, zones humides, qualité de l'eau) ainsi qu'au dérangement. Pour favoriser sa recolonisation et son maintien dans nos rivières, il est important de lui réserver des lieux de tranquillité où son habitat est préservé. Si vous le souhaitez, il vous est possible de créer chez vous un espace accueillant pour ce mammifère : un « Havre de paix ». Certaines pratiques devront être évitées, diverses actions de gestion pourront être engagées, un accompagnement dans vos actions, des conseils et la diffusion d'informations vous seront proposés à travers une convention.

Cette convention est passée avec un propriétaire privé, une association ou une collectivité, la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) et la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA), relai en Bourgogne de la SFEPM.

Pour plus de renseignements, contactez Damien LERAT de la SHNA au 03.86.78.79.44 ou par mail shna.damien@orange.fr





Loutre d'Europe

Prise en charge et devenir des loutres sauvages en détresse

À l'automne 2010, le Groupe Mammalogique Breton a recueilli un loutron apparemment séparé de sa mère, trouvé par des particuliers. Après des premiers soins dispensés par un vétérinaire, bénévole de l'association, et un passage au Zoorama de Chizé, l'animal a été pris en charge par le Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage d'Aquitaine situé à Tonneins (47). Il y a rejoint un autre individu, originaire de Vendée, qui avait été opéré à l'Ecole Vétérinaire de Nantes suite à une collision avec un véhicule. Un deuxième enclos a été aménagé dans l'urgence par le Centre pour accueillir le nouveau pensionnaire. Une fois réhabilités, les deux individus ont été relâchés, ensemble, durant l'été 2012, dans le Lot-et-Garonne, où se situe le centre de soins, et non pas dans leur secteur géographique d'origine.

Jusqu'à présent, les très rares loutres trouvées en France et nécessitant une prise en charge, ne sont pas retournées à la vie sauvage et ont été recueillies par des parcs animaliers. Le relâcher en 2012 représente une première. Cette expérience a mis en avant un certain nombre de difficultés, notamment le manque de structures d'accueil adaptées pour la réhabilitation de loutres et la nécessité de définir les modalités de leur prise en charge et de leur relâcher. Les cas de loutres en détresse restent encore anecdotiques en France ; depuis 2010, en plus des deux individus relâchés dans le Lot-et-Garonne, quatre loutres ont été recueillies dans différentes régions mais n'ont pas survécu, ajoutons deux signalements de loutrons, non retrouvés.

Le sujet a été débattu lors des rencontres du Groupe Loutre de la SFEPM (voir comptes-rendus sur www.sfepm.org/groupeLoutre.htm#CRreunions), à la suite de quoi nous avons envoyé au Ministère de l'Ecologie un courrier exprimant la position du groupe, notamment sur le lieu de relâcher qui doit être le plus près possible du lieu d'origine. L'animatrice du PNA Loutre a également eu plusieurs échanges avec l'Union Française des Centres de Sauvegarde de la Faune Sauvage et avec différents centres de soins à ce sujet. Une liste des établissements aptes à accueillir des loutres, ainsi que des instructions sur les premiers soins à apporter, seront disponibles prochainement sur le site de la SFEPM.

Précisons d'ores et déjà qu'en cas de découverte d'une loutre ayant apparemment besoin d'une assistance (individu

blessé ou jeune séparé de sa mère), vous pouvez vous adresser à un vétérinaire (qui, normalement, soigne les animaux sauvages gratuitement) ou au centre de soins le plus proche ; même si celui-ci n'est pas habilité à accueillir cette espèce, il peut prendre l'animal en charge dans l'urgence et se charger de son transfert vers un établissement plus adapté. Rappelons également que pour un particulier, le transport d'un animal en détresse sans formalité peut être admis s'il est effectué dans les plus brefs délais et par l'itinéraire le plus direct (Circulaire du 12 juillet 2004 relative au suivi des activités des centres de sauvegarde pour animaux de la faune sauvage – MATE - Bulletin Officiel N°2004-19 : Annonce N°7).

Les brèves du Plan National d'Actions

La réunion annuelle du comité de pilotage (COPIL) du PNA Loutre a eu lieu le 17 janvier. Le bilan 2013 y a été présenté. Si dans l'ensemble la mise en œuvre du plan avance, les difficultés financières se ressentent de plus en plus ; les crédits PNA versés par l'Etat ont été réduits, voire supprimés, dans plusieurs régions et les structures locales peinent à trouver des financements auprès d'autres partenaires (collectivités, fondations privées...). Le compte-rendu du COPIL, le bilan 2013, ainsi que l'Echo du PNA n°6 sont disponibles sur notre site.

Nous avons déjà, dans les précédents bulletins, largement évoqué le travail d'animateur Loutre et pisciculture de Stéphane Raimond. Ajoutons-y un atelier lors du 36^{ème} Colloque Francophone de Mammalogie (www.naturemp.org/mammif2013/les-ateliers-et-les-tables-rondes/). La recherche de financements pour ces missions de sensibilisation et d'expertise technique en exploitation piscicole a été peu fructueuse jusqu'à présent mais se poursuit, en espérant plus de succès en 2014. Nous en profitons pour vous rappeler que l'ouvrage de Stéphane Raimond "A l'affût des Loutres" est désormais vendu dans notre boutique au prix de 15 € au lieu de 27 € (port compris), au profit des actions du PNA Loutre. Vous retrouverez aussi Stéphane dans le dossier sur la Loutre du numéro 219 de *La Salamandre*, auquel la SFEPM a contribué.

Une annonce pour finir, après le Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges, le Muséum de Colmar proposera la conférence sur la Loutre d'Europe et le plan d'actions, le 25 avril, dans le cadre de son exposition "Redoutables Prédateurs".

Rachel KUHN, animatrice du PNA Loutre



Loutre d'Europe

Les nouvelles du Plan National d'Actions

Après deux années difficiles en matière de recherche de financements pour les actions du PNA Loutre portées au niveau national par la SFEPM, le vent s'est mis à tourner peu avant Noël.

C'est tout d'abord l'Agence de l'Eau Seine-Normandie qui a décidé de nous apporter son soutien, fin 2013. S'en est suivi le Parc Zoologique de Paris, qui a réouvert ses portes ce printemps, puis l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Ces fonds viennent s'ajouter à ceux déjà accordés en 2012 par la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme et sont destinés à soutenir le travail sur l'amélioration de la cohabitation entre la Loutre et la pisciculture, une action novatrice, pilotée par la SFEPM, que nous vous avons déjà présentée dans nos précédents bulletins. Grâce à ce soutien, l'animateur Loutre et pisciculture du PNA, Stéphane Raimond, a pu conseiller plusieurs pisciculteurs désireux de protéger leur exploitation de la prédation par la Loutre dans l'Orne, dans l'Aude, en Dordogne, dans le Puy-de-

Dôme et en Charente-Maritime. Nous espérons que le nouveau fonds européen FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche), qui devrait permettre aux pisciculteurs d'obtenir des subventions pour la réalisation d'aménagements anti-prédation dans leurs exploitations, sera bientôt opérationnel.

Stéphane Raimond interviendra aussi pour parler de son travail, lors du prochain colloque francophone de mammalogie et ce ne sera pas la seule intervention sur la Loutre, espèce "en tête d'affiche" (cf. page 2).

Nous vous rappelons aussi que le livre de Stéphane Raimond *A l'Affût des loutres* est désormais vendu à la SFEPM au prix de 15 euros au lieu de 27 (frais de port inclus), au profit des actions du PNA Loutre. N'hésitez pas à le commander ou à vous le procurer sur l'un de nos stands (si vous l'avez déjà, vous pouvez aussi l'offrir, y compris à une bibliothèque).

Stéphane Raimond lors d'une expertise dans une pisciculture de Dordogne, en présence de représentants du PNR Périgord-Limousin, de la SFEPM et de la DREAL du Limousin (pilote national du plan par délégation du Ministère de l'Ecologie).



La Loutre a fait son retour en 2014 sur le stand que tient chaque année la SFEPM au Jardin des Plantes à Paris, dans le cadre de la Fête de la Nature. L'accent fut mis sur le rôle de la végétation, pour harmoniser avec le thème de cette année "Herbes Folles, jeunes pousses et vieilles branches" et nombreux furent ceux qui découvrirent que non la Loutre ne se nourrissait pas d'herbe mais pouvait faire son gîte entre les racines d'un arbre. La maquette représentant l'habitat de la Loutre, gracieusement offerte par Hélène Jacques, rencontra un franc succès.

Maquette de l'habitat de la Loutre au stand SFEPM au village de la Nature à Paris.



J. Hafa



J. Hafa

L'année 2014 marque aussi le lancement, à l'échelle nationale, de l'opération "Havre de Paix pour la Loutre", inspirée de l'outil créé il y a plus de trente ans maintenant, par le Groupe Mammalogique Breton (GMB). C'est désormais aussi par delà les frontières de la Bretagne qu'apparaîtront ces espaces labellisés, dont les propriétaires s'engagent à adopter une gestion favorable à la Loutre. L'action est pilotée au niveau national par la SFEPM, tout comme pour l'opération "Refuge pour les chauves-souris", une autre création bretonne. Nos partenaires locaux se sont engagés à relayer l'opération dans neuf régions

pour le moment, nous espérons que d'autres suivront. Des plaquettes sur l'opération, ainsi que les autocollants, les panneaux et les petits guides des Havres de Paix remis aux propriétaires, seront bientôt disponibles grâce à la confiance que nous a accordée la Fondation Nature et Découvertes. Plus de détails dans notre prochain bulletin !



Nous tenons encore une fois à remercier nos financeurs et l'ensemble des partenaires du Plan National d'Actions.

Rachel Kuhn, animatrice du PNA Loutre



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



**Fondation
Nature
& Découvertes**
sous l'égide de la Fondation de France

Ils nous ont rejoints pour financer les actions de la SFEPM dans le cadre du PNA Loutre.



L'ECHO DU PNA LOUTRE

Bulletin de liaison du Plan National d'Actions
en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015

N°6 Février 2014

Editorial

En 2013, le Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (2010-2015) est arrivé à mi-parcours de sa mise en oeuvre. Au niveau national, l'animatrice, Rachel KUHN, a su développer des partenariats plus ou moins inattendus comme dans l'action d'animation « Loutre et pisciculture », des réflexions scientifiques (groupe de travail pour l'élaboration d'un protocole de valorisation des cadavres de Loutre) ainsi que des initiatives volontaires comme l'implication de la Fédération Française de Canoë-Kayak dans le plan. L'animation du plan passe également par un fort investissement dans les actions de communication (colloques, articles de presse) comme en témoigne ce nouveau numéro de l'Echo du PNA Loutre. Il est également à noter le succès de la liste de discussion, sur laquelle ont lieu des échanges nombreux d'expériences et de réflexions.

Dans les régions et les départements, les initiatives se multiplient. Les différents numéros de l'Echo du PNA Loutre attestent de l'importance du travail réalisé sur le terrain, de la motivation d'un grand nombre de passionnés. Les actions de formation, les publications, les expertises sont autant de preuves de l'avancée du plan.

Les 5 années de déclinaison de cet ambitieux PNA seront néanmoins trop brèves pour que l'ensemble des 31 actions soient entièrement déclinées. Cet outil a surtout pour but de favoriser les initiatives locales, de développer des partenariats entre les différents acteurs concernés par l'espèce, et ce, à différentes échelles. Il est déjà pris en compte dans les études d'impact, les décisions politiques ou réglementaires et devra continuer à l'être, dans l'avenir, afin que la Loutre puisse poursuivre sa reconquête du territoire métropolitain. Cette reconquête ne pourra se faire qu'à la condition d'une véritable cohabitation avec les activités humaines. On peut d'ailleurs se féliciter de l'intégration de la Loutre, espèce parapluie, dans les différentes politiques publiques en faveur de la biodiversité (Trame verte et bleue, Natura 2000, Stratégie Nationale de Création des Aires Protégées, SDAGE, SAGE...).

Il est probable que beaucoup continueront encore à se réjouir de la découverte d'épreintes le long d'une rivière autrefois désertée par la Loutre et à transmettre leurs commentaires enthousiastes ainsi que leurs images de loutres au travers de la liste de discussion du PNA Loutre...

Véronique BARTHELEMY (DREAL du Limousin), chargée du pilotage national du PNA Loutre

SOMMAIRE

Bilan 2013	2
Cohabitation Loutre - Pisciculture	3
Mortalité routière	5
Communication	7
Formations	8
Parutions	8
Ceci cela	9
Agenda	11
Etude	12

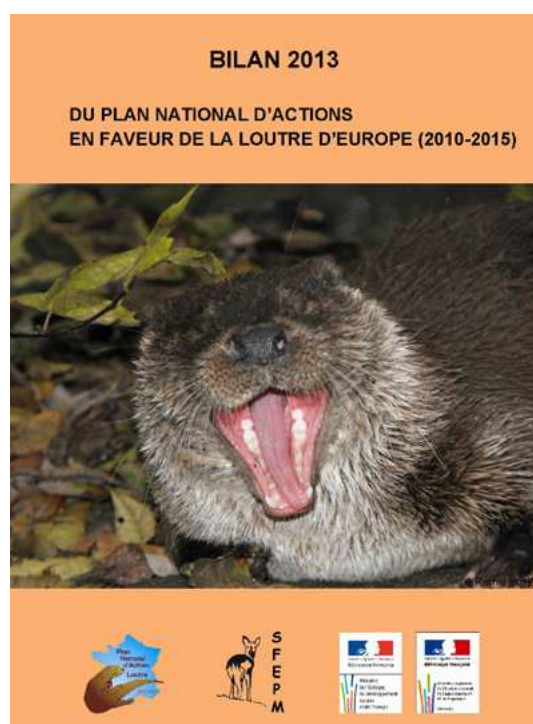


BILAN 2013

Le troisième bilan du PNA Loutre a été présenté au Comité de Pilotage national qui s'est réuni le 17 janvier 2014 à Paris. Les initiatives locales et nationales se poursuivent tant bien que mal dans un contexte économique difficile.

L'effort pour le suivi de la répartition reste important grâce à différents financements, ceux alloués au plan ainsi que ceux mobilisés dans d'autres cadres, notamment les atlas régionaux des mammifères, et grâce à l'implication de nombreux bénévoles. Des réflexions sont en cours sur la restitution des résultats à l'échelle nationale, prévue pour la fin du plan ; une cartographie dynamique actualisable régulièrement est envisagée.

L'action 4 « Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique » reste très « populaire » bien qu'étant une action non prioritaire et même optionnelle, avec trois projets en cours.



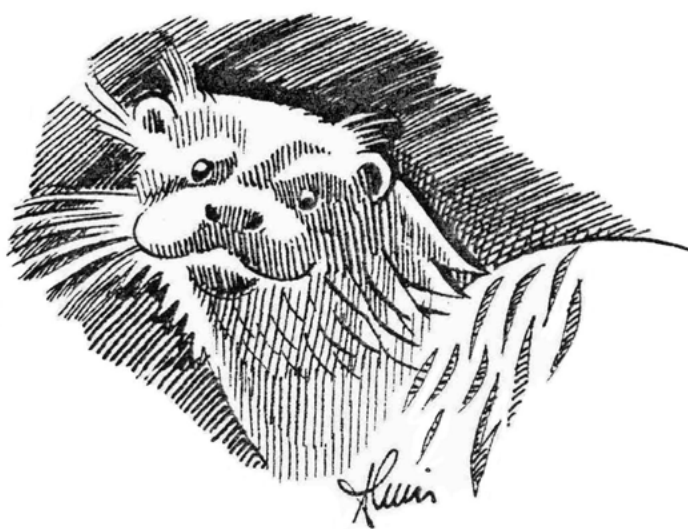
L'analyse du potentiel d'accueil de la Loutre par secteur géographique (action 6) a été réalisée par le Service de Patrimoine Naturel du Muséum National d'Histoire Naturelle ; les résultats sont en cours de publication.

Le protocole sur la valorisation des spécimens de loutres découverts morts, rédigé par Pascal FOURNIER (GREGE), a été finalisé. Il convient maintenant de définir les modalités d'application de ce protocole, en partenariat avec l'ONCFS, le MNHN, le GREGE et les autres membres du groupe de travail « cadavres », ainsi qu'avec les associations locales.

Dans le volet « Cohabitation entre la Loutre et la pisciculture », Stéphane RAIMOND, animateur sur cette thématique pour le PNA, est intervenu en 2013 sur quatre exploitations pour concevoir des aménagements destinés à prévenir la prédation par la Loutre, ainsi qu'au cours du colloque « La Prédation, connaître pour vivre ensemble » (voir *Echo* n°5) et du colloque francophone de mammalogie (voir plus loin dans ce même bulletin).

Le plan d'actions et la Loutre de manière plus générale continuent de faire l'objet de nombreuses communications et publications : colloque sur la prédation, colloque de mammalogie, Sentier des loutres et conférences à Océanopolis,

rencontre de la section européenne du Groupe Loutre UICN, articles dans les revues *Espèces* et *La Salamandre*... (voir pages suivantes et bulletin précédent).



Le bilan 2013 du PNA et le compte-rendu du COPIL seront prochainement téléchargeables sur le site du plan (www.sfepm.org/docloutre.htm).

Rachel KUHN (SFEPM), animatrice du PNA

COHABITATION LOUTRE~PISCICULTURE



Loutre d'Europe et piscicultures du Parc naturel régional du plateau de Millevaches en Limousin : bilan de 2 années d'actions

La Loutre d'Europe est présente sur la quasi totalité du territoire limousin, ce qui peut parfois poser quelques problèmes de cohabitation avec les pisciculteurs. Etant historiquement l'une des dernières régions occupées par la Loutre dans les années 80, le Limousin a été confronté très tôt aux déprédations de l'animal dans les piscicultures. Ainsi, l'une des premières piscicultures test est localisée à Bugeat, dans le Parc naturel régional du plateau de Millevaches (PNR Millevaches).

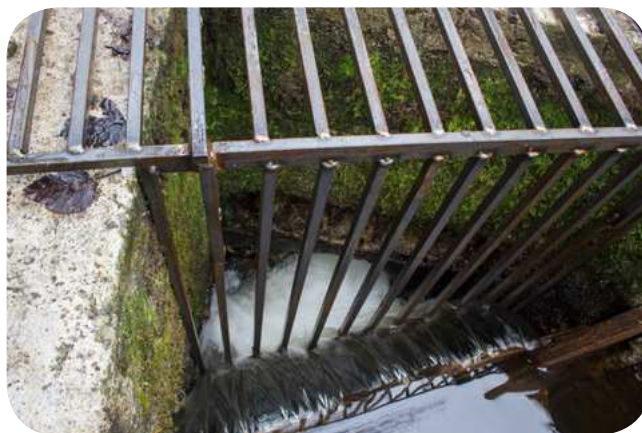
A la suite des travaux conduits par Limousin Nature Environnement, le PNR s'est intéressé très tôt à la conciliation des activités économiques avec la préservation de l'espèce. Il a notamment participé à la réalisation d'une exposition sur la Loutre et l'activité piscicole à Bugeat et à l'amé-

nagement de la pisciculture de Grandsaigne. Cet intérêt a permis de mettre en place en 2012-2013 une étude sur les autres piscicultures du territoire grâce au soutien du Conseil Régional, du Conseil Général de la Corrèze, de la DREAL et de fonds FEDER. Réalisée principalement par Stéphane RAIMOND en sa qualité d'animateur Loutre et pisciculture du Plan National d'Actions, en collaboration avec le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL), cette étude abordait différents volets :

- La phase finale d'aménagements dans la pisciculture de Bugeat (réalisation de grilles anti-prédation),
- L'évaluation des aménagements mis en place à la pisciculture de Grandsaigne,
- L'expertise des autres piscicultures du PNR.

Pisciculture de Bugeat (19)

La pisciculture du Moulin de Barthou à Bugeat a fait état de nombreux cas de déprédation par la Loutre depuis le début des années 2000 et nécessitait donc la mise en place d'installations adaptées. Contacté par Stéphane RAIMOND l'ancien propriétaire, Frédéric LEBLANC, alors médiateur faune sauvage au sein de Limousin Nature Environnement, a proposé différents aménagements expérimentaux finalisés en 2002. En 2011, les loutres ont fait de nouvelles incursions, pénétrant par les voies d'eau. Des grilles supplémentaires ont alors été nécessaires afin de protéger le cheptel du nouveau propriétaire. Ces nouvelles grilles sont conçues de façon à éviter tout colmatage des voies d'eau tout en rendant impossible l'accès aux loutres. Ce système se montre efficace, cependant les loutres continuent à tenter de pénétrer sur le site, en creusant le long de la ceinture bétonnée de l'enclos piscicole. La ténacité des loutres nécessite une surveillance permanente de l'état de l'installation.



Pisciculture de Grandsaigne (19)

Le pisciculteur de Grandsaigne constate dès son installation que des loutres pénètrent sur son terrain et consomment des poissons. Il prend contact avec le PNR de Millevaches en 2007 qui lui fournit une clôture de protection sur le principe de celle installée à la pisciculture de Bugeat et réadaptée au site. En 2013, Stéphane RAIMOND effectue un suivi de cette clôture anti-prédation. Celle-ci se montre parfaitement efficace, depuis six ans donc, et le pisciculteur se propose même de recevoir tout collègue désireux de s'équiper ainsi.



Pisciculture de St Pardoux-le-Vieux (19)

La pisciculture de la Grange à St Pardoux le Vieux change de propriétaire en 2013. Le nouveau pisciculteur souhaite trouver des solutions afin de cohabiter avec la Loutre. Il projette de relancer la salmoniculture mais également de démarrer une raniculture (élevage de grenouilles) dans l'étang situé sur sa propriété. Ce jeune installé a donc souhaité bénéficier d'une expertise sur son site par Stéphane RAIMOND. Des solutions sont alors envisagées et permettraient dans un premier temps et en priorité de protéger la partie salmonicole. Le pisciculteur est satisfait des solutions proposées prenant en compte sa méthodologie de travail.



Photos : S. Raimond

Des financements sont actuellement recherchés pour la mise en place des systèmes de protection préconisés. Le jeune exploitant motivé cherche également des financements de son côté. Les résultats obtenus sur les deux piscicultures équipées montrent que la mise en défens contre la prédation par la Loutre est possible. Il est toutefois nécessaire de prendre le problème en amont et de réagir rapidement dès que les premières déprédations sont constatées.

Gaëlle CAUBLOT (GMHL), Stéphane RAIMOND (Objectif Loutres)
Cathy MIGNON-LINET (PNR de Millevaches)

MORTALITE ROUTIERE



Un programme d'actions régionales dans les Pays de la Loire

Le Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe a été décliné dans les Pays de la Loire en 2012 (MARCHADOUR & BRUN 2012). Cette déclinaison a été faite sous un format simplifié afin d'arriver rapidement à la mise en œuvre d'actions. Même succinct, l'état des lieux identifie les enjeux présents dans la région et notamment son rôle géographique charnière en terme de recolonisation d'une partie du territoire national. Parmi les actions identifiées dans la déclinaison régionale, deux sont apparues prioritaires :

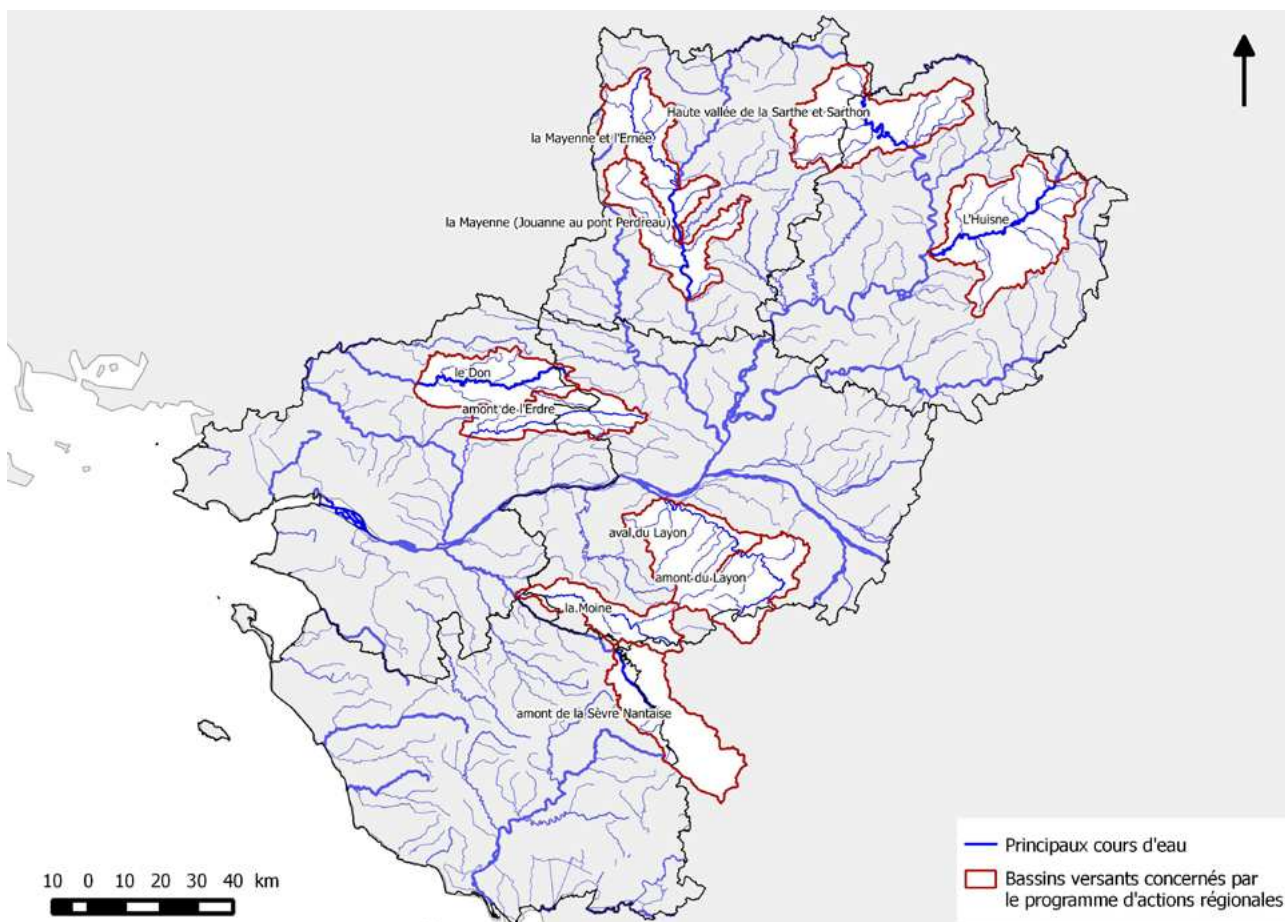
- réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules et notamment anticiper les risques sur les fronts de colonisation,
- étudier la présence de la Loutre dans les secteurs en phase de recolonisation.

Ainsi, l'année 2013 a été en partie consacrée au montage d'un projet multi-partenarial à l'échelle de la région visant à répondre aux objectifs de ces deux actions. Financé par la

Région des Pays de la Loire ainsi que l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et co-coordonné par la Coordination régionale LPO Pays de la Loire et la LPO Sarthe, ce programme sera mis en œuvre entre 2014 et 2016 par différents partenaires : LPO Anjou, Groupe Mammalogique Breton, Bretagne Vivante, Mayenne Nature Environnement, LPO Vendée, LPO Sarthe, CPIE vallées de la Sarthe et du Loire, ONCFS...

Au total, 10 bassins versants (voir carte), situés en limite d'aire de répartition de la Loutre, seront concernés :

- la partie amont de la Sèvre nantaise en Vendée,
- la Moine et le Layon en Maine-et-Loire,
- l'amont du Don et de l'Erdre en Loire-Atlantique,
- la partie aval de la Mayenne et l'Ernée en Mayenne,
- l'Huisne et la partie amont de la Sarthe ainsi que du Sarthon en Sarthe.



Au sein de ces bassins versants, l'ensemble des ouvrages d'arts seront expertisés afin d'évaluer leur dangerosité et de hiérarchiser les travaux à mettre en œuvre. En parallèle, les populations seront suivies chaque année (pendant les 3 années du programme) sur l'ensemble de ces cours d'eau grâce à des points de prospection régulièrement disposés le long des linéaires (au moins 1 point tous les 5 km).

Ce programme phare de la déclinaison régionale du PNA dans les Pays de la Loire devrait nous permettre de mieux appréhender les dynamiques de colonisation en bordure de répartition. De plus, les expertises réalisées sur un

grand nombre d'ouvrages dans ces secteurs clefs permettront aux gestionnaires de mener des travaux adaptés afin de favoriser une libre circulation sécurisée de l'espèce.

Benoît MARCHADOUR (LPO Pays de la Loire)
Jean-Christophe BRUN (ONCFS)
Coordinateurs de la déclinaison régionale

Référence :
MARCHADOUR B. & BRUN J.C. (2012). Déclinaison simplifiée du Plan National d'Actions Loutre dans la région des Pays de la Loire 2012-2015. DREAL des Pays de la Loire/LPO, 62 p.



Passage à Loutre de l'étang de Méouze à Saint-Oradoux-de-Chirouze (23)

L'étang de Méouze, plan d'eau de 62 hectares, est très fréquenté par les loutres. La digue de cet étang est également une route départementale passante. Plusieurs loutres y ont été tuées par collision.

Une expertise a été commandée à Stéphane RAIMOND afin de proposer des aménagements de franchissement. Les solutions proposées sont basées sur l'utilisation d'ouvrages existants pouvant être modifiés à moindre coût, tels que les déversoirs, et la mise en place de clôtures créant un cheminement obligatoire pour les loutres et toutes autres espèces. L'installation est réfléchie de façon à ce qu'elle serve également de garde-corps au niveau des bassins pour le grand public. L'idée est que cette installation relève de l'intérêt général.

Gaëlle CAUBLLOT (GMHL)
Stéphane RAIMOND (Objectif loutres)
Cathy MIGNON-LINET (PNR Millevaches)



Photos : S. Raimond (en haut), J-P. Swierczek (en bas)



Formation Loutre et mortalité routière en Sologne

Dans le cadre du Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe décliné en Région Centre, l'association Sologne Nature Environnement (SNE) a souhaité sensibiliser les aménageurs routiers au retour de l'espèce. En reconquête sur le territoire solognot, la Loutre est particulièrement sensible aux collisions routières qui peuvent fortement impacter sa vitesse de recolonisation.

C'est le 28 octobre 2013 que huit personnes (agents techniques, responsables de services urbanisme, personnel autoroutier...) se sont réunies pour suivre l'intervention de Xavier BARON, chargé de mission au Parc Interrégional du Marais Poitevin, venu faire part de son expérience sur l'aménagement de passages à Loutre sous les routes. Des conditions particulières sont en effet nécessaires pour que l'espèce

emprunte les passages qui lui sont dédiés. C'est après une présentation en salle sur la biologie de l'espèce et les différents aménagements existants que les participants ont pu aller visiter sur le terrain des ouvrages de l'autoroute A85. Sologne Nature Environnement tient à remercier chaleureusement M. BARON et le Parc Interrégional du Marais Poitevin ainsi que tous les participants à cette formation.

Julien ROUSSEAU (SNE)

Photo : R. Kuhn



COMMUNICATION



Colloque francophone de mammalogie

Du 18 au 20 octobre 2013, c'est à Toulouse qu'il fallait se trouver pour le 36^{ème} colloque francophone de mammalogie de la SFEPM, organisé par Nature Midi-Pyrénées (NMP). La thématique portait sur l'avenir des Mammifères sauvages face aux changements globaux (climat, paysage, perception...) permettant d'aborder cette question de manière interdisciplinaire. On pense dans ce cas très rapidement aux espèces endémiques comme le Desman ou aux grands prédateurs...ou à la Loutre qui s'est glissée un peu partout, lors de ces rencontres.

D'entrée, impossible de la rater puisque les magnifiques photos de Stéphane RAIMOND jouaient l'accueil des participants au travers d'une exposition saisissante dévoilant les humeurs de la Miss au poil près ! Si vous n'avez jamais vu aucune photo de ce loutrophile passionné, rendez-vous sur son site <http://objectifloutres.kazeo.com/>.

L'espèce a également été abordée au travers d'un atelier technique traitant de la prise en compte de la Loutre dans le voisinage d'une pisciculture, atelier animé par le tandem de choc Rachel KUHN/Stéphane RAIMOND ! Ils ont ainsi pu présenter le programme en cours depuis 2012 et les solutions à envisager pour une meilleure cohabitation entre la Loutre et les activités piscicoles. Et pour finir, Lise-Marie PIGNEUR est venue de Belgique nous entretenir de la génétique des populations de Loutre dans le Sud-Ouest de la France où la recolonisation est très active !



Photo : S. Raimond

Emmanuelle JACQUOT (NMP/SFEPM)



Conférence sur la Loutre au Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges

Le 4 février dernier, les loutres furent à l'honneur au Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges. Rachel KUHN y présenta ce groupe de Mustélidés, en particulier notre loutre autochtone, devant un public avide de découvertes. Les enjeux de la conservation de la Loutre d'Europe furent bien sûr développés et ce fut l'occasion d'expliquer comment aider l'espèce dans son retour, en particulier dans le cadre du plan d'actions. Nous remercions Michèle LEMAIRE, conservatrice du muséum, pour son invitation.

Rachel KUHN (SFEPM)

FORMATIONS



Une formation conviviale dans le Vaucluse

Les 29 et 30 octobre 2013 a eu lieu une formation organisée par la LPO PACA dans le cadre du PNA Loutre, dans le nord du Vaucluse, à Lapalud. Les objectifs : former les naturalistes à la prospection de la Loutre, et comprendre les enjeux de son retour et de sa conservation en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dix-huit personnes ont participé à cette formation qui devient déjà un classique, après l'édition de 2012 au même endroit. Pendant deux jours, les stagiaires ont appris à prospecter la Loutre et à connaître un peu mieux l'animal, en alternant les sessions de terrain et les ateliers en salle.

L'ambiance a encore été conviviale chez nos hôtes Evelyne et Richard, agriculteurs bio. La prochaine formation aura lieu... au même endroit en novembre 2014.

Pierre RIGAUX et Robin LHUILLIER (LPO PACA)



Photos : M. Goliard



PARUTIONS

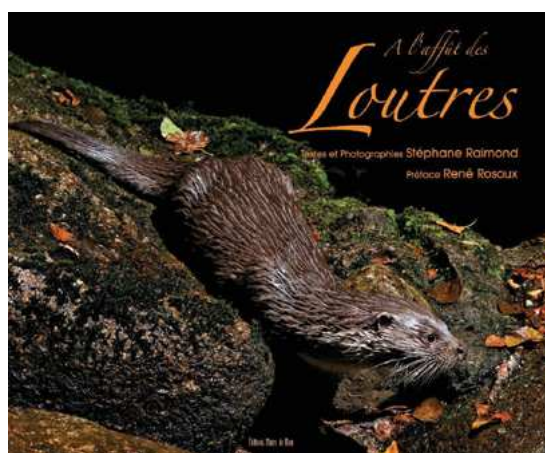


Super promo ! Le livre « A l'Affût des Loutres » de Stéphane RAIMOND est désormais disponible **au prix exceptionnel de 15 euros au lieu de 27**, frais de port inclus. Cet ouvrage est vendu au profit des actions du PNA Loutre.

Commandez le vite sur www.sfepm.org/boutique.htm.



Nous vous rappelons aussi que le fascicule Loutre de l'Encyclopédie des Carnivores de France est toujours disponible au prix de 12 euros, à commander au service de publication du MNHN, bon de commande à télécharger sur notre boutique.





La revue *La Salamandre*, qui avait déjà publié une interview de l'animatrice du PNA Loutre dans son numéro 214, a consacré un dossier complet à la Loutre d'Europe dans son numéro 219, sorti en décembre 2013.

Vous y trouverez de nombreux témoignages, de jolies illustrations, d'amusants dessins d'enfants et un article sur Stéphane RAIMOND et son travail d'animateur Loutre et pisciculture.

Le numéro peut être commandé sur www.salamandre.net/revue-la-salamandre.



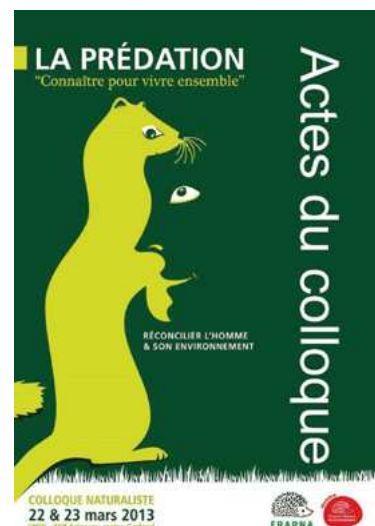
Nous vous rappelons aussi notre collaboration avec la revue *Espèces*, pour un article sur la Loutre publié dans le numéro 8 sorti en mai 2013 (voir précédent bulletin).



Les actes du colloque « La Prédation, connaître pour vivre ensemble » sont désormais disponibles en téléchargement libre sur le site de la FRAPNA www.frapna.org/articles/actes-colloque.html.

Vous y trouverez notamment un article de Marc ARTOIS, parlant de l'apport de l'Encyclopédie des Carnivores de France à la connaissance sur ce groupe de Mammifères. Marc a été le coordinateur de l'édition de cette collection pour la SFPEM.

A lire également, un article par Rachel KUHN et Stéphane RAIMOND sur la conciliation de la préservation de la Loutre avec la protection des piscicultures.



CECI CELA



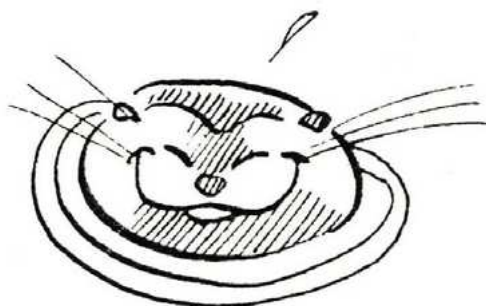
Recherche informations - mortalité routière, franchissement de barrages et rôle du réseau Natura 2000 dans la conservation de la Loutre

Dans le cadre du Plan National d'Actions pour la Loutre, nous recherchons toujours des informations sur les mesures mises en œuvre pour réduire la mortalité routière ainsi que sur les aménagements pour permettre le contournement des barrages.

Nous recherchons également des informations sur les actions pour la Loutre (inventaires, sensibilisation, actions de conservation) menées au sein du réseau Natura 2000.

Si vous disposez de tels éléments, merci de me contacter à l'adresse loutre.sfepm@yahoo.fr ou au 02 48 70 40 03.

Rachel KUHN (SFPEM)





Rencontre des correspondants du Groupe Loutre de la SFEPM

Le Groupe Loutre de la SFEPM s'est réuni les 14 et 15 septembre 2013 à Bourges. Onze régions étaient représentées. La première matinée débuta avec les résultats du rapportage Natura 2000 pour la Loutre. Le rapportage N2000 est une évaluation de l'état de conservation des espèces de la Directive Habitats-Faune-Flore. Les résultats seront diffusés au cours de l'année 2014.

La réactualisation de la carte de répartition de la Loutre en France fut ensuite abordée. Le Plan National d'Actions pour la Loutre prévoit une réactualisation de la carte de répartition tous les 4-5 ans. Ceci paraît aujourd'hui insuffisant, au vu de la progression de l'espèce et aussi car le nombre d'observateurs, et donc d'observations, augmente. Afin de permettre une actualisation continue de la carte, les membres du Groupe Loutre sont disposés à transmettre régulièrement leurs données afin que celles-ci soient intégrées dans une cartographie dynamique en ligne. Le groupe souhaite aussi une représentation par niveaux de présence (par ex. présence permanente, présence temporaire...). Une réflexion sur la méthode débutera en 2014 afin que l'outil soit opérationnel avant la fin du plan.

Durant l'après-midi, les correspondants régionaux présentèrent les actions réalisées dans leurs régions respectives.

Le lendemain, Stéphane RAIMOND, animateur Loutre et pisciculture du PNA, parla des problèmes de cohabitation entre le Mustéliné et l'élevage piscicole et de son travail de conseiller technique auprès des exploitants souhaitant se protéger de la prédation par la Loutre.

Le point suivant fut la collecte et la valorisation des loutres trouvées mortes. Après un rappel des principaux points du protocole élaboré par Pascal FOURNIER, membre du groupe de travail sur cette action du PNA, les modalités d'application de ce protocole furent discutées. Le débat se poursuivit sur le thème de la prise en charge des loutres en détresse. Deux loutrons, originaires l'un de Bretagne, l'autre de Vendée, avaient été recueillis au centre de soins de la faune sauvage situé à Tonneins (47), puis relâchés dans ce même département en 2012. Ceci n'avait pas été approuvé par le Groupe Loutre qui estime que le lieu de relâcher doit être le plus près possible du lieu d'origine. Conformément à ce qui avait été décidé lors de la dernière réunion en décembre 2012, la SFEPM a

envoyé un courrier exprimant la position du groupe, au Ministère de l'Ecologie en juillet 2013, avec copie à la DREAL pilote du plan et à l'Union Française des Centres de Soins (UFCS). Quoi qu'il en soit, cette expérience a mis en avant le manque de structures d'accueil pour les loutres sauvages nécessitant des soins et le besoin de définir les modalités de leur prise en charge et de leur relâcher. La SFEPM rédigera et mettra en ligne un protocole sur la marche à suivre en cas de découverte d'une loutre en détresse ainsi qu'une liste de contacts utiles.

La rencontre se termina par les questions diverses. Le point « Quel avenir après le PNA ? », prévu au programme, ne fut abordé que brièvement par manque de temps. Le PNA se terminera en 2015 et ne sera pas renouvelé, mais la Loutre pourrait alors faire l'objet d'un « guide d'actions », un nouvel outil du Ministère en charge de l'Ecologie, outil qu'il reste à découvrir.

Le compte-rendu complet de la rencontre est sur www.sfepm.org/groupeLoutre.htm.

Rachel KUHN (SFEPM)



Photos : F. Moutou



Liste de discussion et Facebook

Nous vous rappelons que chacun d'entre vous peut venir nous rejoindre sur notre liste de discussion. Vous pourrez y partager vos informations, poser vos questions et suivre des échanges passionnants sur tout sujet relatif à la Loutre (pas seulement au plan). Cette liste est ouverte à tous, inutile d'avoir des connaissances sur l'espèce. **Pour faire partie de ce groupe d'échange, il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse discussionloutre-subscribe@sfepm.org.**

Si vous rencontrez des problèmes pour vous inscrire, veuillez contacter l'animatrice du plan à l'adresse loutre.sfepm@yahoo.fr.

Vous pouvez également venir nous rejoindre sur la page Facebook de la SFEPM.

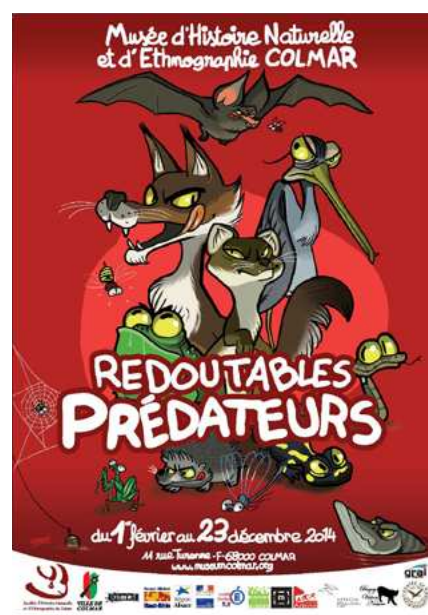
AGENDA



Conférence au Musée d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar

Dans le cadre de son exposition « Redoutables prédateurs », visible jusqu'au 23 décembre 2014, le Musée d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar (68) nous a invité à présenter une conférence sur la Loutre d'Europe. Celle-ci se tiendra le 25 avril prochain et sera suivie le lendemain d'une sortie à l'enclos des loutres du Parc d'Hunawirh.

Plus d'informations sur www.museumcolmar.org.



12^{ème} Colloque international du Groupe Loutre de l'UICN - Otter Specialist Group

August 11-15 2014

Rio de Janeiro, RJ - Brazil



Cette année le Brésil accueillera non seulement la coupe du monde de football, mais également le 12^{ème} colloque international du Groupe Loutre de l'UICN. Celui-ci se tiendra du 11 au 15 août à Rio. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du groupe www.otterspecialistgroup.org.



37^{ème} Colloque francophone de mammalogie

De retour en Bourgogne après le colloque fondateur de la SFEPM, nous vous donnons rendez-vous à la Maison du Parc Naturel Régional du Morvan à Saint-Brisson dans la Nièvre (58) du 14 au 17 octobre 2014. Accueilli par l'association fédératrice Bourgogne-Nature, le colloque traitera du thème : « Les Mammifères sauvages : recolonisation et réémergence ».

L'appel à communication est donc lancé. Vous pouvez envoyer vos propositions d'intervention, de stand et/ou de poster à contact@bourgogne-nature.fr

ou à Bourgogne-Nature - Maison du Parc - 58230 Saint-Brisson.

Votre intervention lors de ces rencontres Bourgogne-Nature fera aussi l'objet d'un article à paraître dans la revue scientifique *Bourgogne-Nature*.

Plus de renseignements au 03 86 76 07 36 ou sur www.bourgogne-nature.fr.



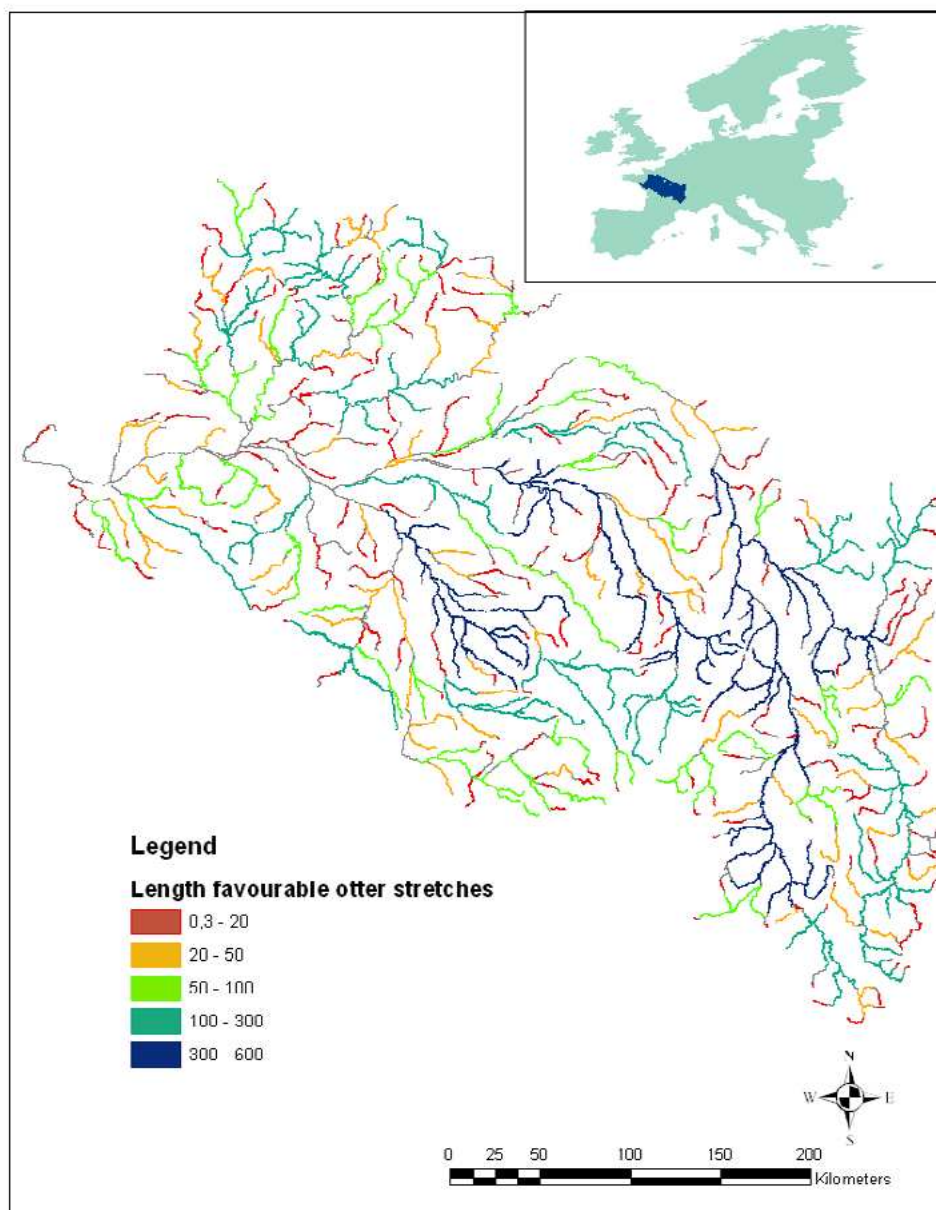
La Loutre indicatrice de connectivité pour le corridor rivulaire

La recolonisation de la Loutre est bien documentée dans le bassin de la Loire grâce au réseau « mammifères du bassin de la Loire », le réseau de suivi coordonné par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, permettant d'analyser les facteurs explicatifs et les menaces qui pèsent sur le mouvement de l'espèce au sein des corridors rivulaires. Ces analyses ont été menées à partir de données détaillées sur les conditions et pressions hydromorphologiques et l'état de la végétation rivulaire pour chaque tronçon de cours d'eau. Les facteurs explicatifs ont été identifiés à l'aide de l'approche niche écologique. Des réponses significatives aux altérations hydromorphologiques et de la ripisylve, aux taux d'urbanisation et des infrastructures dans la zone riparienne ont été observées. Ces exigences sont comparées à celles du Castor dans un article paru dans la revue *Riparian Ecology and Conservation* (VAN LOOY *et al.* 2013a) démontrant le caractère généraliste - moins de contraintes de milieu physique géographique - de la Loutre mais à forte sensibilité aux altérations des milieux.

Pour l'habitat de la Loutre, le taux de forêt dans le lit majeur, la fragmentation de cette végétation dans la bande des 30 m, les altérations du lit mineur (redressement/rectification), et le taux d'urbanisation sont les prin-

cipaux facteurs expliquant la présence de la Loutre sur le bassin. A partir de ces préférences d'habitat et la vitesse de colonisation observée dans le bassin de la Loire, une modélisation a confirmé la valeur indicatrice de la Loutre pour la connectivité et identifié les réseaux et corridors prioritaires à restaurer (VAN LOOY *et al.* 2013b). La figure illustre les résultats obtenus dans ce travail.

La connectivité est à la fois « structurelle », basée sur la contiguïté des éléments paysagers, ou « fonctionnelle », basée sur comment se



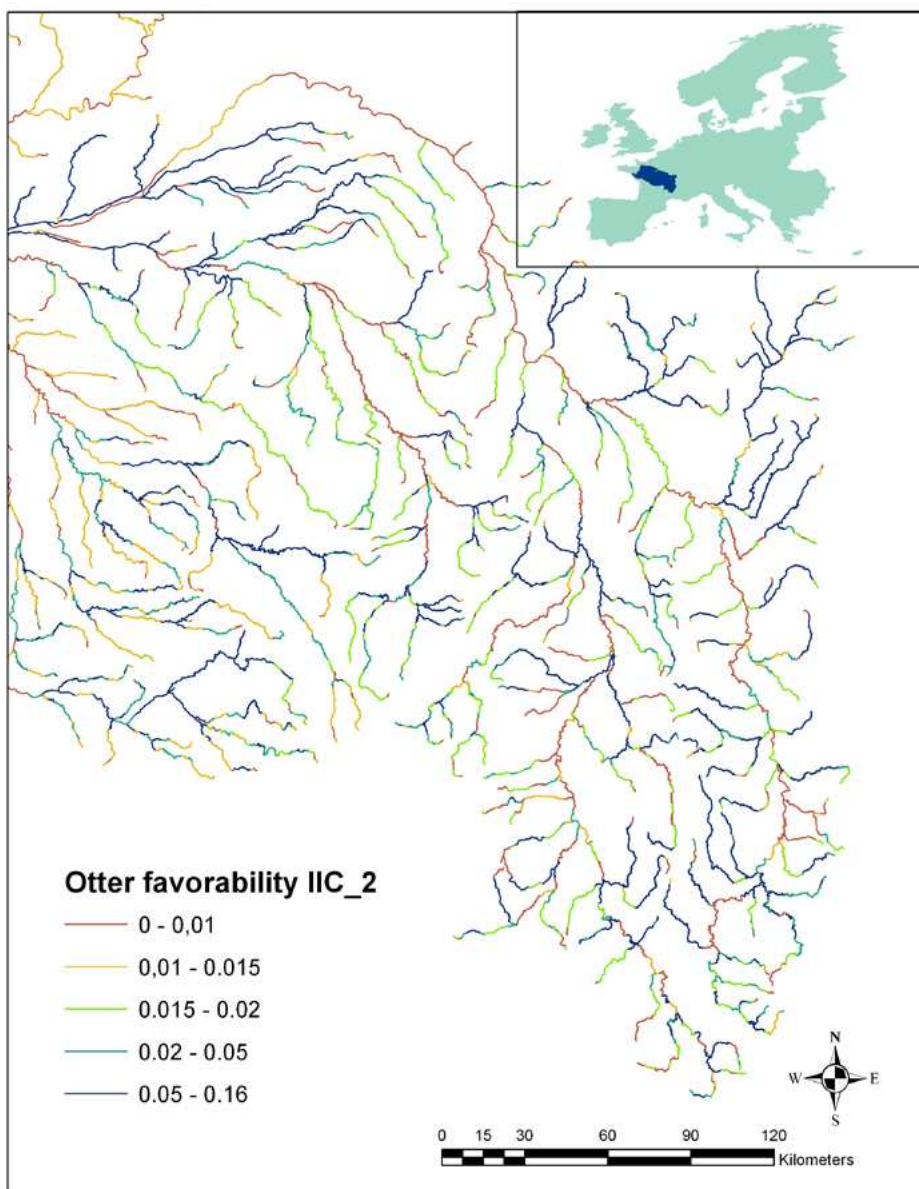


Figure de longueur (km) de réseaux écologiques disponible à présent identifiée à partir d'une analyse d'habitat des tronçons. Avec une mesure de connectivité (présentée au niveau local ici), les tronçons favorables sont agrégés dans des réseaux écologiques.

Kris VAN LOOY (IRSTEA)

Références :

VAN LOOY K., CAVILLON C., TORMOS T., PIFFADY J., LANDRY P. & SOUCHON Y. (2013a). Are generalist and specialist species influenced differently by anthropogenic stressors and physical environment of riparian corridors? *Riparian Ecology and Conservation* 1 : 25-35.

VAN LOOY K., CAVILLON C., TORMOS T., PIFFADY J., LANDRY P. & SOUCHON Y. (2013b). A scale-sensitive connectivity analysis to identify ecological networks and conservation value in river networks. *Landscape Ecology* 28 (7) : 1239-1249.

VAN LOOY K., PIFFADY J., CAVILLON C., TORMOS T., LANDRY P. & SOUCHON Y. (2014). Integrated modelling of functional and structural connectivity of river corridors for European otter recovery. *Ecological Modelling* 273 : 228-235.

traduit cette contiguïté par mouvement d'organismes. Une approche de modélisation permet d'élucider ces deux aspects de connectivité pour identifier les corridors vitaux et les priorités de conservation sur le bassin de la Loire (VAN LOOY *et al.* 2014). Pour obtenir la connectivité fonctionnelle, une modélisation de la colonisation sur plus de 25 ans du bassin de la Loire est appliquée pour déduire l'influence des caractéristiques du corridor riparien à la colonisation de l'espèce. La densité du réseau hydrographique ressort comme facteur prépondérant pour la colonisation et permet d'identifier de forts potentiels pour une recolonisation des parties aval du bassin versant, à condition d'une amélioration des conditions hydromorphologiques.

L'Echo du PNA Loutre

Bulletin semestriel

Conception et réalisation : Rachel KUHN

Photos : Rachel KUHN, Stéphane RAIMOND, Jean-Pierre SWIERCZEK, Magalie GOLIARD, François MOUTOU

Dessins : Alexis NOUAILHAT

Rédacteurs : Véronique BARTHELEMY, Rachel KUHN, Gaëlle CAUBLOT, Stéphane RAIMOND, Benoît MARCHADOUR, Jean-Christophe BRUN, Julien ROUSSEAU, Emmanuelle JACQUOT, Pierre RIGAUX, Robin LHUILLIER, Kris VAN-LOOY

Comité de lecture : Véronique BARTHELEMY, Hélène JACQUES, Dominique SOLOMAS

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ce numéro !

Ces pages sont ouvertes à tous, merci de transmettre vos articles en format Word (illustrations en JPEG) à l'animatrice du plan à l'adresse loutre.sfepm@yahoo.fr.

Pour vous abonner, veuillez envoyer un mail à infoloutre-subscribe@sfepm.org.

En cas de problème pour vous inscrire, merci de contacter l'animatrice.

Vous pouvez télécharger les anciens numéros sur www.sfepm.org/docloutre.htm.

CONTACTS

Rachel KUHN
Animatrice du PNA Loutre
SFEPM
c/o Muséum d'Histoire Naturelle
18000 Bourges
Tél : 02 48 70 40 03
Courriel : loutre.sfepm@yahoo.fr
www.sfepm.org/planloutre.htm

Véronique BARTHELEMY
Chargée de mission PNA
DREAL Limousin (Service Valorisation, Evaluation des
Ressources et du Patrimoine Naturel)
22, rue des Pénitents Blancs
CS 53218
87032 Limoges Cedex1
Tél : 05 55 12 96 19
Courriel : veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr





L'ECHO DU PNA LOUTRE

Bulletin de liaison du Plan National d'Actions
en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015

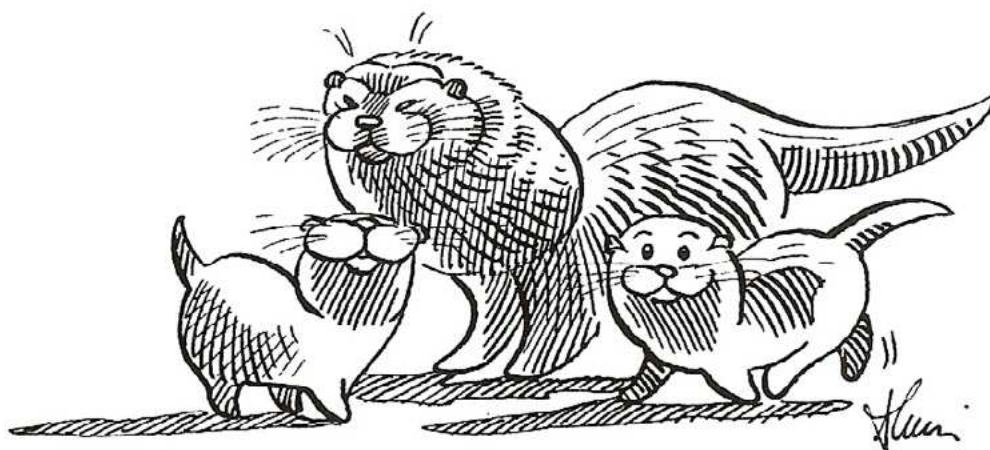
N°7 Octobre 2014

Editorial

Le Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe approche de sa dernière année de mise en œuvre. Les initiatives en faveur d'une meilleure cohabitation entre la Loutre et la pisciculture continuent d'occuper une place importante parmi les actions menées au niveau national et ont pu être développées grâce à de nouveaux soutiens financiers. L'opération Havre de Paix pour la Loutre se met en place à l'échelle nationale et nous espérons que ce réseau d'espaces privilégiés pour la Loutre, issus d'une action de conservation participative, ne cessera de se développer. Des analyses génétiques, qui faisaient pourtant l'objet d'une fiche action optionnelle du plan, ont été menées dans plusieurs régions, l'opportunité de mettre en place une étude nationale intégrant les premiers résultats obtenus s'est alors présentée. Les efforts pour mieux faire connaître l'espèce et améliorer sa prise en compte, notamment dans les politiques publiques, se poursuivent.

Grâce à une subvention complémentaire accordée par la DREAL du Limousin, pilote national du plan, le poste d'animation national est assuré jusqu'en janvier 2016. Une demande de prolongation de l'animation jusqu'à fin 2016 a été faite auprès du Ministère en charge de l'Ecologie en mai 2014. Le PNA Loutre ne devrait pas être reconduit mais un nouvel outil devrait être mis en place pour les plans étant dans ce cas, afin d'assurer un accompagnement post PNA. Les réflexions sont en cours au niveau du ministère, en collaboration avec le MNHN.

Rachel KUHN (SFEPM), animatrice nationale du PNA Loutre



SOMMAIRE

Cohabitation Loutre-Pisciculture	2
Opération Havre de Paix	3
Valorisation des cadavres	4
Analyses génétiques	5
Mortalité dans les engins de pêche	8
Le Plan en région	9
Communication	9
Formations	10
Parutions	12
Ceci cela	13
Agenda	14
Echo d'ailleurs	15



COHABITATION LOUTRE~PISCICULTURE

En 2014, l'animateur Loutre et pisciculture du PNA, Stéphane RAIMOND, a continué de conseiller les pisciculteurs désireux de protéger leur exploitation de la prédation par la Loutre. Il s'est tout d'abord rendu dans deux exploitations de l'Orne où il était accompagné par des représentants du CPIE des Collines Normandes, du PNR Marais du Contentin et du Bessin et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Il a ensuite apporté son assistance à un exploitant dans l'Aude puis en Dordogne, en présence de représentants du PNR Périgord-Limousin, de la DREAL du Limousin (pilote national du plan) et de la SFEPM. Il a ensuite examiné la situation sur la pisciculture de la Fédération de Pêche du Puy-de-Dôme, accompagné d'un représentant du CPIE Clermont-Dôme, puis sur une esturgeonnière de Charente-Maritime, en présence de la LPO et du PNR Marais poitevin. Dans les sites visités en Basse-Normandie, l'arrivée de la Loutre à proximité est récente et c'est à titre préventif que les possibilités de mise en place de systèmes anti-prédation ont été étudiées. Nous ne rappellerons jamais assez qu'il est beaucoup plus facile de protéger une exploitation lorsque les loutres n'ont pas encore pris l'habitude d'y prélever des proies et nous encourageons tous les exploitants à prendre en compte les risques de prédation par la Loutre le plus en amont possible ; des aménagements doivent être envisagés dès que l'espèce est présente dans le secteur et même avant si des opportunités se présentent (réalisation de travaux, reprise d'une exploitation...).



Dans une pisciculture en Dordogne

Photo : R. Kuhn

Ce travail a été rendu possible grâce aux financeurs qui soutiennent le projet sur l'amélioration de la cohabitation entre la Loutre et la pisciculture : les agences de l'eau Seine-Normandie et Adour-Garonne et le Parc Zoologique de Paris. Ces fonds viennent s'ajouter à ceux déjà accordés en 2012 par la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme. Nous avons également soumis ce projet à la Fondation de France dans le cadre de l'appel à projet « Agir ensemble pour notre environnement » et avons obtenu une réponse positive. Grâce à ce soutien, nous pourrions mener de nouvelles actions en 2015.

Rachel KUHN (SFEPM), animatrice du PNA Loutre.



Nous remercions les financeurs qui nous ont rejoints pour soutenir les actions en faveur d'une meilleure cohabitation entre la Loutre et la pisciculture.

OPERATION HAVRE DE PAIX

Dans les années 80, le Groupe Loutre de la SFEPM a commencé à travailler à la création de « Havres de Paix » pour la Loutre, inspirés des « Otter Heavens » britanniques ; il s'agit de sites où le propriétaire veille à garantir des conditions d'accueil favorables à la Loutre. La section Bretagne de ce groupe, devenue ensuite Groupe Mammalogique Breton (GMB), s'est particulièrement engagée dans cette démarche et l'a développée pour en faire un outil à la fois de conservation et de sensibilisation. Aujourd'hui, la Bretagne compte plus d'une cinquantaine de ces espaces privilégiés pour la Loutre.



Panneau Havre de Paix du GMB

Conformément aux recommandations du PNA Loutre (action 20), le réseau des Havres de Paix commence désormais à s'étendre aux autres régions. L'opération est pilotée au niveau national par la SFEPM qui travaille en partenariat avec des associations en région. Des relais locaux existent déjà dans neuf régions, nous espérons que d'autres suivront.

Des plaquettes sur l'opération, ainsi que les autocollants, panneaux et les petits guides des Havres de Paix remis aux propriétaires, seront bientôt disponibles grâce à la confiance que nous a accordée la Fondation Nature et Découvertes.

Plus de détails dans notre prochain bulletin !

Rachel KUHN



VALORISATION DES CADAVRES

Un protocole sur la valorisation des loutres trouvées mortes a été rédigé par Pascal FOURNIER (GREGE), membre du groupe de travail « cadavres » du PNA, en lien avec les autres membres de ce groupe. Ce groupe avait été créé en 2011 dans le cadre de la mise en œuvre des actions 7 et 26 du PNA Loutre. L'objet de ce protocole est de présenter les priorités identifiées par le groupe de travail ainsi que le cadrage général pour la valorisation des loutres trouvées mortes (document téléchargeable sur www.sfepm.org/pdf/Protocole_PNALoutre_cadavres). Les modalités d'application de ce protocole doivent encore être définies, les réflexions sont en cours. La mise en pratique des recommandations du protocole dépend notamment d'opportunités.

Le niveau 1 de ce protocole consiste à relever un certain nombre d'informations sur chaque cas de mortalité (lieu exact, date...) et à les centraliser à l'échelle régionale puis nationale. Ce niveau prévoit également le prélèvement d'un échantillon de tissu sur chaque loutre trouvée morte, en vue de réaliser une banque de tissus destinés à des analyses génétiques.

Ce matériel sera particulièrement intéressant dans le cadre d'une étude génétique des populations de Loutre d'Europe en France actuellement menée par le Cirad de Montpellier et les Universités de Liège et Namur (Johan MICHAUX et Lise-Marie PIGNEUR), en collaboration avec l'Université de Fribourg en Suisse et la LPO Rhône-Alpes (Gwénael JACOB). Les résultats déjà obtenus tendent à montrer l'existence de plusieurs refuges où l'espèce a pu survivre au cours des précédentes décennies et qui servent actuellement de points de départ pour la recolonisation de la Loutre sur l'ensemble de la France (voir article page suivante). Les différentes lignées génétiques semblent se remettre en contact, ce qui permettra d'augmenter la diversité génétique des populations et une meilleure survie à long terme de l'espèce. Ces résultats doivent cependant être confirmés et élargis à l'ensemble du pays. Cette étude n'a en effet été actuellement développée que sur la moitié Sud et Ouest de la France. Un échantillonnage plus important sera ainsi particulièrement utile

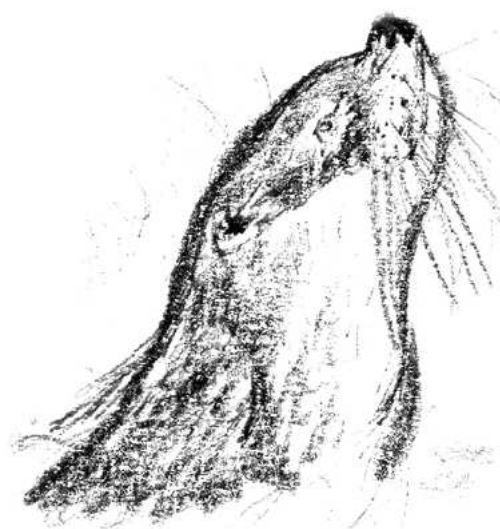
pour mieux évaluer les voies de recolonisation de la Loutre sur l'ensemble du territoire français, sa survie à long terme et les meilleures mesures de gestion à développer pour celle-ci. Si vous disposez d'échantillons de tissus ou que vous pensez avoir l'opportunité d'en collecter et que vous souhaitez participer à cette étude, nous vous invitons à nous contacter.

Ces échantillons rejoindront ultérieurement la banque de prélèvements « génétiques », prévue dans le protocole élaboré dans le cadre du PNA Loutre, qui sera hébergée par le MNHN, et dont le fonctionnement sera communiqué ultérieurement.

Nous attirons aussi votre attention sur la nécessité de collecter les informations relatives aux circonstances de la découverte des cadavres sur lesquels les échantillons seront prélevés (la fiche du protocole PNA Loutre à renseigner en cas de découverte d'un cadavre est téléchargeable sur la page www.sfepm.org/mortalite-loutre.htm).

Nous vous invitons à transmettre cette requête au sein de vos réseaux afin d'en assurer la plus large diffusion possible. Merci.

Rachel KUHN



ANALYSES GÉNÉTIQUES



Sur les traces de la Loutre dans le Limousin...

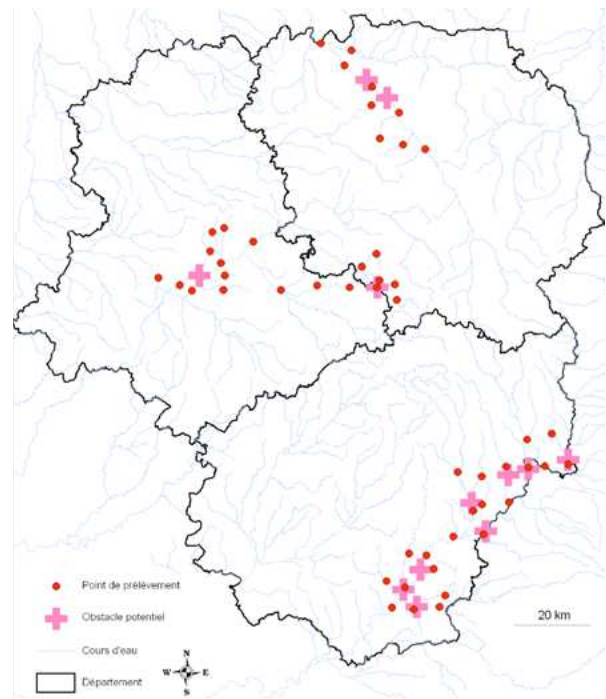
La Loutre d'Europe avait presque disparu de France au siècle passé. Depuis sa protection dans les années 1970, la « fée des rivières » a discrètement fait son retour dans différentes régions. Une étude génétique a été menée dans la région du Limousin, dans le cadre d'une collaboration entre le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL), le CEN de Midi-Pyrénées (Conservatoire d'Espaces Naturels), le GREGE (Groupe de Recherche et d'Etude pour la Gestion de l'Environnement), l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et les Universités de Liège et Namur (Belgique). Son premier objectif était de déterminer les relations génétiques entre les populations du Limousin et du Sud Ouest de la France. Elle avait aussi pour objectif de vérifier le degré de diversité génétique existant au sein de la population limousine, ceci en lien avec la présence de différentes populations refuges ayant pu survivre aux persécutions de l'espèce au cours du vingtième siècle.

Analyses génétiques

Cette étude se base sur 40 échantillons d'épreintes collectés par le GMHL fin 2012 et début 2013 dans différents sites de la région limousine et conservés en éthanol. Divers échantillons provenant d'autres régions du Sud Ouest de la France et fournis par le CEN de Midi-Pyrénées, l'ONCFS et le GREGE ont également été associés à cette étude pour comparaison. Nous avons utilisé 14 marqueurs génétiques microsatellites hypervariables récemment utilisés avec succès dans d'autres études sur des problématiques similaires (DALLAS *et al.* 1999, 2000, DALLAS & PIERTNEY 1998, JANSSENS *et al.* 2008).

Les données de génotypage ont été analysées grâce à la méthode du clustering bayésien (PRITCHARD *et al.* 2000) afin de déterminer s'il existait une structure populationnelle quelconque et, dans ce cas, d'identifier le nombre de populations en assignant chaque individu à un des clusters sur base de son génotype. Nous avons également utilisé différentes méthodes statistiques afin de déterminer notamment le coefficient de fixation (F_{st}) ainsi que le coeffi-

cient de consanguinité (F_{is}). Au final, seuls 20 échantillons d'épreintes provenant du Limousin ont pu être exploités et ont permis d'extraire une quantité d'ADN de qualité suffisante pour effectuer les analyses génétiques.

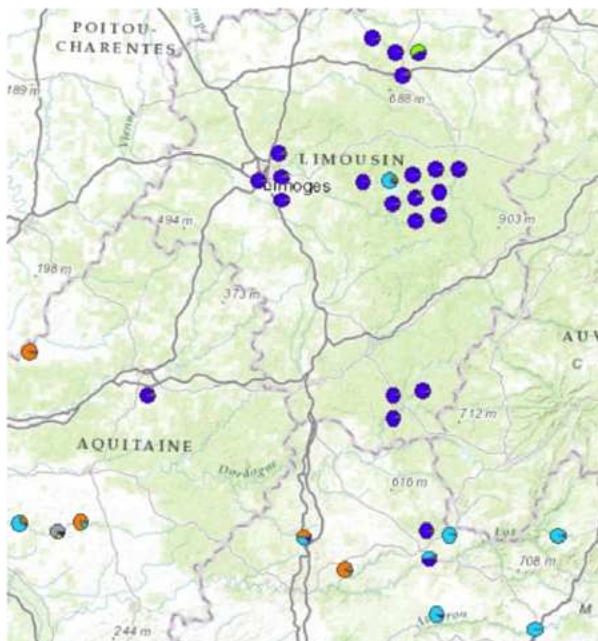


Distribution géographique des points de collecte des épreintes utilisées dans le cadre de cette étude.

Relations génétiques entre les populations de loutres du Limousin et du Sud Ouest de la France

L'analyse de clustering a permis de mettre en évidence **4 groupes génétiques** au sein des populations du Sud Ouest de la France suivant une structuration géographique importante (PIGNEUR *et al.* 2013). Ces groupes génétiques s'associent globalement au Limousin, à la façade Atlantique, au Sud Ouest du Massif Central et à la région des Pyrénées. Néanmoins, nos résultats montrent également des mouvements de loutres à longue distance et des contacts de plus en plus marqués entre les différentes populations du Sud Ouest de la France. Ce phénomène pourrait être lié à une recolonisation des rivières françaises à partir de différentes régions refuges dont celle du Limousin. L'analyse de l'indice de fixation F_{st}

entre populations suggère un plus grand flux génique entre le groupe du Limousin et celui du Sud Ouest du Massif Central, par rapport aux autres comparaisons de populations.



Représentation géographique des résultats de l'analyse de clustering sur les échantillons du Limousin et des zones avoisinantes.

Structure et diversité génétique des populations de loutres au niveau de la région Limousin

Nos analyses tendent à montrer une homogénéité génétique importante au sein des populations de loutres de la région du Limousin. Ces animaux sont essentiellement repris dans un seul et même groupe génétique. Cependant, une analyse statistique (dite en composantes principales) basée uniquement sur les animaux de cette région suggère que les individus de Corrèze se démarquent de ceux de Haute-Vienne et de la Creuse, ces derniers apparaissant plus proches entre eux.

La **diversité génétique**, représentée par la richesse allélique, apparaît légèrement inférieure pour la région Limousin ($Ar=3.01$) par rapport aux autres populations étudiées. Cette information tend à montrer que cette population a pu subir un étranglement génétique récent. Cependant la valeur de l'indice de consanguinité F_{is} pour la population du Limousin est très basse et n'indique pas de signal de consanguinité.

Identification individuelle

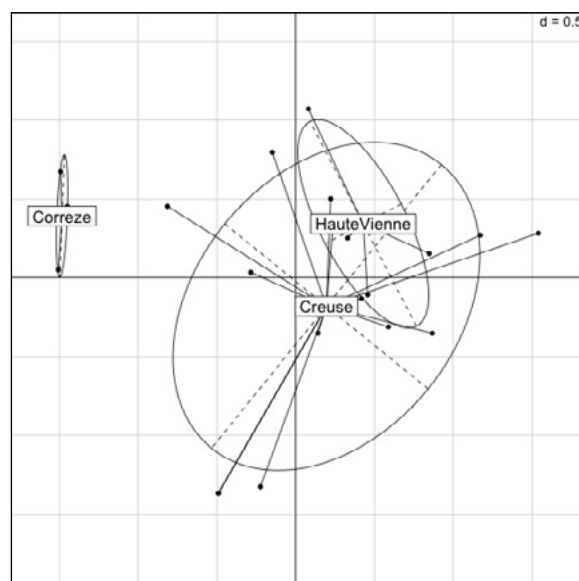
Le logiciel GIMLET (VALIÈRE 2002) a permis d'identifier **un minimum de 6 individus différents sur les 20 épreintes** du Limousin ayant

pu être analysées. Ces analyses ont également permis de démontrer qu'un même individu pouvait être retrouvé à plusieurs reprises, soit sur un même site ou sur des sites proches au sein d'une même commune. Des déplacements sur de plus longues distances sont aussi probables mais l'homologie entre épreintes étant, dans ces cas, plus limitée, ces résultats sont à prendre avec précaution et devront être confirmés par l'analyse d'un nombre plus important d'échantillons collectés à différents intervalles de temps et sur un maximum de sites de collecte.

Conclusions

Quatre grands groupes génétiques ont été mis en évidence parmi les populations de loutres du Sud Ouest de la France et des contacts réguliers semblent exister entre ces groupes. Les individus du Limousin se rassemblent dans un même cluster spécifique à la région. Ces résultats suggèrent que le Limousin aurait pu correspondre à une zone refuge particulière où l'espèce a survécu au cours du siècle dernier. L'analyse a permis d'évaluer de manière précise la structure génétique des loutres limousines, suggérant que les animaux de Corrèze sont génétiquement différenciés des autres zones étudiées (Creuse, Haute-Vienne).

Une série d'informations préliminaires concernant les mouvements de plusieurs loutres des mêmes zones ont pu également être obtenues. Cependant, la prudence s'impose quant à l'interprétation de certains résultats suggérant des déplacements à longue distance en très peu de temps.



Représentation des résultats de l'analyse en composantes principales (ACP) développée uniquement sur les animaux de la région Limousin.

Avant toute conclusion à ce propos, il conviendra de développer une recherche plus approfondie effectuée sur un échantillonnage nettement plus important collecté à différents moments et dans les conditions les plus optimales (période hivernale pour maximiser la qualité de l'ADN au sein des épreintes, collecte uniquement de matériel frais...).

L'étude génétique en Limousin a pu être réalisée grâce aux financements de la DREAL Limousin, du Conseil Régional du Limousin, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, d'Électricité de France et de Limoges Métropole.

Lise-Marie PIGNEUR (Université de Namur - Unité de Recherche en Biologie Environnementale et Evolutive, Université de Liège - Unité de génétique de la conservation)

Gaëlle CAUBLOT (GMHL)

Christine FOURNIER-CHAMBRILLON (GREGE)

Pascal FOURNIER (GREGE)

Johan MICHAUX (Université de Liège - Unité de génétique de la conservation)

Références :

DALLAS J.F. & PIERTNEY S.B. (1998). Microsatellite primers for the Eurasian otter. *Molecular Ecology* 9 : 1248-1251.

DALLAS J.F. *et al.* (1999). Genetic diversity in the Eurasian otter, *Lutra lutra*, in Scotland. Evidence from microsatellite polymorphism. *Biol. J. Linn. Soc.* 68 : 73-86.

DALLAS J.F. *et al.* (2000). Sex identification of the Eurasian otter *Lutra lutra* by PCR typing of spraints. *Conservation Genetics* 1 : 181-183.

JANSSENS X., MICHAUX J.R., FONTAINE M.C., LIBOIS R., DE KERMABON J., DEFOURNY P. & BARET P.V. (2008). Non-invasive genetics at basin scale reveals barriers to the present otter recovery in Southern France. *Ecography* 31 : 176-186.

PIGNEUR L-M., MARC D., FOURNIER P., FOURNIER-CHAMBRILLON C., STEINMETZ J., RIEU L., GIRALDA-CARRERA G., URRÁ F., VAN DONINCK K. & MICHAUX J. (2013). Etude génétique préliminaire de quelques populations de Loutres en France et Navarre. *Actes du Colloque SFEPM 2013*, in press.

PRITCHARD J.K., STEPHENS M. & DONNELLY P. (2000). Inference of Population Structure Using Multilocus Genotype data. *Genetics* 155 : 945-959.

VALIÈRE N. (2002). GIMLET: a computer program for analysing genetic individual identification data. *Molecular Ecology Notes* 10 : 1471-1478.



MORTALITE DANS LES ENGINS DE PECHE



Mortalité d'une loutre par noyade dans une nasse à anguilles

Dans le cadre du plan national d'actions en faveur de l'Emyde lépreuse, nous procédons, en Languedoc-Roussillon, à des campagnes d'inventaires par piégeage de cette tortue aquatique très discrète. Les pièges utilisés sont des nasses à anguilles appâtées avec des morceaux de poissons. Un flotteur est installé (bouteille en plastique de 1,5 l) pour éviter la noyade des animaux. Nous disposons d'une autorisation ministérielle pour leur pose.

Nous travaillons sur divers cours d'eau et zones humides depuis 2004, dont certains sont colonisés par la Loutre sans qu'il n'y ait jamais eu aucun problème. En mai 2014, lors d'une campagne de capture-marquage-recapture sur la Baillaury (Pyrénées-Orientales), nous avons eu la mauvaise surprise de découvrir le cadavre d'une jeune femelle de Loutre noyée dans une nasse. L'animal avait attaqué le flotteur et l'avait percé, ce qui a fait couler la nasse dans une vasque de 1 m de profondeur. L'espèce avait déjà été contactée de manière sporadique sur le site mais sans jamais qu'il n'y ait de présence continue.

Nous avons déjà eu des mammifères qui étaient rentrés dans les nasses (ragondin, vison d'Amérique) sans jamais avoir eu de noyade ; les animaux soit arrachent les filets en nylon, soit attendent qu'on les libère.

La Baillaury est un petit fleuve côtier de type oued avec un réseau de vasques qui restent en eau en été. Le secteur est déconnecté de la population française de Loutre la plus proche, celle du Tech. Par contre, par les cols des Albères, des populations de Catalogne doivent plus facilement pouvoir circuler.

Depuis ce triste événement, nous avons, dans les zones à Loutre, remplacé les flotteurs par des blocs de mousse pour éviter qu'ils soient crevés. Des nouvelles empreintes ont été vues sur la Baillaury en juin, ce qui nous laisse penser que le fleuve sera colonisé sous peu par la Loutre.

Lionel COURMONT (Groupe Ornithologique du Roussillon)



Nasse avec flotteur



Loutre retrouvée morte dans une nasse



Ragondin pris dans une nasse

Photos : L. Courmont

LE PLAN EN REGION



La Loutre en Bourgogne

Après un état des lieux mené sur la Loutre d'Europe entre 1999 et 2006 sur plusieurs bassins bourguignons dans le cadre de l'Observatoire de la FAune de Bourgogne (OFAB), la Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA) engage cette année un nouveau travail de suivi sur les bassins de la Loire et de la Seine. Parallèlement à ces suivis et en partenariat avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage de la Direction Régionale de Bourgogne, une réflexion est lancée pour reconstituer un groupe sur la thématique de la Loutre, ébauché à la fin des années 1990 en Bourgogne par le Parc naturel régional du Morvan (PnrM) et la SHNA afin d'impliquer toutes les personnes intéressées par la thématique autour d'un projet commun, de mutualiser les efforts, et d'assurer la déclinaison d'un certain nombre d'actions du Plan National d'Actions (même si aucun PRA n'a été rédigé en Bourgogne). Les premiers résultats des suivis ont été présentés lors des 11^{èmes} rencontres Bourgogne-Nature sur la thématique « les Mammifères sauvages – Recolonisation et réémergence » (17, 18 et 19 octobre 2014 à la Maison du Parc du Morvan, à Saint-Brissson, 58).



Damien LERAT, Nicolas VARANGUIN et Vincent VILCOT (SHNA), Daniel SIRUGUE (PNR Morvan)

COMMUNICATION



Conférence sur la Loutre au Musée d'Histoire Naturelle de Colmar

Le 25 avril dernier, le Musée d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar (68) a, dans le cadre de son exposition « Redoutables Prédateurs », proposé une conférence sur la Loutre d'Europe, donnée par Rachel KUHN, avec la participation de Fabrice CAPBER, vétérinaire spécialisé sur la Loutre.

La présentation fut suivie, le lendemain, par une sortie à l'enclos des loutres du parc du Hunawihr avec son responsable Alexandre LEHMANN.

Nous remercions le musée, en particulier Justine CHLECQ et Joëlle KUGLER, pour l'organisation de cet évènement.

Rachel KUHN





Fête de la Nature

La Loutre a fait son retour en 2014 sur le stand que tient chaque année la SFEPM au Jardin des Plantes à Paris, dans le cadre de la Fête de la Nature. L'accent fut mis sur le rôle de la végétation, pour harmoniser avec le thème de cette année « Herbes Folles, jeunes pousses et vieilles branches » et nombreux furent ceux qui découvrirent que non la Loutre ne se nourrissait pas d'herbe mais pouvait faire son gîte entre les racines d'un arbre. La maquette représentant l'habitat de la Loutre, gracieusement mise à disposition par Hélène JACQUES (secrétaire du Groupe Loutre SFEPM), rencontra un franc succès.



Photo : J. Hafa

Rachel KUHN



Regards croisés sur la protection de la biodiversité en Rhône-Alpes

Le 23 juin, l'animatrice nationale du PNA a répondu à l'invitation de la LPO Rhône-Alpes et est intervenue lors de la journée « Regards croisés sur les actions de la LPO Rhône-Alpes en faveur de la Biodiversité », journée dont une importante partie fut consacrée aux plans nationaux d'actions, notamment au PNA Loutre.

<http://rhone-alpes.lpo.fr/actions/colloques-et-seminaires/seminaire-regards-croises-sur-les/article/protger-la-biodiversite-en-rhone>

Rachel KUHN

FORMATIONS



Journées Techniques « Loutre » les 18 et 19 mars 2014 à Bugeat en Corrèze

Depuis 2013, l'Etablissement Public Interdépartemental du Bassin de la Dordogne EPIDOR organise et anime des journées techniques de bassin destinées aux techniciens employés par les structures à compétence rivière du bassin de la Dordogne.

Les 18 et 19 mars derniers, une quarantaine de techniciens se sont mobilisés lors d'une session de formation animée par Stéphane RAIMOND, expert du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre, à Bugeat en Corrèze.

Cette journée technique avait pour objectif, d'apporter les connaissances nécessaires à la découverte d'indices de présence de la Loutre, de mieux appréhender l'animal, son comportement, son habitat et d'intégrer sa présence



Etang de Méouze

dans les modalités de gestion d'un cours d'eau. Il s'agissait pour les techniciens de pouvoir reconnaître et identifier la présence de la Loutre sur chacun de leur territoire, d'en tenir compte dans leur plan pluriannuel de gestion au terme de cette session mais aussi d'en faire un retour à l'EPTB pour développer des cartographies à l'échelle du bassin versant de la Dordogne.

Après une présentation en salle lors de la soirée du 18 juin consacrée à la description de l'espèce et du PNA Loutre, la formation a été complétée par une journée sur le terrain le lendemain. L'objectif de la matinée était de s'initier *in situ* à la reconnaissance d'indices de présence de la Loutre. Une randonnée de 7 km autour de l'étang de Méouze, site choisi pour son importante présence de loutres, s'est montrée fructueuse avec l'observation de quelques empreintes, de nombreuses épreintes, de restes de repas (crapauds dépecés, écailles de poissons...), de coulées. La journée s'est poursuivie par une prospection le long de la Petite Vézère. La recherche a été profitable à tous avec la découverte d'épreintes de Loutre au bord du cours d'eau. Cette journée a été également l'occasion de sensibiliser sur les facteurs de dégradation de l'habitat naturel de l'espèce, sur les principales causes de mortalité et d'en dégager les moyens de gestion en faveur de cette espèce.

La quarantaine de participants présents et enthousiastes lors de cette journée, sont d'ores et déjà invités à la prochaine session sur la thématique des étangs et leur effacement qui aura lieu à l'automne 2014.

Pour tous renseignements complémentaires contacter Hélène MORONVAL au 05.53.59.72.83 ou h.moronval@eptb-dordogne.fr.

Frédéric EHRHARDT et Hélène MORONVAL (EPIDOR)



Explications apportées par Stéphane Raimond



Prospections au bord de l'Etang



Indices de présence : épreintes et crapaud « en pyjama »



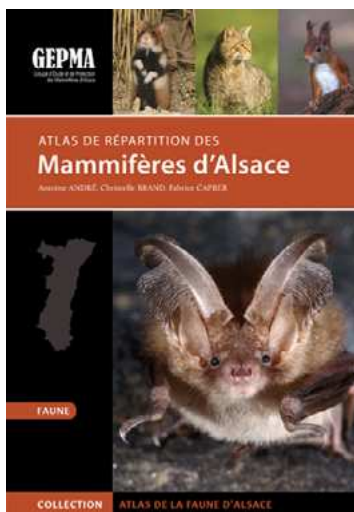
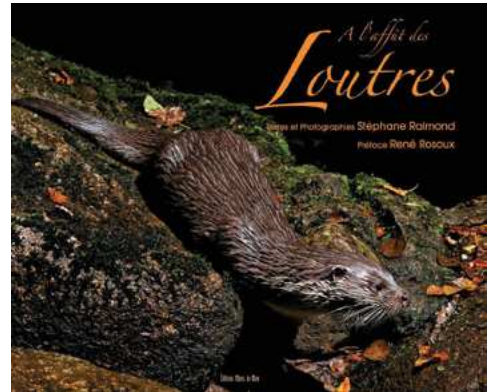
La Petite Vézère

Photos : EPIDOR

PARUTIONS



Nous vous rappelons que le livre de Stéphane RAIMOND « A l'Affût des loutres » est désormais vendu à la SFEPM au prix de 10 euros au lieu de 22 (plus frais de port), au profit des actions du PNA Loutre. N'hésitez pas à le commander ou à vous le procurer sur l'un de nos stands (si vous l'avez déjà, vous pouvez aussi l'offrir, y compris à une bibliothèque).
<http://www.sfepm.org/boutique.htm>



L'Atlas des Mammifères d'Alsace vient d'être publié par le Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA). Vous pouvez le commander à la boutique de la SFEPM. Découvrez également les atlas d'autres régions.



Nous vous rappelons aussi que le fascicule Loutre de l'Encyclopédie des Carnivores de France est toujours disponible au prix de 12 euros, à commander au service de publication du MNHN, bon de commande téléchargeable sur notre boutique.



Le numéro 2 du bulletin du Groupe Loutre Rhône-Alpes est sorti.

Vous y trouverez notamment un retour sur la réunion 2013 du Groupe Loutre SFEPM, un point sur la répartition de la Loutre dans la région et les derniers résultats de l'étude génétique menée par la LPO en collaboration avec l'Université de Fribourg en Suisse.

Vous pouvez le télécharger ici :
http://rhone-alpes.lpo.fr/IMG/pdf/14-011_bulletin-loutre-n2_v2.pdf





Prise en charge et devenir des loutres sauvages en détresse

A l'automne 2010, le Groupe Mammalogique Breton a recueilli un loutron apparemment séparé de sa mère, trouvé par des particuliers. Après des premiers soins dispensés par une vétérinaire, bénévole de l'association, et un passage au Zoorama de Chizé, l'animal a été pris en charge par le Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage d'Aquitaine situé à Tonneins (47). Il y a rejoint un autre individu, originaire de Vendée, qui avait été opéré à l'Ecole Vétérinaire de Nantes suite à une collision avec un véhicule. Un deuxième enclos a été aménagé dans l'urgence par le Centre pour accueillir le nouveau pensionnaire. Une fois réhabilités, les deux individus ont été relâchés, ensemble, durant l'été 2012, dans le Lot-et-Garonne, où se situe le centre de soins, et non pas dans leur secteur géographique d'origine.

Jusqu'à présent, les très rares loutres trouvées en France et nécessitant une prise en charge, ne sont pas retournées à la vie sauvage et ont été recueillies par des parcs animaliers. Le relâcher en 2012 représente une première. Cette expérience a mis en avant un certain nombre de difficultés, notamment le manque de structures d'accueil adaptées pour la réhabilitation de loutres et la nécessité de définir les modalités de leur prise en charge et de leur relâcher. Les cas de loutres en détresse restent encore anecdotiques en France ; depuis 2010, en plus des deux individus relâchés dans le Lot-et-Garonne, quatre loutres ont été recueillies dans différentes régions mais n'ont pas survécu, ajoutons deux signalements de loutrons, non retrouvés.

Le sujet a été débattu lors des rencontres du Groupe Loutre de la SFEPM (voir comptes-rendus sur www.sfepm.org/groupeLoutre.htm #CRreunions), à la suite de quoi nous avons envoyé au Ministère de l'Ecologie un courrier exprimant la position du groupe, notamment sur le lieu de relâcher qui doit être le plus près possible du lieu d'origine. L'animatrice du PNA Loutre a également eu plusieurs échanges avec l'Union Française des Centres de Sauvegarde de la Faune Sauvage et avec différents centres de soins à ce sujet. Une liste des établissements

aptes à accueillir des loutres, ainsi que des instructions sur les premiers soins à apporter, seront disponibles prochainement sur le site de la SFEPM.

Précisons d'ores et déjà qu'en cas de découverte d'une loutre ayant apparemment besoin d'une assistance (individu blessé ou jeune séparé de sa mère), vous pouvez vous adresser à un vétérinaire (qui, normalement, soigne les animaux sauvages gratuitement) ou au centre de soins le plus proche ; même si celui-ci n'est pas habilité à accueillir cette espèce, il peut prendre l'animal en charge dans l'urgence et se charger de son transfert vers un établissement plus adapté. Rappelons également que pour un particulier, le transport d'un animal en détresse sans formalité peut être admis s'il est effectué dans les plus brefs délais et par l'itinéraire le plus direct (Circulaire du 12 juillet 2004 relative au suivi des activités des centres de sauvegarde pour animaux de la faune sauvage – MATE - Bulletin Officiel N°2004-19 : Annonce N°7).

Rachel KUHN

Article paru dans « Mammifères sauvages », la revue de la SFEPM, n°67, mars 2014.





Liste de discussion et Facebook

Nous vous rappelons que chacun d'entre vous peut venir nous rejoindre sur notre liste de discussion. Vous pourrez y partager vos informations, poser vos questions et suivre des échanges passionnants sur tout sujet relatif à la Loutre (pas seulement au plan). Cette liste est ouverte à tous, inutile d'avoir des connaissances sur l'espèce. **Pour faire partie de ce groupe d'échange, il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse discussionloutre-subscribe@sfepm.org.**

Si vous rencontrez des problèmes pour vous inscrire, veuillez contacter l'animatrice du plan à l'adresse loutre.sfepm@yahoo.fr.

Vous pouvez également venir nous rejoindre sur la page Facebook de la SFEPM.



Documents à télécharger

Le bilan 2013 du PNA Loutre, ainsi que le compte-rendu de la réunion du comité de pilotage du plan qui a eu lieu en janvier 2014, sont téléchargeables sur le site Internet du plan aux liens :

[www.sfepm.org/pdf/Bilan PNA Loutre 2013.pdf](http://www.sfepm.org/pdf/Bilan_PNA_Loutre_2013.pdf)

www.sfepm.org/pdf/CR-COPIL4.pdf



Recherche informations - mortalité routière, franchissement de barrages et rôle du réseau Natura 2000 dans la conservation de la Loutre

Dans le cadre du Plan National d'Actions pour la Loutre, nous recherchons toujours des informations sur les mesures mises en œuvre pour réduire la mortalité routière ainsi que sur les aménagements pour permettre le contournement des barrages.

Nous recherchons également des informations sur les actions pour la Loutre (inventaires, sensibilisation, actions de conservation) menées au sein du réseau Natura 2000.

Si vous disposez de tels éléments, merci de nous contacter à l'adresse loutre.sfepm@yahoo.fr ou au 02 48 70 40 03.

Rachel KUHN

AGENDA



Conférence au Musée Zoologique de Strasbourg

Dans le cadre de son programme Mardi Nature, le Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA) propose une conférence sur la Loutre le 17 février 2015.

Découvrez les événements proposés par l'association ici :

<http://gepma.org/>



Fête de la Nature 2015

La 9^{ème} édition de la Fête de la Nature est programmée du 20 au 24 mai 2015 et aura pour thème « Au Bord de l'Eau ».



Le retour de la Loutre en Suisse ?

Le retour de la Loutre en Suisse a été annoncé au mois de mai par le département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) du canton de Genève. En effet, une loutre a été repérée à plusieurs reprises sur les berges d'une rivière du canton et a même été « immortalisée » par un piège photographique placé dans le cadre d'un programme de surveillance du Castor.

La disparition de la Loutre en Suisse avait été annoncée en 1989, mais il ne restait déjà plus que quelques individus dans les années 70. Un projet de réintroduction lancé en 1975 n'a pas porté ses fruits (KRANZ *et al.* 2008).

Cela fait quelques années maintenant que l'espèce est à nouveau détectée en Suisse de manière sporadique.

En décembre 2009, une loutre a été filmée sous l'eau par une caméra installée au niveau de la passe à poissons du barrage de Reichenau sur le Rhin (www.prolutra.ch/news/plnews_2010-05-05d.php?la=2).

En août 2012, la Société Valaisane de Biologie de la Faune avait annoncé la découverte d'indices de présence (épreintes et empreintes dans la neige) sur le territoire valaisan, en zone limite avec la Haute-Savoie.

Au vu de la proximité des populations françaises, ces observations ne sont pas étonnantes. Le mouvement de reconquête de la Suisse par la Loutre semble cependant fragile, l'espèce n'étant encore que très peu présente dans les Alpes françaises, absente de Franche-Comté, très rare en Alsace où seulement quelques individus ont été réintroduits et également absente des régions frontalières en Allemagne, en Autriche et en Italie

Rachel KUHN



Clichés pris par un piège photographique dans le canton de Genève au printemps 2014 (Département genevois de l'environnement, des transports et de l'agriculture)

Référence :

KRANZ A., BERAN V., BUCHLI C., TOMAN A. & POLEDNÍK L. (2008). Zum Potential der natürlichen Wiederbesiedlung der Schweiz durch den Fischotter *Lutra lutra*. Rapport ALKA Wildlife-Stiftung Pro Lutra, 28 p.

L'Echo du PNA Loutre

Bulletin semestriel

Conception et réalisation : Rachel KUHN

Photos : Rachel KUHN, Lionel COURMONT, Jihane HAFA, EPIDOR, DETA Genève

Dessins : Alexis NOUAILHAT (p. 1, 2, 7 et 12), Lionel GUILLAUME (p. 4)

Rédacteurs : Rachel KUHN, Lise-Marie PIGNEUR, Gaëlle CAUBLOT, Christine FOURNIER-CHAMBRIL-LON, Pascal FOURNIER, Johan MICHAUX, Lionel COURMONT, Damien LERAT, Nicolas VARANGUIN, Vincent VILCOT, Daniel SIRUGUE, Frédéric EHRHARDT, Hélène MORONVAL

Comité de lecture : Véronique BARTHELEMY, Hélène JACQUES, Jihane HAFA

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ce numéro !

Ces pages sont ouvertes à tous, merci de transmettre vos articles en format Word (illustrations en JPEG) à l'animatrice du plan à l'adresse loutre.sfepm@yahoo.fr.

Pour vous abonner, veuillez envoyer un mail à infoloutre-subscribe@sfepm.org.

En cas de problème pour vous inscrire, merci de contacter l'animatrice.

Vous pouvez télécharger les anciens numéros sur www.sfepm.org/docloutre.htm.

CONTACTS

Rachel KUHN
Animatrice du PNA Loutre
SFEPM
c/o Muséum d'Histoire Naturelle
18000 Bourges
Tél : 02 48 70 40 03
Courriel : loutre.sfepm@yahoo.fr
www.sfepm.org/planloutre.htm

Véronique BARTHELEMY
Chargée de mission PNA
DREAL Limousin (Service Valorisation, Evaluation des
Ressources et du Patrimoine Naturel)
22, rue des Pénitents Blancs
CS 53218
87032 Limoges Cedex1
Tél : 05 55 12 96 19
Courriel : veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr

